

Les organisations socialistes internationales s'enquière-  
nt de la vision de l'USFP pour l'après Covid-19

Page 2

# Libération

www.libe.ma

Directeur de Publication et de la Rédaction : Mohamed Benarbia

Prix: 4 DH

N°: 9020

Jeudi 21 Mai 2020

## L'heure de la reprise a sonné pour les entreprises

*Employeurs et employés dans l'expectative*



Page 3

Mondialisation  
avancée  
et imprévisibilité



Pages 14-15

Les raisons de la  
prolongation de  
l'état d'urgence sanitaire



Page 7

L'approche du Maroc pour  
lutter contre le Covid-19  
présentée devant l'OMS



Khalid Aït Taleb

*La levée du confinement dépend de la  
stabilité de la situation pandémique*

Page 6

Altair de Sousa Maia  
*Le Maroc est bien placé pour jouer  
le rôle de facilitateur en matière  
de relations internationales*



Entretien

Page 11

# Les organisations socialistes internationales s'enquêtent de la vision de l'USFP pour l'après Covid-19

Les organisations socialistes internationales ont saisi par courrier les dirigeants des partis socialistes membres leur demandant de décliner leur vision concernant l'après Covid-19.

C'est bien évidemment le cas de l'Union socialiste des forces populaires (USFP) qui a reçu des correspondances dans ce sens de la part de l'Internationale socialiste (IS) et de l'Alliance progressiste (AP). C'est là un sujet de grande réflexion pour les socialistes, les sociaux-démocrates et les progressistes du monde entier, notamment pour ce qui est de la question liée à la gouvernance au sein des organisations internationales.

Il convient de rappeler que le Premier secrétaire de l'USFP, Driss Lachguar, a clairement exposé dans une plateforme publiée récemment la vision du Parti de la Rose concernant le monde post-Covid-19.

« Durant plus de trois mois, le monde entier s'est trouvé acculé à un mode de vie fait d'isolement et de confinement sanitaire afin de parvenir à contourner la pandémie de Covid-19. La plupart des gouvernements ont de ce fait opté pour l'adoption de l'état d'urgence et de fermeté dans l'application des dispositions et des mesures préventives », a souligné Driss Lachguar dans ce document.

Il a également affirmé que « la plus grande menace pour notre vie vient aujourd'hui d'une molécule microscopique qui ne distingue ni entre le pauvre et le riche, ni entre le blanc et le noir, et ne reconnaît pas non plus les frontières. Si

“

**Driss Lachguar**  
*La pandémie de Corona, une opportunité pour le lancement d'un modèle de développement sur des bases saines*

elle nous attaque donc, c'est parce que nous sommes des humains ». Pour cette raison, il a considéré que la réponse à cette crise doit être globale et planétaire.

Pour le dirigeant socialiste, « si l'humanité a créé la Société des nations pendant la Première Guerre mondiale pour éviter les guerres en Europe avant de l'avoir développée pour qu'elle devienne Organisation des Nations unies après la Seconde Guerre mondiale dans



le but de tourner la page de l'impérialisme et de répandre les valeurs des droits de l'Homme et des libertés, aujourd'hui nous avons grand besoin de développer de nouveau ce cadre au niveau de sa structure, ses prérogatives et ses buts ». Et d'ajouter : « Nous avons besoin d'un nouveau pacte mondial qui va au-delà de la défense des droits politiques, socioéconomiques ou culturels pour s'étendre à la défense de la planète

et des générations montantes. Sinon..., cette pandémie risque de porter un coup fatal à une Organisation qui ne cesse de faire l'objet de critiques condamnant son incapacité à défendre les valeurs pour lesquelles elle a été créée. C'est pourquoi je vais œuvrer et plaider dans ce sens à travers l'Internationale socialiste et l'Alliance progressiste ».

H.T

## Said Amzazi : Des installations sportives seront mobilisées pour les examens du bac

Des installations sportives seront mobilisées pour les examens du baccalauréat, a indiqué le ministre de l'Education nationale, de la Formation professionnelle, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, porte-parole du gouvernement, Said Amzazi.

Le ministre qui était l'invité de l'émission "Questions sur corona" diffusée mardi soir par la chaîne de télévision 2M, a inscrit cette mesure dans la diversification des espaces devant abriter les examens de fin d'année et dans le respect des mesures sanitaires notamment la distanciation sociale.

Dans ce sens, M. Amzazi a relevé que grâce à la coordination étroite entre les départements gouvernementaux, il sera procédé à la désinfection de tous les établissements d'enseignement plusieurs fois par jour, à la distribution des masques et des outils de mesure de température, ainsi qu'au respect de la distanciation sociale à travers la mobilisation d'une classe pour 10 candidats.

Le ministre a affirmé qu'aucune décision ne sera prise sans coordination avec les autorités sanitaires, le ministère de l'Intérieur et le chef du gouvernement, notant qu'afin de garantir l'égalité des chances entre tous les élèves, il a été décidé que les sujets d'examen ne porteront que sur les cours dispensés dans le cadre de l'enseignement présentiel avant la date de suspension des études

(le 14 mars 2020).

Passant en revue le calendrier des examens et les différentes mesures prises pour préserver la santé des élèves, le ministre a cité notamment l'annulation de l'examen régional pour la 3ème année collégiale, et local pour la 6ème année du primaire, affirmant que seules les notes des contrôles organisés jusqu'au 14 mars dernier seront prises en compte pour ces niveaux.

A l'instar du secteur public, le ministre a indiqué que les cours présentiels dans l'enseignement privé ne reprendront pas durant la période d'été.

Concernant l'enseignement supérieur, M. Amzazi a rappelé que les examens auront lieu en septembre dans les établissements à accès ouvert et à partir de mi-juillet pour les établissements à accès limité, avec adoption du principe de flexibilité dans l'organisation des épreuves.

Les étudiants peuvent discuter à distance leurs projets de fin d'études ainsi que leurs thèses de doctorat, en veillant au respect des mesures de prévention et de sécurité sanitaires, pour réaliser leurs travaux de recherche scientifique nécessaires, a-t-il ajouté.

Par ailleurs, il a fait savoir que le mois de septembre prochain sera consacré au rattrapage et au soutien pédagogique des élèves, en mode présentiel, en vue de renforcer leurs acquis et leur permettre de poursuivre leur cursus dans les meilleures conditions.

## Comment la digitalisation révolutionnera l'éducation après-coronavirus

La digitalisation constitue une solution idéale pour améliorer considérablement les performances, rester à la pointe et répondre aux nouvelles problématiques de l'éducation, a souligné, Karim Derouich, consultant en Business intelligence et Team manager à "Laclass.ma", plateforme interactive pour poursuivre les cours à distance.

A l'issue de cette crise sanitaire, le système éducatif marocain s'insérera dans une nouvelle dimension là où les nouvelles technologies règnent, a-t-il relevé dans un entretien accordé à la MAP.

Et de poursuivre: "Nous remarquons déjà que les écoles, les universités et les établissements scolaires commencent à réfléchir sur comment digitaliser leurs outils en vue de faciliter la gestion et le déroulement des études à distance lorsque l'environnement externe ne le permet pas".

Pour M. Derouich, il n'est pas question d'opposer le présentiel et le digital. "Les cours à distance sont plutôt une alternative qui est similaire au cours en présentiel dans la mesure d'avoir les outils adéquats permettant de respecter l'interactivité entre enseignants et étudiants et d'avoir les fonctionnalités

primordiales pour le bon déroulement des séances". Il a, dans ce sens, fait savoir que "Laclass.ma", première plateforme interactive d'études à distance au Maroc, répond aux exigences de l'enseignement marocain en offrant à tous ses utilisateurs, enseignants et étudiants, une expérience virtuelle similaire à une vraie classe. Conçue par des jeunes Marocains experts dans les domaines du IT et sécurité, elle permet aux enseignants de créer des classes virtuelles, d'y inviter leurs étudiants, puis de programmer et lancer des cours, a-t-il expliqué.

La plateforme met aussi à la disposition des enseignants et étudiants un calendrier leur permettant le bon suivi de leurs programmes académiques et offre une multitude de fonctionnalités à même de garantir le bon déroulement des séances de cours d'une manière interactive.

L'équipe Laclass.ma assure, ainsi, un service d'accompagnement via des séances de webinaire pour former les utilisateurs et répondre à leurs questions puis prendre en compte leurs remarques et besoins pour développer cette solution suivant une méthode agile, a-t-il conclu.

Lire également P8

# L'heure de la reprise a sonné pour les entreprises

## *Employeurs et employés dans l'expectative*



Après le chef du gouvernement, c'était au tour du ministre des Finances de demander aux opérateurs économiques de reprendre les activités de leurs entreprises et le plus tôt serait le mieux. Et pour cause : chaque jour de confinement coûte 1 milliard de DH à notre économie, a révélé Mohamed Benchaaboun mardi dernier devant la Chambre des représentants.

Pourtant, si les annonces du chef du gouvernement et du ministre des Finances étaient très attendues, elles demeurent, à la fois, aussi floues, vu le nombre d'interrogations qu'elles suscitent que surprenantes vu ce que cet appel à la reprise a été lancé au même moment où le chef du gouvernement himself a évoqué l'apparition de foyers de contamination industriels et où l'Exécutif a décidé de prolonger l'état d'urgence sanitaire jusqu'au 10 juin.

La première question à poser est de savoir quelles sont les entreprises concernées par la reprise. Pour El Othmani, il s'agit de toute entreprise qui respecte les mesures de prévention. Pour Benchaaboun, il s'agit plutôt de tous les opérateurs économiques à l'exception de ceux qui ont été suspendus sur décision administrative des autorités compétentes. Qui doit-on croire ?

Si c'est le chef du gouvernement, l'on serait curieux de savoir si cela s'applique à tous les secteurs, et ce indépendamment de la taille, de l'activité et de la situation géographique de l'entreprise. Autrement dit, est-ce que toute personne physique ou morale qui exerce de manière habituelle ou professionnelle une activité commerciale conformément aux dispositions de la loi 15-95 formant le code de commerce est concernée ?

Et si c'est le ministre des Finances et de l'Economie, l'on serait par contre en droit de

nous demander pourquoi il n'y a pas eu publication d'une liste définissant les secteurs autorisés comme cela a été le cas avec la liste des activités commerciales et de services nécessaires établie lors de l'instauration du confinement par le ministère de l'Intérieur et le ministère de l'Industrie, du Commerce et de l'Economie verte et numérique.

A noter que ni l'un ni l'autre n'ont évoqué le sort des milliers de TPME qui sont aujourd'hui à l'agonie sinon en mort clinique alors qu'elles constituent l'essentiel du tissu économique national avec des dizaines sinon des centaines de milliers d'emplois à la clé. Idem pour le sort des entreprises opérant dans l'informel, secteur sur lequel le gouvernement n'a jamais réussi à avoir des données précises sachant que toutes ses tentatives pour tenter de le normaliser (incitations, statut d'auto-entrepreneur...) n'ont pas abouti à grand-chose.

La deuxième question à poser est en rapport avec les modalités et procédures concernant cette reprise économique. Si le chef du gouvernement a indiqué que des normes de travail ont été édictées pour les unités productives dans un souci de les encourager à continuer leurs activités et qu'un certain nombre de départements gouvernementaux ont établi des guides de travail à l'adresse des différents établissements et institutions, nombreux sont les opérateurs qui ne savent pas comment ce retour au travail sera organisé. D'abord, au niveau des mesures de prévention à prendre. Les entreprises sont-elles appelées à faire des tests de dépistage et des prises de température ? Doivent-elles faire appel aux services d'un médecin du travail ? Les équipements de protection individuelle sont-ils de la responsabilité de l'entreprise ? Ces entreprises sont-elles obligées de fournir des masques FFP2 ou chi-

urgicaux « qui sont destinés aux professionnels médicaux » ou plutôt des masques FFP1 et masques « grand public » ? Comment doivent-elles réagir en cas de contamination ? Qu'en est-il des procédures de prise en charge des personnes symptomatiques ?

La troisième question est en relation avec la responsabilité de l'employeur. Quelles en seraient les limites ? Aurait-il la responsabilité de s'assurer de la bonne utilisation des équipements de protection individuelle ? Le fait de doter son personnel d'équipements de protection lui permet-il d'être exonéré de ses obligations de réorganisation des lieux du travail ? En fait, l'employeur a une obligation générale selon le Code du travail et il est tenu de prendre toutes les mesures appropriées en vue d'assurer la sécurité et de protéger la santé des salariés. Il a une responsabilité pénale puisque les infractions au Code du travail sont sanctionnées par des peines d'amende qui peuvent être assorties d'une fermeture temporaire de l'établissement et une responsabilité civile puisqu'il est civilement responsable des dommages causés à autrui par sa faute ou par la faute des personnes dont il répond.

Mais cela ne veut pas dire l'exclusion de toute responsabilité des salariés. Si ces derniers ont droit à des conditions de travail qui respectent leur santé et leur intégrité physique, ils sont tenus selon l'article 293 du Code du travail de se conformer au règlement interne et aux consignes de sécurité et d'utiliser les équipements de protection collective et individuelle mis à leur disposition. La non-observation de ces obligations par un salarié dûment informé peut être considérée comme faute grave donnant lieu à un licenciement sans préavis, ni indemnité de licenciement, ni dommages et intérêts.

Des questions qui vont rester sans ré-

ponses laissant les entreprises et leurs salariés dans l'expectative. Sous d'autres cieux, comme c'est le cas en France, les autorités ont procédé à la publication d'un protocole par le ministère du Travail donnant des directives générales en matière de protection collective afin d'aider les entreprises et les associations à reprendre leur activité tout en assurant la protection de la santé de leurs salariés grâce à des règles universelles.

Selon ce "protocole national de déconfinement", basé sur des critères "universels", les entreprises, commerces et établissements accueillant du public ont été obligés en premier lieu d'instaurer un espace minimum de 4 m2 par salarié, avec une gestion des flux et des sens de circulation pour éviter les croisements. Cette règle s'applique également aux espaces communs dont les ascenseurs où ne pourront donc pas monter plus d'un ou deux salariés à la fois.

Les locaux et poignées de portes devront être désinfectés quotidiennement, voire plusieurs fois par jour. Les portillons de sécurité seront condamnés ou du gel hydroalcoolique doit être proposé à proximité, les marquages au sol pour organiser la circulation sont recommandés. Les locaux fermés doivent être aérés 15 minutes trois fois par jour.

La prise de température, jugée trop intrusive, ne pourra en revanche pas être imposée aux salariés. Même chose pour les campagnes de dépistage du coronavirus, qui ne pourront pas être obligatoires, selon le ministère.

En cas de non-respect de ces mesures, communes à toutes les entreprises et associations, quels que soient leur taille, leur lieu d'implantation et leur secteur d'activité, les employeurs engageront leur responsabilité civile et pénale.

Hassan Bentaleb

# Saad Dine El Otmani : *La démarche gouvernementale a prouvé son efficacité*



L'interaction de l'Exécutif avec la crise du Covid-19 a été agissante bien à des égards comme en témoignent les décisions efficaces adoptées, a affirmé mardi le chef du gouvernement, Saad Dine El Otmani.

La démarche gouvernementale a prouvé son efficacité dans les secteurs notamment de l'enseignement et de la santé, a-t-il souligné dans sa réponse aux débats des groupes et du groupement lors d'une séance de la Chambre des conseillers.

Cette séance a été consacrée à l'exposé présenté lundi par Saad Dine El Otmani devant le Parlement sur "la gestion du confinement sanitaire pour l'après 20 mai".

Le gouvernement se doit de faire face au double enjeu de la santé de l'économie et de la santé du citoyen, a-t-il lancé, estimant qu'en dépit de l'ampleur du défi, le dossier est géré au mieux sous la conduite de S.M le Roi Mohammed VI comme l'attestent les chiffres.

S'agissant des unités industrielles, il a rap-

pelé qu'il a été décidé dès le début de les maintenir ouvertes surtout celles respectueuses des normes de sécurité, ce qui a permis d'assurer la production notamment de masques, de médicaments et de produits alimentaires.

Selon lui, les comités de contrôle ont intensifié les visites dans les unités de production, pour un total de 13.000 visites permettant le contrôle de plus de 1.700 entreprises mais aussi la prise d'une série de décisions de fermeture.

Le Maroc, a déclaré Saad Dine El Otmani, a réussi à transformer une partie des activités industrielles pour se tourner vers le combat contre la pandémie. Il a notamment cité la production de masques et divers vêtements de protection, produits destinés en partie à répondre à la demande étrangère, auxquels s'ajoutent les désinfectants "Made in Morocco".

S'agissant de l'appui aux différentes catégories octroyé par le Fonds spécial dédié à la

gestion de la pandémie du Covid-19, le chef du gouvernement a salué l'action sans précédent menée par le ministère de l'Economie, des Finances et de la Réforme de l'administration et les parties concernées, notant qu'environ 4 millions de ménages opérant dans le secteur informel ont bénéficié du soutien du Fonds, dont 37% issus du milieu rural.

Il a, à cet égard, relevé que le ministère a lancé une plateforme numérique dédiée à la réception des plaintes à ce sujet.

Par ailleurs, le chef du gouvernement a indiqué qu'un décret relatif au Code du travail et à la conclusion de contrats de travail à durée déterminée est soumis au secrétariat général du gouvernement conformément aux dispositions de l'Accord du 25 avril.

Il a également affirmé que l'économie nationale repose sur "des bases solides", soulignant l'arrêt quasi total de certains secteurs notamment du tourisme, de l'aviation, des exportations et de l'industrie automobile, ce

qui impacte l'activité économique et le produit intérieur brut, d'où la nécessité de "recourir à un projet de loi de Finances rectificatif".

Evoquant les Marocains bloqués à l'étranger, dont le nombre a atteint jusqu'à hier soir 31.819 inscrits, le chef du gouvernement a affirmé que le ministère de tutelle ainsi que les services concernés sont tous mobilisés à leur service et ont pris une série de mesures à leur égard, dont le recensement, l'hébergement, les soins médicaux et la régularisation de leur situation administrative, ajoutant qu'une feuille de route est en train d'être élaborée pour leur rapatriement.

Cette séance a été programmée lors d'une réunion de la Conférence des présidents tenue, lundi, en présence du président de la Chambre des conseillers, Hakim Benchamach, après avoir écouté les données sur la gestion du confinement présentées par le chef du gouvernement lors d'une réunion conjointe des deux Chambres du Parlement.

## La Chambre des conseillers se félicite de la décision de l'Exécutif de mener des concertations avec les forces nationales

Les groupes de la Chambre des conseillers se sont félicités, mardi, de la décision du chef du gouvernement de mener des concertations avec les forces nationales, tout en appelant à surmonter les "déséquilibres" constatés lors de la mise en œuvre de certaines mesures en ces circonstances particulières.

Lors de la séance plénière consacrée à la discussion de l'exposé du chef du gouvernement, Saad Dine El Otmani, lundi devant les deux Chambres du Parlement avec comme thème "la gestion du confinement sanitaire pour l'après-20 mai", les composantes de la deuxième Chambre ont salué

les décisions et mesures adoptées en vue de contenir la propagation du Covid-19, ce qui a permis au Maroc de limiter au mieux les dégâts de la crise.

Le Groupe socialiste a ainsi loué les efforts déployés par le Royaume pour faire face au Covid-19, notant qu'il y a "un besoin de clarté totale, chiffres à l'appui, concernant la situation sociale et économique actuelle".

Il s'est également félicité de la décision d'élaborer un projet de la loi de Finances rectificative, en ce sens que la loi déjà adoptée était fondée sur des hypothèses qui ne sont plus valables. Le Groupe a de plus appelé à mettre en place des visions concer-

nant un certain nombre de secteurs, en particulier l'enseignement, la santé et le secteur social, tout en accordant une attention particulière à la recherche scientifique de manière à en faire une priorité.

Dans ce même contexte, et après avoir mis en évidence la nécessité de combler des "déséquilibres" dans l'application des décisions prises, le Groupe du Parti authenticité et de modernité a relevé que ces décisions visent entre autres à venir en aide aux entreprises dans cette période exceptionnelle, notant qu'elles doivent être suivies d'autres mesures pour les protéger contre le risque de faillite.

Le groupe a aussi abordé les retombées

de la crise sanitaire sur l'économie nationale, à l'instar de toutes les économies du monde, appelant à l'élaboration de plans assortis de délais et chiffres bien définis, pour mieux faire face à la crise.

Pour le Groupe istiqlalien de l'unité et de l'égalitarisme, la décision d'ouvrir des consultations avec diverses forces nationales est pertinente bien qu'elle intervienne tardivement, se félicitant de la décision du chef du gouvernement d'informer l'opinion publique des nouveautés et perspectives de la lutte contre la pandémie.

Il a, à cet égard, appelé à la création d'un comité de veille pour gérer le volet social à l'instar de celui établi dans



▶▶ le domaine économique, de même qu'il a insisté sur l'impératif de se pencher sur la question des Marocains bloqués à l'étranger.

La nécessité de se pencher sur les carences en matière de soutien aux catégories vulnérables figure aussi parmi les recommandations du groupe parlementaire qui a relevé d'autre part le besoin "d'étendre cette aide aux agriculteurs, éleveurs et à d'autres professionnels".

En outre, le Groupe justice et développement voit dans la décision gouvernementale d'ouvrir des consultations avec les partis politiques, syndicats et associations professionnelles, "un espoir pour renforcer davantage la cohésion nationale considérée comme un stimulant de la dynamique de mobilisation nationale afin de gérer efficacement cette période de crise".

Il a en ce sens appelé à établir un plan pour la levée progressive du confinement selon une approche régionale, provinciale et territoriale compte tenu des spécificités de chaque territoire et de la situation épidémiologique. De même, le groupe a préconisé la mise en place de comités de veille économique régionaux tout en y impliquant les divers intervenants ainsi que l'accélération de l'octroi de l'aide aux porteurs de la carte Ramed qui n'ont toujours pas bénéficié de l'assistance, en particulier en milieu rural.

Le Groupe Haraki a de son côté estimé que la prolongation du confinement sanitaire s'est avérée une décision incontournable et qu'un déconfinement prématuré pourrait entraîner une rechute dans le combat contre la pandémie, appelant à davantage de soutien et d'appui aux secteurs touchés par la crise avec en particulier l'élaboration d'un plan clairement défini pour la période post-confinement.

Il a dans le même contexte appelé à davantage d'appui aux catégories vulnérables,

notamment dans les régions éloignées, les périphéries et en milieu rural, à élaborer des plans à l'image de l'expérience exemplaire du département de l'Education et de la Formation professionnelle.

Le Groupe du Rassemblement national des indépendants (RNI) a considéré que les données présentées lundi par le chef du gouvernement sont à la fois pertinentes et raisonnables pour capitaliser sur les acquis réalisés en matière de lutte contre la pandémie. Il s'est demandé à ce propos si le système de santé est capable de gérer les surprises dans le combat contre l'épidémie. Le groupe du RNI a de même salué la décision relative à l'élaboration d'un projet de loi de Finances rectificative, ainsi que la décision de mener des consultations sur les incidences du Coronavirus, tout en appelant à encourager la recherche scientifique devenue une nécessité dans ces circonstances qui ont démontré le potentiel du Royaume en la matière.

Le Groupe de la Confédération générale des entreprises du Maroc (CGEM) a exprimé le souhait de voir les répercussions de la crise sanitaire constituer une réelle opportunité pour revoir les priorités nationales de sorte à faire avancer l'effort de recherche scientifique et de l'innovation au regard des budgets insuffisants qui y sont alloués.

"L'amélioration du climat des affaires en ces circonstances est une nécessité, et le gouvernement doit honorer ses engagements sous termes de l'accord tripartite du 25 avril 2019", a-t-il estimé, soulignant le besoin de mettre en œuvre une approche particulière eu égard aux entreprises touristiques et celles opérant dans l'artisanat, sans oublier les jeunes commerçants, les artisans et les professionnels gravement touchés par la pandémie.

De l'avis du Groupe de l'Union marocaine du travail (UMT), la période du confinement sanitaire "a encore aggravé la

situation des catégories démunies", relevant toutefois que la levée des mesures de confinement ne sera pas sans dangers comme en témoignent plusieurs rapports nationaux et internationaux.

De son côté, le Groupe constitutionnel démocrate-social a fait observer que l'opération d'enseignement à distance reste confrontée à certaines difficultés, notam-

ment dans les zones rurales, notant que l'activité commerciale se trouve parmi les domaines les affectés par la crise.

Selon le groupe de la Confédération démocratique du travail, les décisions relatives au prolongement de l'état d'urgence et du confinement sanitaires "devaient faire l'objet de consultations avec les parlementaires avant leur adoption".

## Fabrication de masques médicaux au sein des prisons

La Délégation générale à l'administration pénitentiaire et à la réinsertion (DGAPR) a annoncé mardi le lancement, en coordination avec plusieurs départements ministériels, d'un projet de fabrication de masques médicaux dans des unités de production au sein de nombre d'établissements pénitentiaires, et ce dans le cadre de l'adhésion de la délégation et de ses pensionnaires à l'effort national de lutte contre la propagation de la Covid-19.

Cent pensionnaires, hommes et femmes, de 21 établissements pénitentiaires se sont engagés dans cette opération lancée le 05 mai, avec une capacité de production de 20.000 masques par jour, indique un communiqué de la DGAPR, ajoutant que cette capacité sera renforcée prochainement.

L'opération de production se déroule conformément aux normes sanitaires adoptées au niveau national, et dans le respect des conditions requises par les départements de tutelle, poursuit la DGAPR qui assure que toutes les étapes du projet ont été soumises aux contrôles en vigueur, ce qui a permis d'obtenir un certificat de conformité aux normes nationales, tant en termes de matières premières utilisées, qu'en termes de conditions de production.

Cette opération vise deux objectifs principaux, détaille la DGAPR: celui de la qualification des détenus pour une meilleure insertion dans la société, en renforçant chez eux l'esprit de citoyenneté et en leur inculquant les valeurs de responsabilité, de solidarité, de coopération et de contribution aux efforts déployés par les différentes composantes de la société marocaine, y compris les départements gouvernementaux et la société civile, afin de lutter contre la propagation de cette épidémie.

Le deuxième objectif est d'ordre social, indique la délégation. Il s'agit de permettre aux détenus de gérer la durée de détention pendant la période de confinement selon une approche incitative qui consiste à leur proposer un emploi en contrepartie de rémunérations matérielles encourageantes, qui seront versées dans leurs comptes personnels respectifs ouverts dans les établissements pénitentiaires conformément aux procédures en vigueur à cet égard.

L'opération s'effectue en coordination et avec le soutien du ministère de l'Intérieur et du ministère de l'Industrie, du Commerce et de l'Economie verte et numérique, deux partenaires stratégiques de la DGAPR dans ce projet, conclut la même source.

# Le couvre-feu prolongé jusqu'au 10 juin

Les autorités publiques ont décidé de prolonger le couvre-feu sur l'ensemble du territoire national du 20 mai 2020 à 18h00 jusqu'au 10 juin 2020 à 18h00, annonce un communiqué conjoint des ministères de l'Intérieur, de la Santé et de l'Industrie, du Commerce et de l'Économie verte et numérique.

Dans le cadre du renforcement des mesures préventives pour contrer la propagation du nouveau coronavirus et au vu de la conjoncture actuelle qui exige de veiller à l'adéquation des mesures prises avec le développement de la situation épidémiologique dans les différentes régions, préfectures et provinces du Royaume, et en vue de préserver la santé et la sécurité des citoyennes et citoyens, les autorités publiques annoncent la prolongation de "l'état d'urgence sanitaire" sur l'ensemble du territoire national jusqu'au 10 juin 2020 à 18H00, précise le communiqué.

La même source indique en outre qu'en vue de réunir les conditions adéquates pour



dynamiser l'économie nationale, les autorités publiques soulignent qu'elles sont soucieuses d'effectuer une évaluation régulière sur le terrain et un suivi minutieux de l'ensemble des développements quotidiens à même de mettre en place un plan de décollage économique et de relancer les différents secteurs écono-

miques après l'Aid El Fitr.

De même, les autorités publiques exhortent tout un chacun à respecter toutes les mesures préventives en vigueur, y compris l'interdiction du déplacement entre les préfectures et les provinces sauf en cas de nécessité extrême ou dans le cadre des déplacements des personnes travaillant dans les

secteurs économiques ouverts outre le transport des marchandises et des produits de base.

Selon le communiqué, les autorités publiques affirment également que le niveau d'adhésion des citoyennes et citoyens demeure déterminant durant l'étape suivante pour revoir les différentes restrictions imposées par l'état d'urgence sanitaire.

## 355 femmes victimes de violences

La Fédération des ligues des droits des femmes affirme avoir reçu 515 appels téléphoniques, de la part de 355 femmes victimes de violences dans les différentes régions du Maroc, entre le 16 mars et 15 mai.

Dans un communiqué, la Fédération précise que 1.007 actes de violence sous toutes ses formes ont été enregistrés via ces appels téléphoniques, avec la violence psychologique en tête (49%), suivie de la violence économique (27,3%) et de la violence physique (16,5%), ainsi que certains cas de violence sexuelle.

Les cas d'expulsion du domicile conjugal nécessitent une intervention urgente afin de fournir des services d'hébergement aux femmes victimes, note la même source.

À travers les données collectées, la violence conjugale sous toutes ses formes représente 86,8% des cas, suivie de la violence familiale (7,6%), a relevé la même source.

Dans le cadre du soutien des femmes victimes de violence et leur prise en charge, la Fédération a, par le biais de son réseau, pu secourir des femmes contre la violence du genre, notant que 998 services d'écoute, de conseil juridique et soutien psychologique ont été apportés, en plus de la rédaction de plaintes de suivi des dossiers.

Ainsi, près de 100 interventions ont été comptabilisées pour coordonner et coopérer avec les différents acteurs institutionnels et fournir aux femmes des services de prise en charge et de simplification des procédures.

Suite à l'analyse préliminaire de ces données, la Fédération a constaté la persistance des violences à l'égard des femmes dans les conditions de confinement, notant que leurs effets psychologiques, physiques et sociaux sont désastreux et coûteux, ce qui nécessite le renforcement des mécanismes nationaux, régionaux et provinciaux pour résoudre cette situation.

Malgré les effets importants des efforts et des mécanismes pour atténuer les répercussions de la violence à l'égard des femmes dans ces circonstances difficiles, la Fédération souligne la nécessité de promouvoir les actions contre la persistance et l'émergence de ce genre de problèmes sur le terrain, dont une partie est liée aux lacunes de la loi, aux mécanismes de prise en charge, à l'interprétation ou encore à la situation de confinement.

# L'approche du Maroc pour lutter contre le Covid-19 présentée devant l'OMS



L'effort national de lutte contre la pandémie, a-t-il expliqué, s'appuie principalement sur trois axes, en l'occurrence la santé, l'économie et la paix sociale, mettant en avant l'adhésion des institutions publiques, des secteurs privés et des acteurs de la société civile à cet effort pour contrer la pandémie.

Les mesures prises dans ce sens concernent la suspension des vols internationaux, la fermeture des lieux publics, l'annulation des grands rassemblements, l'encouragement au confinement à domicile puis le confinement sanitaire obligatoire et la création d'un fonds dédié à la gestion de l'épidémie, a-t-il rappelé.

S'agissant du secteur de la santé, a précisé le ministre, la priorité a été accordée à la consolidation des infrastructures de base, au raffermissement de l'offre de santé, à la création d'un comité de pilotage de la crise, au renforcement de la prise en charge sanitaire, ainsi qu'à la mise en place de stratégies thérapeutiques et à l'adoption d'un plan de communication assurant la diffusion de rapports quotidiens sur l'évolution de la maladie et les mesures de prévention.

Khalid Ait Taleb a indiqué que la levée du confinement sanitaire est tributaire de la stabilité de la situation épidémiologique dans le Royaume. Il a estimé en outre que la gestion de cette pandémie ne peut réussir qu'en garantissant un accès global aux dispositifs de diagnostic et aux traitements à des prix raisonnables pour tous.

Concernant l'initiative africaine proposée par S.M le Roi Mohammed VI, il a relevé que cette initiative constitue un cadre pratique pour fédérer les efforts et les ressources à travers le partage des expériences et des bonnes pratiques.

Le ministre de la Santé, Khalid Ait Taleb, a passé en revue, à l'occasion de la 73<sup>ème</sup> session de l'Assemblée mondiale de la santé, les mesures prises par le Maroc dans le cadre de son approche proactive pour endiguer la propagation du nouveau coronavirus Covid-19.

"Aussitôt que l'Europe a été désignée par l'Organisation mondiale de la santé (OMS) comme l'épicentre de la pandémie, le Royaume, sous la conduite clairvoyante de S.M le Roi Mohammed VI, a adopté une série de mesures et de dispositifs de précaution et de prévention urgents en vue d'enrayer la propagation de cette pandémie en accordant la priorité à la santé des citoyens", a affirmé M. Ait Taleb qui intervenait en visioconférence dans le cadre de cette session tenue de façon virtuelle en raison de la pandémie du coronavirus.



**Khalid Ait Taleb**  
*La levée du confinement dépend de la stabilité de la situation pandémique*

# Les raisons de la prolongation de l'état d'urgence sanitaire

**L**a date de levée du confinement a été repoussée de trois semaines. Nombreux sont les Marocains qui se demandent pourquoi. Pour vous apporter plus d'explications, nous avons contacté le professeur Mohamed Amin Berraho, médecin-professeur d'enseignement supérieur en épidémiologie clinique à la Faculté de médecine et de pharmacie de Fès. Voici ses éclairages.

## Une prolongation pour éviter une rechute

La prorogation du confinement pour trois semaines est "raisonnable pour permettre de réduire le risque à un niveau maîtrisable afin d'avoir plus d'assurance pour éviter une rechute, avoir une marge d'action en cas de reprise de l'épidémie et mieux se préparer pour la levée du confinement", explique l'universitaire, relevant que "la question à se poser sur la fin du confinement n'est pas seulement « quand », mais aussi « comment ». C'est un processus complexe qui doit être progressif, contrôlé et contextualisé". Selon lui, "pour pouvoir atteindre les objectifs de déconfinement et afin de progressivement et partiellement relâcher les contraintes du confinement tout en maintenant un faible niveau de transmission du virus.

## Que faire pour déconfiner ?

Des critères épidémiologiques doivent être vérifiés et une série de prérequis et de mesures doivent être mis en place avant de lever le confinement, à savoir :

1. "Notre système de santé doit être capable de faire face simultanément à une éventuelle nouvelle vague épidémique, et en même temps répondre aux autres besoins et aux problèmes de santé liés aux conséquences du confinement".
2. "Notre système d'identification et de prise en charge des cas doit être rapide et la traçabilité de leurs contacts doit être efficace. Aussi, notre système doit être capable d'isoler des patients Covid-19 et les contacts à haut risque".
3. "Notre système de surveillance épidémiologique doit être capable de mesurer les tendances et de détecter une reprise de l'épidémie".
4. "Disposer de stock en matériels de protection individuelle et collective (masques, désinfectants, gels hydro-alcooliques, etc)".
5. "Mise en place d'une gouvernance en charge de la sortie du confinement (nationale et régionale)".

## Les conditions de sortie du confinement ne sont pas synonymes d'une levée des mesures de contrôle

Pour Mohamed Amin Berraho, la sortie du confinement doit s'inscrire dans la stratégie de contrôle de l'épidémie jusqu'à l'adoption. "L'objectif principal doit être poursuivi : le contrôle de l'épidémie. Il est important de souligner que préparer les conditions de sortie progressive du confinement n'est pas synonyme d'une



levée des mesures de contrôle contre le Covid-19".

« La situation épidémiologique actuelle est maîtrisée avec une amélioration lente mais continue. Mais, malgré la diminution des cas actifs et la baisse du taux de reproduction, le seuil de la circulation de la maladie, surtout dans certaines régions du Maroc, est à un niveau où le risque de rechute, et de reprise de la maladie est assez élevé », souligne-t-il.

## Un seul mot d'ordre: "Prévention"

En l'absence de vaccin et de traitement spécifique curatif ou prophylactique, "nous sommes réduits au seul moyen en notre main : les mesures de distanciation sociale et les mesures barrières", fait remarquer M. Berraho.

"Cet épisode épidémique ne permettrait pas d'atteindre l'immunité collective de la population marocaine afin d'avoir une barrière communautaire face à une nouvelle dissémination du virus. De ce fait, notre pays restera vulnérable à toutes circulations et introductions du virus", met-il en garde.

## Aux grands maux, les grands remèdes

Les mesures mises en place par "le Maroc ont permis de ralentir significativement la vitesse d'apparition des cas et de ce fait réduire le nombre de cas et éviter une saturation de notre système de santé", a-t-il souligné, ajoutant que "les mesures de détection précoce et de traçabilité des contacts ainsi que leur mise en quarantaine contrôlée ont permis de maîtriser cet épisode épidémique avec réduction significative des sujets atteints et de décès".

A son avis, "le Maroc a réussi à dimi-

nuer l'ampleur de l'épidémie et à en réduire les conséquences".

L'annonce de cette prolongation a été rendue publique, lundi, par le chef du gouvernement, Saad Dine El Otmani, devant les deux Chambres du Parlement :

## Pour lever le confinement, le R0 doit être inférieur à "1" pendant deux semaines

Les indicateurs épidémiologiques actuels au Maroc, notamment le taux de reproduction (R0) qui doit être inférieur à "1" pendant au moins deux semaines consécutives, souligne le professeur, notant que pour obtenir une marge de sécurité satisfaisante, cet indicateur doit être égal à 0,7. Actuellement, ce taux a atteint 0,9 au Royaume.

## Inquiétudes vis-à-vis des clusters épidémiologiques industriels et familiaux

Selon le chef du gouvernement, ce qui demeure inquiétant c'est la prolifération de clusters épidémiologiques industriels, commerciaux ou encore familiaux.

Depuis le début de la pandémie au Royaume, 467 clusters ont été recensés dans pas moins de 10 régions, causant 3.800 cas d'infection, soit 56% du total des contaminations au Covid-19 au Royaume.

Près de la moitié des clusters sont familiaux, et un cinquième (20,7%) industriels, a-t-il précisé, ajoutant que 29 clusters sont encore sous suivi médical.

## La santé du citoyen, priorité des priorités

"Dès lors que notre pays a choisi de donner la priorité à la santé du citoyen au-dessus de toute autre considération, et au

regard des acquis positifs réalisés, il a été décidé de prolonger l'état d'urgence et l'isolement sanitaires de trois semaines supplémentaires", explique Saad Dine El Otmani, ajoutant que "la situation demeure stable et sous contrôle, mais pas entièrement rassurante, eu égard à l'apparition de temps à autre de clusters familiaux et industriels du virus et à un certain relâchement observé dans le respect des dispositions du confinement".

Un tel constat risque de favoriser un retour en arrière, à la fois insupportable et difficile à tolérer, a-t-il tenu à préciser, estimant qu'il est « inadmissible de mettre en péril les acquis et les sacrifices consentis depuis le début du confinement sanitaire ».

## Quand faut-il amorcer le déconfinement ?

Le processus de déconfinement sera amorcé dès que les conditions épidémiologiques et logistiques seront réunies, fait savoir le chef du gouvernement.

"Les préparatifs ont commencé pour la mise en œuvre des mesures de déconfinement, et ce une fois remplies les conditions d'ordre épidémiologique et dès le parachèvement de la mise en place des conditions logistiques", a-t-il dit.

Saad Dine El Otmani a énuméré quatre prérequis pour l'atténuation des mesures de confinement. Il s'agit, selon lui, des capacités du système de santé, du potentiel en dépistage, de la capacité de suivi de tous les cas et d'un stock suffisant d'équipements sanitaires.

L'atténuation des mesures de confinement ne signifie aucunement une levée automatique de toutes les mesures de prévention à caractère personnel ou professionnel, a-t-il mis en garde.

# Pas de reprise de cours dans l'enseignement traditionnel et annulation des examens normalisés



Le ministère des Habous et des Affaires islamiques a annoncé mardi la poursuite de la suspension des cours présentiels au sein des espaces de l'enseignement primaire traditionnel, des écoles coraniques et

des instituts de l'enseignement traditionnel ainsi que l'annulation des examens normalisés nationaux, alors qu'il a décidé de maintenir les examens prévus à partir du 31 août prochain.

Dans un communiqué, le mi-

nistère indique que dans le cadre des mesures préventives prises par le Royaume dans le but d'enrayer la propagation de la pandémie du Covid-19, il informe l'ensemble des étudiants, des élèves et de leurs parents qu'il a

été décidé de ne pas reprendre les cours présentiels au sein des espaces de l'enseignement primaire traditionnel, des écoles coraniques et des instituts de l'enseignement traditionnel durant la période restante de l'année scolaire 2019/2020 et de poursuivre les cours à travers la plateforme numérique dédiée à l'enseignement traditionnel "douroussi.ma".

Il a été également décidé d'annuler les examens normalisés au niveau national, à savoir l'examen de la 6ème année du primaire et celui de la troisième année du collège de l'enseignement traditionnel, tout en se basant sur les notes du contrôle continu et de l'examen normalisé passé au niveau de l'établissement, précise la même source, ajoutant qu'ils seront annulés aussi les examens normalisés au niveau de l'établissement à tous les niveaux non diplômant pour l'enseignement

secondaire et terminal traditionnel. Le passage au niveau suivant dépendra, pour ces niveaux, des notes des contrôles continus.

Le ministère a décidé aussi de tenir à partir du 31 août prochain les examens normalisés de l'enseignement traditionnel à l'échelle nationale pour l'obtention des diplômes de l'enseignement primaire et secondaire pour les candidats libres, du diplôme du baccalauréat de l'enseignement secondaire traditionnel pour les candidats officiels et libres et de la licence (Alimiya) de l'enseignement traditionnel, à condition que les sujets de ces épreuves ne prennent en considération que les cours présentiels dispensés jusqu'à la date du 14 mars.

La source annonce également que la reprise effective des cours au titre de l'année académique 2020/2021 aura lieu le 3 septembre prochain.

## Soutien du Groupe OCP aux élèves de Khouribga

Le Groupe OCP à travers son initiative "A4Community" (A4C) a lancé plusieurs initiatives pour le soutien scolaire des élèves de la province de Khouribga et la commercialisation à distance des produits locaux des coopératives de la région, et ce dans le cadre des mesures visant à faire face aux répercussions économiques de la crise sanitaire du coronavirus.

Ainsi, plusieurs volontaires de l'initiative A4Community ont lancé une action pour accompagner un groupe d'élèves de différents niveaux d'enseignement dans la province de Khouribga, en particulier dans les zones rurales, indique un communiqué du Groupe OCP parvenu à la MAP.

Initiée sous le slogan "Etudions-ensemble" +N9raw Jmi3+, cette action s'inscrit dans le cadre des mesures d'accompagnement de la suspension temporaire des cours en raison des mesures préventives prises pour lutter contre la pandémie du coronavirus.

Dans ce sens, un groupe de collaborateurs du Groupe OCP se sont portés volontaires pour accompagner ces élèves à distance dans le but d'assurer des cours notamment dans le cadre de la préparation des examens à venir, en utilisant les moyens de communication disponibles qui conviennent à chaque élève, ajoute la même source, relevant que les cours de soutien qui ont débuté le 4 mai dernier ont profité à 76 élèves provenant de 9 zones rurales de la province de Khouribga et ont été assurés par 20 bénévoles de ladite initiative.

Cette initiative devrait inclure le plus grand nombre possible d'élèves dans les prochains jours, précise le communiqué.

Les bénévoles de l'initiative Act4Community-Khouribga ont également coordonné avec la coopérative "Khayer Al Barchawiya" pour lancer une initiative de marketing dans le but de commercialiser les produits de cette coopérative. Cette dernière

est détenue par un groupe de jeunes agriculteurs d'Ain Kaiser (province de Khouribga).

Cette initiative vise à atténuer les répercussions sociales et économiques de la pandémie sur ces jeunes agriculteurs, tout en respectant les règles de confinement et de prévention imposées par l'Etat, poursuit le communiqué, faisant savoir que dans le cadre de cette initiative, chaque client peut commander un panier de légumes et ou de produits laitiers, des champs d'Ain Kaiser connus pour la qualité de leurs produits, ensuite la coopérative s'occupe de la livraison à domicile en peu de temps et à petit prix.

Pour rappel, la coopérative "Khayer Al Barchawiya" en collaboration avec les volontaires de A4Community Khouribga se sont engagés à respecter les mesures préventives de sécurité à toutes les étapes de ce processus de commercialisation afin de préserver la santé et la sécurité des agriculteurs, des livreurs et des consommateurs.

La coopérative a reçu une cinquantaine de demandes au cours de la première semaine du lancement de cette initiative et a gagné l'approbation et la confiance de nombreux clients, indique-t-on de même source.

Par ailleurs, et dans le cadre du soutien à l'économie sociale et solidaire dans la région, et à la lumière des circonstances qui prévalent en raison de la pandémie du Covid-19, Act4Community Khouribga en collaboration avec les coopératives de la région a conçu un catalogue répertoriant les produits locaux commercialisés.

Le catalogue qui rassemble une centaine de produits de 28 coopératives vise, d'une part, à créer un pont de communication entre les coopératives et les clients pendant la période de confinement et, d'autre part, à permettre l'ouverture des coopératives sur de nouveaux horizons, notamment au niveau régional, d'autant plus que ces dernières ont toujours rencontré des obstacles



sur le plan du marketing direct et électronique, malgré la qualité de leurs produits, précise le communiqué.

Ce catalogue consolide une collection riche et variée de produits locaux, notamment le textile, la poterie, les épices, les huiles naturelles, le miel, le couscous, les gâteaux, etc. Le catalogue est téléchargeable sur la page Facebook officielle d'Act4Community Khouribga, où on retrouve également les modalités d'achat à distance, de livraison et de paiement, ainsi que les mesures préventives adoptées pour la préservation et la sécurité des consommateurs.

Parallèlement, A4Community Khouribga veille à faire connaître les produits de ces coopératives et les rapprocher des clients potentiels. En effet, sur la page Facebook de A4C Khouribga sont publiées, de manière périodique, des affiches des coopératives qui contiennent une description précisant les caractéristiques de ses produits et les contacts nécessaires.

En ce qui concerne le processus de distribution et de livraison des commandes, A4C a mis en relation les coopératives avec

de nombreux entrepreneurs locaux / TPE qui se sont convertis dans le domaine de la distribution et de livraison. Il reste ainsi à chaque coopérative le soin de choisir le distributeur qui lui correspond.

Dans la même logique, A4C a lancé la production et la publication d'une série de vidéos de formation destinée aux coopératives, autour du marketing e-commerce et stratégique notamment afin de satisfaire le client, de créer sa propre marque, et ainsi une identité fiable pour la coopérative, la distinguant de ses concurrents sur le marché.

Le soutien à l'économie sociale et solidaire est considéré comme l'un des axes les plus importants sur lesquels repose l'initiative A4C, en raison de son rôle important dans la réalisation du développement économique, la stabilité sociale, la contribution au produit intérieur brut et la création d'emplois, surtout dans le monde rural. En une phrase, l'initiative vise à accompagner un groupe de coopératives dans l'objectif de développer, de commercialiser et d'introduire leurs produits sur le marché local et national.

# Initiative citoyenne pour venir en aide aux jeunes apprenants ruraux d'Essaouira



**A** lors que l'élan de solidarité extraordinaire et de mobilisation générale à l'échelle nationale ne cesse de gagner en puissance dans les différentes régions du Royaume, avec pour dessein de porter assistance aux personnes et familles vulnérables et d'atténuer leurs souffrances induites par les effets socioéconomiques de la pandémie du Covid-19, le tissu associatif veille, lui aussi, en

fonction des ressources disponibles, à apporter sa contribution pour surmonter ensemble cette dure épreuve.

Ainsi, la ville d'Essaouira vit, à l'instar des autres cités du Royaume, au rythme d'un dynamisme exemplaire et d'une vitalité débordante de la part des acteurs associatifs, notamment les jeunes, donnant ainsi libre cours à un foisonnement d'initiatives et d'actions ciblant les personnes et familles néces-

sitaires afin de leur prêter main forte sur les plans social, économique et aussi psychologique, durant cette conjoncture exceptionnelle que traverse le pays.

Ces actes de générosité traduisent avec éloquence, si besoin est, les valeurs d'entraide, d'empathie et de commiseration ô combien ancrées dans la société marocaine, et illustrent, sans ambages, les compétences des composantes de la société civile, fortement impliquées dans la bataille acharnée pour vaincre ce "mal" invisible, ainsi que leurs capacités, qui ne sont plus à démontrer, pour assumer le rôle qui leur est dévolu au sein de la communauté.

Dans ce sens, les associations "MogaJeunes" et "Marocains Pluriels" ont uni leurs efforts pour lancer une initiative citoyenne visant à venir en aide aux jeunes apprenants (filles et garçons), notamment les élèves de la 1<sup>ère</sup> et de la 2<sup>ème</sup> année du baccalauréat en milieu rural, et à les soutenir pour poursuivre leurs cours à distance dans les meilleures conditions.

Baptisée "Charji Lih", cette action fort louable consiste en l'octroi de recharges internet d'un mois afin de garantir à ces candidats au baccalauréat, issus de familles modestes, voire démunies, qui poursuivent leurs cours et se préparent pour les examens, la conti-

nuité pédagogique de l'opération d'apprentissage à distance sans difficultés, à la lumière des mesures préventives décreées pour enrayer la propagation du Covid-19.

Vu que le prix d'une recharge internet est devenu une charge supplémentaire pour ces familles dans le besoin en cette conjoncture délicate engendrée par la propagation de la pandémie et ses lourdes répercussions sur les plans social et économique, "MogaJeunes" et "Marocains Pluriels" ont décidé de mener cette action solidaire afin de prêter main forte à ces ménages et à leurs progénitures, consacrant ainsi les nobles valeurs humaines qui constituent l'ADN de l'identité plurielle de chaque Marocaine et Marocain.

Pour assurer la réussite de cette opération, les porteurs de cette initiative soulignent disposer, à cette fin, d'une liste exhaustive de noms d'élèves munis de leurs numéros de téléphone, ajoutant avoir lancé également un appel sur les réseaux sociaux à l'endroit de toute personne souhaitant contribuer, elle aussi, à cette action humanitaire en offrant une recharge internet à distance pour l'un ou l'une de ces candidats et candidates.

Dans ce sens, le président de l'Association "MogaJeunes", ➡➡

## Le pavillon n°6 de l'hôpital Hassan II d'Agadir fait peau neuve

**Q**uelque 192.000 DH ont été alloués à des travaux de mise à niveau du pavillon n°6 de l'hôpital régional Hassan II, spécialisé dans la chirurgie générale.

La grande partie de ce montant a été versée par le ministère de la Santé, en plus des bienfaiteurs qui ont contribué à hauteur de 32.000 DH, tandis que 30.000 DH proviennent d'une collecte de fonds et ont été destinés à l'achat de produits pour la peinture et quelques accessoires.

Le personnel médical et infirmier du pavillon a également contribué à hauteur de 30.000 DH pour la qualification de cette infrastructure. Cette initiative a été fortement saluée par leurs collègues et les personnes œuvrant dans le domaine de la santé.

Le pavillon n°6 de l'hôpital régional Hassan II est d'une capacité litière de 41 lits et a accueilli, en 2019, un total de 3.359 patients, apprend-on auprès de la direction régionale de la santé.

Les journées d'hospitalisation se chiffrent à 14.832 pour une durée moyenne de séjour de 4,42 jours, alors que le taux d'occupation moyen est estimé à 99,11 %.

►► Otmane Mazzine, a confié à la MAP que cette opération, menée en étroite collaboration avec l'Association "Marocains Pluriels", s'inscrit dans le prolongement des multiples actions entreprises depuis la déclaration de l'état d'urgence sanitaire dans le Royaume, suite à la propagation du Covid-19, aussi bien en matière de sensibilisation aux risques du nouveau coronavirus qu'en termes d'aide et d'assistance, notamment matérielle, aux familles démunies et vivant en situation de précarité.

"L'Association MogaJeunes s'est déjà fortement engagée afin d'assurer aux enfants scolarisés des douars d'Aït Daoud dans la province d'Essaouira, notamment les élèves de la 6ème année du cycle primaire, des recharges internet d'un mois pour qu'ils puissent poursuivre leurs cours à distance", a-t-il rappelé.

Et de relever que suite à la décision du ministère de l'Education nationale, de la Formation professionnelle, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique relative à l'organisation des examens de la 1ère et de la 2ème année du baccalauréat, les membres de « MogaJeunes » et de « Marocains Pluriels » ont eu l'idée judicieuse d'offrir des recharges internet pour les candidats issus des douars d'Aït Daoud, afin de leur permettre de poursuivre leurs cours à distance dans les meilleures conditions possibles", a-t-il précisé. "Nous sommes des jeunes et aussi d'anciens élèves. Nous savons très bien que durant cette période de préparation des examens, un seul élément qui manque, surtout une connexion internet en ces temps actuels, peut perturber la continuité pédagogique et engendrer des difficultés pour les jeunes apprenants qui seront dans l'incapacité de poursuivre leurs cours à distance et leurs préparations en prévision des épreuves finales (examens national et régional)", a expliqué Otmane Mazzine.

Dans ce cadre, a-t-il noté, "nous nous employons, avec nos ressources et l'aide de bienfaiteurs, afin d'assurer des recharges internet pour le plus grand nombre de jeunes apprenants en milieu rural afin qu'ils puissent continuer l'opération d'apprentissage à distance et leur interaction avec leurs professeurs à l'instar de leurs collègues en milieu urbain".



Et de faire savoir qu'après que les candidats au baccalauréat dans la commune d'Aït Daoud ont eu droit à des recharges internet, l'opération, qui a eu un écho très favorable, s'est élargie pour faire bénéficier d'autres jeunes apprenants: des listes ayant été d'ailleurs envoyées aux initiateurs de cette action pour venir en aide à des élèves supplémentaires en milieu rural, établis dans d'autres régions du Royaume (El Kelaa des Sraghna, Tata, Ouarzazate, Taounate, Oujda, entre autres), précisant que 613 recharges ont déjà été envoyées à leurs destinataires. "Et l'opération se poursuit toujours!", a-t-il soutenu avec enthousiasme.

Après avoir plaidé pour le soutien et la multiplication de telles initiatives citoyennes, Otmane Mazzine a souligné l'importance de pérenniser cet élan de solidarité à la faveur de la synergie des

efforts et de la fédération des énergies des forces vives du pays, insistant sur le rôle prépondérant que la société civile et la jeunesse doivent assumer, au sein de la communauté, notamment en ces temps de crise, pour la consolidation de la cohésion sociale.

"Charji Lih, tout est dans l'intitulé de notre opération, l'aspect simple et facile, la darija, et l'objectif très clair", a affirmé, pour sa part, le président de l'Association "Marocains Pluriels", Ahmed Ghayet.

"Nous invitons les jeunes à ne pas brider leur imagination, à faire preuve d'inventivité et à innover : la façon de militer sur le terrain aujourd'hui doit sortir des sentiers battus et ne pas reproduire les schémas déjà utilisés, et notre jeunesse, Dieu merci, est toujours innovante", s'est-il félicité dans une déclaration similaire.

Et Ahmed Ghayet de poursuivre : "Avec les membres de MogaJeunes, nous cherchions une autre opération à mener, après celle fortement réussie de « Abouab Ramadan », une action de terrain et en direction du monde rural, mais qui respecte en même temps les mesures de confinement sanitaire et évite les contacts directs".

« Lorsque nous avons appris que les écoles resteraient fermées jusqu'en septembre, nous avons pensé à ces centaines de jeunes apprenants, de familles modestes et démunies et habitant les villages et douars. C'est ainsi qu'est née l'idée de Charji Lih", a expliqué ce militant associatif.

"De notre côté, nous avons lancé l'appel et partagé le message sur les réseaux sociaux avec nos amis. Sincèrement, la réponse a été immédiate: en quelques heures seulement après le début de cette action, nous avons reçu des dizaines et des dizaines de dons de recharges et les réponses continuent encore d'arriver", s'est-il réjoui.

Ahmed Ghayet a fait savoir que des demandes ont été soumises aussi aux directeurs d'établissements scolaires avec qui "nous sommes en contact en vue de nous envoyer d'autres listes de jeunes apprenants ne pouvant pas poursuivre leurs cours via WhatsApp, faute d'unités téléphoniques".

"Le succès de cette initiative prouve encore trois choses : nos jeunes sont au front et sont à la hauteur de l'enjeu; la jeunesse rurale est avide d'enseignement; et nos concitoyens, dans leur grande majorité, sont d'une grande générosité quand ils se reconnaissent dans une cause. Autant de beaux enseignements pour le Maroc d'après", a-t-il conclu.

## Soutien de 900 femmes enceintes vivant dans une situation de précarité à Méknès

La Division de l'action sociale (DAS) de la préfecture de Méknès a lancé, récemment, un programme spécial pour venir en aide aux femmes enceintes et celles qui viennent d'accoucher dans les maternités ou l'hôpital provincial de la mère et de l'enfant "Banio", relevant de la préfecture.

Doté d'un montant d'un million de dirhams, ce programme porte notamment sur la distribution de 900 paniers de denrées alimentaires, des vêtements pour enfants et des produits paramédicaux au profit des bénéficiaires dans le besoin, indique un communiqué de la DAS, ajoutant qu'une partie de cette enveloppe sera allouée à l'équipement de la maternité du cercle de Moulay Driss Zerhoun, laquelle bénéficie à la population de cinq communes relevant du même cercle.

Ce projet qui est le fruit d'un partenariat entre l'Initiative nationale pour le développement humain (INDH), la délégation

provinciale de la santé de Méknès et l'Association "Réseaux de santé pour le développement sanitaire (Meknès)", a pour objectif d'apporter assistance aux femmes enceintes vivant dans une situation précaire pendant la période du confinement lié au Covid-19, précise-t-on de même source.

Il s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du programme de la stimulation du développement humain des générations montantes, porté par l'INDH, notamment en ce qui concerne l'amélioration de la santé de la mère et de l'enfant et des indices y afférents outre la réduction de la mortalité maternelle et infantile et la promotion de l'accouchement sous surveillance médicale.

L'opération de distribution de ces aides lancée, récemment, au niveau de la maternité du centre de santé de la commune Moulay Idriss Zerhoun, sera généralisée aux autres centres relevant du territoire de la préfecture de Méknès.

## Altair de Sousa Maia

*Le Maroc est bien placé pour jouer le rôle de facilitateur en matière de relations internationales*

L'expert international brésilien en affaires économiques, Altair de Sousa Maia, a mis en avant l'approche marocaine de lutte contre le nouveau coronavirus, qui est, selon lui, à même de préserver la santé des citoyens, mais aussi de protéger le système productif national. Pour ce professeur en économie de l'Université de Brasília, le Maroc, un pays leader et dynamique en Afrique, est parmi les mieux placés pour bien gérer ses rapports, économiques notamment, avec ses partenaires africains durant et après la crise sanitaire. Dans une interview accordée à Khalid Attoubata de l'agence MAP, Altair de Sousa Maia, qui a notamment travaillé auprès des ministères brésiliens des Relations extérieures et de l'Industrie et du Commerce, a, par ailleurs, souligné les particularités de la situation de la pandémie du nouveau coronavirus au Brésil, devenu un des pays les plus touchés au monde. L'auteur de "ZPCAS : Une nouvelle donne pour l'Atlantique Sud" s'est arrêté également sur les perspectives de développement au sein des BRICS et sur ce à quoi ressembleraient les pays membres à l'ère post-coronavirus.

**P**our contenir la propagation du nouveau coronavirus, le Maroc a adopté diverses mesures préventives pour atténuer l'impact économique et social de la pandémie. Comment évaluez-vous ces mesures et à quel point elles ont permis de protéger la santé publique et l'économie nationale ?

Le monde entier traverse cette crise sanitaire dans la douleur, avec un impact profond sur les économies et notamment les entreprises qui risquent la faillite dans certains cas de figure.

Ces mesures sont à même de préserver la bonne santé de l'économie, notamment si elles couvrent l'ensemble de la structure de production, tant au niveau du secteur des biens que celui des services, ce qui est encore plus essentiel pour les petites, moyennes et micro-entreprises.

Dans ce sillage, l'expérience marocaine se distingue à bien des égards. Fer de lance de la réponse marocaine à la propagation de la pandémie de Covid-19, le Fonds marocain de gestion du nouveau coronavirus, doté de plus de 32 milliards de DH, est crucial pour maintenir le bon fonctionnement de l'économie et pour renforcer sa résilience.

Cette initiative est, par ailleurs, fondamentale pour assurer une promptre reprise de la croissance économique après la pandémie.

**Pour vous, comment les secteurs clés de l'économie marocaine, tributaire d'une grande valeur ajoutée et d'une impor-**

**tante capacité à créer des emplois, peuvent-ils surmonter cette crise ?**

En effet, différents secteurs de l'économie du Royaume seront affectés, plus ou moins, par la crise et ce, de différentes manières. Par exemple, l'agriculture, y compris celle à petite échelle, sera peu affectée par la crise sanitaire.

Cependant, les autres secteurs, à leur tête l'industrie automobile, subiront un impact plus profond, bien qu'il existe des activités qui ont, de par leur nature, cette capacité de se remettre rapidement en selle, après la fin des mesures d'isolement social.

Par ailleurs, les secteurs structurels de l'économie, comme l'industrie automobile, la pêche maritime et le tourisme, auront besoin d'un peu plus de temps pour reprendre le rythme d'avant la pandémie.

Ces secteurs, qui tirent leur importance du nombre d'emplois qu'ils créent et des revenus qu'ils génèrent, doivent jouir d'une grande attention, d'autant plus qu'ils jouent un rôle important dans la stabilité économique.

**Quels sont les scénarios de reprise économique en Afrique et comment le marché africain va-t-il réagir à cette crise sanitaire ?**

Le commerce du Maroc avec l'Afrique, tout comme d'ailleurs celui de tous les pays du monde avec ce continent, est affecté par la pandémie du nouveau coronavirus.

Le retour du Maroc à l'Union africaine en 2017 a donné un nouvel élan aux relations politiques et économiques avec les pays du continent et consacré le Royaume comme un

partenaire crédible aux plans politique et économique.

La situation en Afrique, qui aura plus que jamais besoin de soutien et d'appui pour revigorer son économie, devrait conforter le Maroc dans son statut de passerelle pour les acteurs européens et mondiaux en Afrique et comme étant un "refuge sûr" pour les actions mondiales en Afrique.

**Le continent africain ne devrait-il pas penser à conjuguer les efforts et à apporter une réponse commune à la pandémie de Covid-19 ?**

Le temps passé par le Maroc en dehors de l'Union africaine ne l'a pas éloigné des pays africains. Qui plus est, le Royaume a développé une grande capacité à diversifier ses partenaires et à établir des liens commerciaux et politiques solides avec différentes régions du monde, particulièrement avec l'Europe.

A travers ce cumul, le Maroc est bien placé pour jouer le rôle de facilitateur en matière de relations internationales et africaines et de hub économique.

Le Maroc peut s'ériger davantage en grande plateforme entre le monde et l'Afrique, en l'occurrence au niveau de la coordination du soutien mondial aux efforts des pays africains visant à lutter contre la pandémie.

L'initiative de SM le Roi Mohammed VI, qui avait proposé le lancement d'une initiative des chefs d'Etat africains visant à établir un cadre opérationnel pour soutenir les dirigeants de la région dans la gestion de

la pandémie, conforte la position du Maroc en tant qu'acteur majeur en Afrique, ainsi que le leadership du Souverain.

**Le Brésil, un des pays les plus touchés au monde par la pandémie, est confronté à une situation économique difficile en raison de la propagation du Covid-19. Quel avenir entrevoiez-vous pour le pays et les membres des BRICS en général ?**

Le Brésil est un cas "sui generis" dans la lutte contre la pandémie et dans ses relations internationales. Pour ce qui est de la lutte contre le Covid-19, on est appelé à appréhender ce qu'est une "économie de guerre". Il s'agit d'une période où chacun doit s'unir dans la lutte contre un ennemi commun.

Au Maroc, par exemple, il y a un effort national, dans lequel sont engagés tous les secteurs concernés par la lutte contre la pandémie et SM le Roi a joué un rôle essentiel pour unir tout le peuple marocain en cette période difficile.

Au Brésil c'est différent. Les divergences politiques ont profondément impacté la gestion de la pandémie et l'efficacité des mesures prises dans ce sens.

De ce fait, le Brésil sera le plus touché par la crise parmi les pays membres de l'organisation des BRICS, qui regroupe également la Chine, la Russie, l'Inde et l'Afrique du Sud.

La solution au Brésil devrait être à la fois juridique, politique et administrative afin de rétablir la situation d'avant crise sanitaire.





## La situation empire au Brésil, l'étau se desserre en Europe



La pandémie de coronavirus, en recul en Europe où les restrictions s'allègent chaque jour, est en forte progression en Amérique latine, le Brésil ayant dépassé pour la première fois 1.000 morts en 24 heures.

"Notre pays est en train d'aller de mal en pis", résume Gilberto Ferreira, un retraité de Rio de Janeiro. "Nous avons un gouvernement inefficace, et les gens de leur côté ne respectent pas les règles de la pandémie".

Cinq mois après l'apparition en Chine de cette maladie qui a fait plus de 320.000 morts à travers la planète, le Brésil est devenu le troisième pays au monde en nombre de contaminations. Et il a enregistré mardi un bilan quotidien de 1.179 décès, selon le ministère de la Santé.

Cette progression a porté le total des morts à 17.971 au Brésil, qui déplore plus de la moitié des plus de 30.000 décès enregistrés en Amérique latine et dans les Caraïbes.

De nombreux experts considèrent les chiffres ministériels très largement sous-estimés: le Brésil manque cruellement de tests.

D'autres pays d'Amérique latine enregistrent eux aussi de fortes progressions du Covid-19.

C'est le cas du Chili, 18 millions d'habitants, qui a connu mardi sa plus forte hausse de contaminations

(3.520) et de décès (31) en 24 heures.

L'armée s'est déployée dans des quartiers pauvres de Santiago, où la population s'est affrontée à la police pour réclamer des aides contre la faim.

"Ils n'ont pas de travail, ils sont enfermés chez eux et ne peuvent pas sortir pour chercher du travail", explique Jorge, un charpentier au chômage. "Les Chiliens, les travailleurs, en sont réduits à devoir sortir pour voler".

En revanche, avec moins de 3.000 décès et quelques 88.000 cas recensés, l'Afrique est pour l'instant relativement épargnée par la pandémie.

Pour Antonio Guterres, le secrétaire général de l'ONU, cela est dû "au fait que la plupart des gouvernements et des sociétés africaines ont pris à temps des mesures très courageuses de prévention qui sont d'ailleurs une leçon pour quelques pays développés qui ne l'ont pas fait".

Ce qui n'empêchera pas des millions de personnes de "basculer dans la pauvreté extrême", a ajouté M. Guterres.

Et, si l'épidémie est contenue, les préjugés contre les malades du coronavirus ont libre cours dans certains pays.

"Le coronavirus n'est pas une maladie honteuse", ont dû rappeler les autorités à travers le continent, où

des malades ont été expulsés par leurs propriétaires, des infirmières abandonnées par leur époux et les noms de cas contacts jetés en pâture sur les réseaux sociaux.

En Europe, où la pandémie, à laquelle ont succombé 168.000 personnes, semble sous contrôle, les bilans quotidiens sont généralement

en baisse.

Sauf en Russie qui a fait état mercredi d'un bond de 135 morts en 24 heures, tandis que le nombre de cas a dépassé les 300.000, selon les données officielles.

Partout sur le Vieux continent, la tendance est à la levée progressive des sévères restrictions prises au plus fort de la crise sanitaire.

En Espagne, l'un des pays les plus endeuillés le Covid-19, Barcelone devait rouvrir mercredi les parcs et les plages aux promeneurs - mais pas aux baigneurs. En revanche, le pays s'est résolu à rendre le port du masque obligatoire dès l'âge de six ans dans la rue ou dans les lieux publics quand il n'est pas possible de garder ses distances.

Après l'Italie, qui a annoncé samedi qu'elle rouvrirait à partir du 3 juin ses frontières aux touristes de l'Union européenne et annulait la quarantaine obligatoire pour les visiteurs étrangers, la Grèce devait présenter mercredi son plan pour la reprise de la saison touristique.

Cinq pays d'Europe centrale (Allemagne, Autriche, Hongrie, Slovaquie et République tchèque) envisagent d'ouvrir les frontières entre eux vers la mi-juin.

Il est temps pour relancer l'économie: victime collatérale de l'effondrement du trafic aérien provoquée

par la pandémie, le fabricant britannique de moteurs d'avion Rolls-Royce a annoncé mercredi la suppression d'"au moins" 9.000 postes, soit 17% de ses effectifs.

"Les gouvernements font ce qu'ils peuvent pour soutenir les entreprises à court terme mais ils ne peuvent remplacer de façon durable la demande de clients qui n'existe" plus, a expliqué Warren East, le directeur général.

La situation n'est guère plus enviable dans le secteur de la restauration. Contraint de fermer son trois étoiles sur les quais de Seine à Paris - indétrônable meilleur restaurant du monde - le chef Guy Savoy s'est converti, à contre-cœur, dans la vente en emporter. Sa mythique soupe d'artichaut à la truffe est désormais disponible en take-away, à réchauffer chez soi au micro-onde.

Mais la pandémie, en dépit de son bilan macabre et de son coût social, aura aussi permis de sauver des vies. Routes plus sûres en Thaïlande, suicides en baisse au Japon, crimes en repli en Inde, moins de décès liés à la pollution en Chine: le confinement imposé pour endiguer le coronavirus a sauvé des milliers de vie en Asie, d'après les experts.

Une tendance qui pourrait cependant rapidement s'inverser du fait de la levée des restrictions.



Les préjugés contre les malades du coronavirus ont libre cours dans certains pays

# La Chine se prépare à proclamer sa victoire sur le virus

Ils devraient comme un seul homme célébrer la fin de l'épidémie en Chine: les 3.000 députés de l'Assemblée nationale populaire (ANP) se réunissent à partir de vendredi pour la grande messe annuelle du régime communiste, tout à la gloire du président Xi Jinping.

Au pouvoir depuis sept ans, le dirigeant chinois fait face à la plus grave crise de son règne, son régime étant accusé d'avoir tardé à réagir à l'apparition du nouveau coronavirus fin 2019 dans le centre du pays, causant des centaines de milliers de morts dans le monde et une catastrophe économique planétaire.

Mais avec le reflux de la pandémie sur le sol national, Pékin se pose en vainqueur face au Covid-19, à côté de pays occidentaux mal préparés, où la maladie continue à faire des ravages.

Le cadre solennel du Palais du peuple, siège du parlement chinois à Pékin, pourrait ainsi permettre au régime de marquer un point dans sa guerre idéologique face à l'Occident.

La session du parlement "devrait donner l'occasion à Xi Jinping de proclamer la victoire totale dans 'la guerre populaire' contre le virus", prévient la politologue Diana Fu, de l'Université de Toronto (Canada).

L'épidémie a forcé Pékin, pour la première fois depuis l'ère maoïste, à reporter cette session plénière annuelle, qui aurait dû s'ouvrir en mars selon un rituel bien huilé.

Au lieu des deux semaines habituelles, la session ne devrait pas durer plus de sept jours.

Autre signe que le combat n'est pas achevé, la session se tient pratiquement à huis clos, la presse étant invitée à suivre l'essentiel des débats en ligne. Les rares journalistes autorisés à couvrir l'événement le feront après test de dépistage et mise à l'isolement dans l'attente du résultat.

Le pays, qui a fermé sa porte aux ressortissants étrangers depuis fin mars, redoute une deuxième



vague épidémique. Des résurgences du virus sont apparues ces dernières semaines.

Le premier jour de la session est traditionnellement dévolu au discours du Premier ministre Li Keqiang, très attendu cette année sur l'économie, alors que le pays vient d'essayer un recul de son produit intérieur brut (-6,8%) pour la première fois de son histoire en termes trimestriels.

Grande première: face à la débâcle économique mondiale, qui pénalise les exportations du géant asiatique, M. Li pourrait s'abstenir d'annoncer un objectif de croissance.

"Je m'attends à ce que le rapport du Premier ministre ne définisse pas clairement d'objectif chiffré mais soit plutôt une déclaration de prin-

cipe", prévient Gu Su, professeur de droit et philosophie à l'Université de Nankin (est de la Chine).

D'autres experts misent sur une cible de croissance qui serait limitée au deuxième semestre de l'année en cours, ou bien qui porterait sur deux ans (par exemple +10% pour 2020 et 2021).

Li Keqiang pourrait surtout profiter de l'occasion pour annoncer un vaste plan de relance, selon un expert occidental qui a requis l'anonymat.

Les mesures de soutien annoncées par Pékin depuis le début de l'année n'ont représenté que 1,5 point de PIB, très loin des 6% annoncés par exemple en France, souligne-t-il.

Face à l'urgence, l'ANP, chambre d'enregistrement des décisions

du Parti communiste au pouvoir, pourrait autoriser le gouvernement à laisser filer le déficit budgétaire et à émettre un emprunt spécial, selon le quotidien de langue anglaise Global Times.

"Cela pourrait résulter en milliers de milliards de yuans supplémentaires pour la relance", pronostique cette émanation du pouvoir.

Des analystes cités par le journal estiment que le ratio du déficit rapporté au PIB pourrait ainsi grimper à 8% au lieu de 2,8% l'an dernier. Quant au grand emprunt, il pourrait touter les 5.000 milliards de yuans (640 milliards d'euros).

Pas question pour autant que Pékin réédite le colossal plan de relance qu'il avait engagé après la crise financière de 2008 (13 points de

PIB).

"Personne ne s'attend vraiment à ce que la Chine veuille jouer la locomotive mondiale comme à l'époque. Si l'économie chinoise repartait maintenant, ce serait à un moment où la demande mondiale est complètement atone", relève l'expert occidental.

Le régime, dont la légitimité dépend largement de la croissance économique, surveillance comme le lait sur le feu le taux de chômage, qui a atteint ces derniers mois des niveaux record (6,2% en février pour les seules zones urbaines).

"J'espère que le pays va soutenir l'emploi des étudiants", déclare Feng Anni, une étudiante rencontrée à Wuhan, la ville à l'épicentre du virus. "Beaucoup de gens de tous âges sont menacés par le chômage."

## Francis Collins : *Un vaccin Covid-19 sera un bien public mondial*

Si les Etats-Unis développent en premier un vaccin contre le nouveau coronavirus, ils auront le devoir de le partager rapidement avec le monde, dit à l'AFP Francis Collins, directeur des Instituts nationaux de santé (NIH), alors que le gouvernement de Donald Trump veut produire en priorité des doses pour toute la population américaine.

Le futur vaccin devra-t-il être considéré comme un "bien public mondial", comme les présidents français et chinois l'ont affirmé? "Je suis absolument d'accord avec cela", répond Francis Collins, en s'inquiétant tout particulièrement du sort de l'Afrique. "Si nous ob-

tenons un vaccin qui marche, j'aimerais qu'il soit disponible au plus vite là-bas, et en Amérique du Sud, et regardez ce qui se passe au Brésil", poursuit le scientifique, responsable d'un organisme de recherche au budget de 42 milliards de dollars. "Nous avons une grande responsabilité. Nous sommes le pays le plus riche au monde, nous ne pouvons pas nous contenter de nous occuper de nous-mêmes, ce serait terrible".

L'administration Trump s'est fixé comme objectif de produire 300 millions de doses d'ici janvier, pour vacciner tous les Américains. S'ils réussissaient, les Etats-Unis devraient-ils exporter une partie de

leur production pour les populations vulnérables d'autres pays, avant d'avoir vacciné toute leur population?

"Je pense personnellement que cela devra être de la plus haute importance, et pas en 2022", répond Francis Collins. "Peut-être dès la fin de cette année, quand nous aurons la capacité."

Avant de tempérer en soulignant: "tout cela est fondé sur un grand espoir, mais ne se concrétisera pas forcément".

L'un des vaccins expérimentaux les plus avancés dans le monde est celui de la société biotechnologique américaine Moderna, partenaire des NIH et à qui

le gouvernement américain a accordé près d'un demi-milliard de dollars. Washington a aussi passé un contrat avec le laboratoire français Sanofi pour avoir priorité sur la future production d'un vaccin, ce qui a provoqué l'émoi en France, forçant l'entreprise à clarifier que la priorité ne valait que pour les usines américaines du groupe.

Le docteur et généticien admet qu'on puisse voir dans la stratégie américaine une volonté de faire passer "l'Amérique d'abord", mais insiste que la coopération internationale entre scientifiques est réelle. "Tout le monde a le droit d'obtenir ce qui peut sauver sa vie dans une

pandémie telle que celle-ci", dit Francis Collins, 70 ans.

La définition de "bien public mondial" étant floue, pense-t-il que les laboratoires puissent réaliser des bénéfices sur la vente d'un éventuel vaccin que sept milliards de Terriens pourraient réclamer?

"Il ne faut pas que cela se transforme en manne financière, c'est évident", dit Francis Collins. "Mais les entreprises vont dépenser des milliards de dollars pour produire ces vaccins, on ne peut pas leur demander d'absorber ces coûts. Il faut trouver une indemnisation raisonnable, mais pas au point de faire bondir leur rentabilité".

# Mondialisation avancée et imprévisibilité

Par Fathallah Oualalou

Senior fellow, Policy Center for the New South - PCNS.

Auteur de « La mondialisation et nous, le sud dans le grand chamboulement ». La Croisade des Chemins.2020

Le XXI<sup>ème</sup> siècle est celui du « stade suprême » de la mondialisation, avec toutes ses manifestations aux niveaux de la production, de l'échange, de la technologie et de la culture. Avec l'accélération de son avancée, la mondialisation est devenue de plus en plus « complexe » (Thierry de Mont Brial), et donc chargée « d'incertitudes » (Edgar Morin). L'imprévisibilité est ainsi devenue la marque de notre temps.

Depuis le début du siècle, et donc en à peine 20 ans, la planète a subi trois déstabilisations majeures que rien ne laissait présager.

A l'origine de la première, il y a un séisme géopolitique : les attentats du 11 septembre 2001 aux Etats-Unis, perpétrés contre des bâtiments symboliques de la puissance américaine. La seconde, la crise économique de 2008, a été déclenchée à partir du complexe financier de cette même Amérique. Et la troisième est l'actuelle, celle de 2020. Parti de Chine, le Covid-19, virus jusque-là inconnu, s'est diffusé en quelques semaines dans le monde entier, entraînant une crise sanitaire sans précédent et une récession économique d'une ampleur inégalée.

La succession de ces trois cataclysmes qui ont déferlé, sans préavis, sur le monde a participé à réduire l'hégémonie absolue de l'Occident (Etats-Unis) à la faveur de la montée des pays asiatiques devenus plus efficaces. Même si la redistribution des cartes a commencé dès les années 90, le règne mondial de l'imprévisibilité a accéléré le changement des rapports de force entre les pôles géoéconomiques.

L'imprévisibilité serait-elle le produit de l'accélération de la globalisation dans un monde désormais « sans boussole » (RAMSES 2020) ?

Pourtant, les fondements de la gouvernance mondiale semblent avoir été bien construits au lendemain de la Seconde Guerre mondiale : sur le plan politique, par les deux superpuissances victorieuses (Etats-Unis, URSS) qui ont réussi à mettre en place les règles d'un multilatéralisme géré par l'ONU ; sur le plan économique, par les Etats-Unis et l'Occident qui ont créé des systèmes de régulation financière (FMI), économique (Banque mondiale) et commerciale (GATT, devenu OMC). Les peuples des pays colonisés qui luttaient pour leurs indépendances s'étaient alors rassemblés autour du concept « tiers-monde » à partir de la Conférence de Bandung et 1955.

Tout semblait donc bien codifié. Et la bipolarisation stratégique, animée par les deux blocs, encadrait le fonctionnement du monde. Rien d'essentiel n'était imprévisible.

A la fin du XX<sup>ème</sup> siècle, le monde a connu de grands bouleversements : dislocation - elle-même



inattendue - du système soviétique, montée des économies émergentes (Chine notamment), enrichissement des pays pétroliers devenus rentiers. Ce qui a contribué à la disparition de l'unité, certes formelle, du tiers-monde.

Par ailleurs, dès 1973, l'accumulation aux Etats-Unis des déséquilibres budgétaires et des paiements extérieurs était le signe précurseur d'un certain essoufflement de l'économie américaine face à la montée des économies japonaise et européenne. Mais, l'adhésion des USA dans les années 80 au paradigme néo-libéral et l'autodestruction de l'URSS en 1991 ont permis aux Américains de consolider leur leadership économique et géopolitique et de s'imposer ainsi comme une « hyperpuissance » (Védrine). Le monde est devenu unipolaire pour deux décennies.

## L'imprévisible, devenu une constante

Le 11 septembre 2001, cataclysme inédit, est le révélateur de la montée d'une radicalité islamique et de la naissance d'une nouvelle conflictualité fondée sur des antagonismes identitaires et religieux. Cette réponse radicale prétendait protester contre l'hégémonie américaine, source d'humiliation (la question palestinienne) et d'exacerbation des asymétries dans le monde.

La crise économique de 2008 n'était pas non plus annoncée. Elle a

cependant révélé les dérives de la mondialisation par la financiarisation abusive de l'activité économique et l'accentuation des inégalités sociales produites par la suprématie du néolibéralisme.

La nouvelle crise de 2020 produite par la pandémie de Covid-19 n'était pas non plus prévue. Elle a mis le monde à genoux et a démontré l'infinie fragilité de l'Homme en cette phase avancée de la mondialisation. La crise sanitaire a imposé un confinement planétaire et conduit à la crise économique. Parce que née au cœur du plus important atelier de Chine (Wuhan), elle a brisé les chaînes de valeur mondiales dès leur naissance et mis l'économie mondiale à l'arrêt.

En deux décennies, les deux premières du XXI<sup>ème</sup> siècle, le règne de l'imprévisible s'est installé, révélant la fragilité de notre monde mondialisé mais incapable d'anticipation.

## Une épreuve ... stimulante

Parce qu'elle est gigantesque, cette troisième crise peut être stimulante et une bonne occasion pour inciter les grands acteurs à jeter les bases et construire progressivement un « nouvel ordre mondial », celui qui n'a été mis en place ni après la disparition de l'URSS, ni après la crise économique de 2008. Un ordre nouveau implique non seulement des changements dans le mode de gouvernance mondiale, mais aussi et surtout des refondations et des

mutations pour y introduire de nouveaux centres d'intérêt : préservation de la vie, meilleur partage des ressources et sauvegarde de l'environnement.

La sortie de la crise actuelle constitue donc une opportunité et un moment de projection sur l'avenir pour en gérer à court terme les conséquences et, à partir de là, bâtir un monde nouveau.

Cela implique la gestion de certains arbitrages à travers l'interférence entre les enjeux et les défis avec idéalisme, certes, mais aussi réalisme.

La sortie de la crise sanitaire consacre au niveau de la politique économique un retour au keynésianisme comme cela a été le cas en 1930 et en 1945. Se pose alors la question de savoir comment relancer les économies et les systèmes productifs tout en gérant un endettement en constante augmentation malgré le niveau particulièrement bas des taux d'intérêt directeurs. Si l'UE semble chercher une réponse dans la mutualisation de l'endettement des pays membres dans le cadre d'une solidarité régionale, un véritable consensus sur le mode de remboursement des dettes qui accorderait un intérêt particulier aux pays en développement et aux pays pauvres né d'une grande concertation internationale, pourrait être LA solution. Car partout dans le monde, le remboursement de leurs dettes mettra les Etats face à de grands dilemmes étant

donné les difficultés d'accroître la pression fiscale, de retourner à la pratique de la rigueur budgétaire ou encore de restructurer la dette. La reprise attendue de la consommation des ménages qui ont vu leur épargne - forcée et/ou de précaution - augmenter durant le confinement, contribuera certainement à celle de l'économie. La concertation internationale devrait cibler la relance de l'économie, laquelle contribuerait à trouver une solution à l'endettement.

Le rebondissement de l'économie pourrait être au rendez-vous en 2021 si tous les pays réussissent leur déconfinement car cette crise, unique en son genre, est précisément le produit du confinement. Contrairement à la crise de 2008, elle n'est née ni d'un déséquilibre au niveau de l'offre (pas de choc de surproduction), ni de l'effondrement de la demande. De plus, la situation des banques est aujourd'hui beaucoup plus saine qu'en 2009 et les taux d'intérêt directeurs se situent à un niveau particulièrement bas.

Certains systèmes politiques nationaux peuvent être tentés, à la sortie de la crise sanitaire, de revenir aux pratiques démocratiques pour promouvoir plus de centralisation, d'introversion, de populisme, voire d'absolutisme. Car, comme le rappelle très justement Edgar Morin, « l'épidémie est une aventure incertaine » qui permet le développement des forces du pire et du meilleur. Ainsi, la sortie de la crise sera un moment de choix entre le « bien » et le « mal ». La crise de 1929 a produit en Europe le fascisme qui a conduit à la Seconde Guerre mondiale. Celle de 2008 a encouragé la montée du populisme et de la violence et a favorisé plusieurs régressions sociales et culturelles. Par contre, la Seconde Guerre mondiale a favorisé le pluralisme autant politique qu'économique en Occident et a contribué à mettre fin au pacte colonial.

Les questions posées durant la crise sanitaire vont-elles conduire à des révisions des choix en matière de politique économique pour tourner le dos à l'égoïsme, au court-termisme et à la recherche du seul profit, pour accorder plus d'intérêt aux besoins fondamentaux de l'Homme (santé, éducation) et pour privilégier la lutte contre le réchauffement climatique et la réalisation de plus d'équité sociale ? Ou bien, assistera-

ton, quand le péril sera passé, au retour aux pratiques anciennes ?

Il est important de scruter l'évolution des rapports post-Covid-19 entre les Etats-Unis et la Chine, dominés par les péripéties de la guerre commerciale qui les oppose. L'administration américaine a, en effet, déclenché de nouvelles hostilités, en pointant la responsabilité de la Chine dans la propagation de l'épidémie à travers le monde. Les autorités chinoises, de leur côté, insistent sur la crédibilité de leur système sanitaire, sur ses succès et sa capacité à juguler les effets de l'épidémie. Malgré cette tension, les deux pays ont affirmé leur volonté (8 mai 2020) à mettre en application le premier accord commercial (signé le 15 janvier 2020) pour atténuer le conflit qui les oppose. Les deux parties aux tissus productifs interdépendants ont tout intérêt à résoudre ce conflit et à participer à la relance de l'économie mondiale, sinistrée.

Le post-Covid-19 permettra aux pays qui ont démontré une grande cohérence dans la gestion de la crise sanitaire de prendre une avance dans la construction du monde de demain. C'est le cas en Asie de la Chine, de la Corée du Sud, de Singapour et du Japon. C'est le cas de l'Allemagne et des pays de l'Europe du Nord. L'UE elle-même semble avoir réussi à construire un front uni dans la recherche d'une mutualisation des dettes et la promotion dans la recherche scientifique et médicale. Dans ce cadre Macron et Merkel ont proposé un plan de relance pour l'Europe de 500 milliards d'euros que la Commission emprunterait sur les marchés financiers.

L'évolution des rapports de force dans le monde permettra certainement, après la crise, au pôle asiatique d'améliorer sa position, plus encore qu'après 2008. Ira-t-on vers plus de confrontations ou, au contraire, les grands acteurs au sein des G7 et G20 profiteront-ils de l'intensité de l'interdépendance entre leurs tissus productifs pour faire avancer la concertation nécessaire à la reprise économique ? Les membres permanents du Conseil de sécurité de l'ONU ne devront-ils pas ouvrir un dialogue pour permettre au monde de trouver une certaine sérénité et atténuer les conflits qui l'agitent (au Moyen-Orient, au Sud de la Méditerranée et en Afrique) ? La gestion du dossier

énergétique entre les grands pays producteurs de pétrole (USA, Russie, Arabie Saoudite) et les grandes compagnies mondiales ne doit-elle pas tenir compte de la nécessaire promotion de l'économie verte pour sauver l'environnement du réchauffement climatique ? Questions importantes, qui auront un impact sur les politiques publiques à venir, lesquelles devront arbitrer entre le court et le long termes, les exigences sociales et économiques et les impératifs environnementaux.

Le monde a besoin d'une réelle sérénité, d'un nouvel ordre, d'une nouvelle cohérence et d'une refondation en termes de mode de gouvernance et de centres d'intérêt. Donc d'une grande concertation autour des questions : santé, économie, environnement. Il est ainsi nécessaire de redonner un nouveau souffle au multilatéralisme, déstabilisé par les conséquences de la crise de 2008 (protectionnisme, montée des égoïsmes, populisme), mais aussi par les changements dans les rapports de force (montée de la Chine) et par la négation de l'exacerbation des inégalités et des injustices politiques (la question palestinienne). Cela implique que toutes les parties reconnaissent que le monde de demain doit devenir multipolaire. Son fonctionnement doit tenir compte de l'apport de tous les pays, de toutes les grandes cultures et de toutes les civilisations. Un monde de partage, de solidarité et d'équilibre, un monde plus apaisé donc, capable d'anticiper et de maîtriser l'imprévu.

Bien sûr, l'avancée de l'approche de coopération n'interdira pas la compétition. Le monde de demain sera écrit par ceux qui domineront le big data, le numérique et l'intelligence artificielle. Le confinement a donné d'ailleurs un élan formidable à la digitalisation. Et les grandes compagnies américaines (GAFAM) et chinoises (BATX) sortiront encore plus fortes de l'épreuve Covid-19.

C'est grâce à la technologie que la mondialisation restera actuelle. Il n'y aura pas de mouvement de démondialisation. Le stade avancé des progrès technologiques et les interdépendances entre les complexes productifs interdiront tout retour en arrière. Mais il est important et aujourd'hui opportun de commencer à corriger cette mondialisation.

### L'Afrique au cœur de la refondation

Parmi les leçons à tirer de la crise sanitaire, il y a le besoin des pays à réduire leur dépendance vis-à-vis du lointain. La régionalisation aura tendance à s'affirmer et à s'approprier les chaînes de valeur. C'est l'occasion pour l'Europe de s'ouvrir sur sa proximité sud-méditerranéenne et africaine pour construire avec elle un pôle nouveau autour de la centralité de la Méditerranée.

L'Afrique constitue une opportunité et non un handicap pour un monde en refondation. Elle n'a pas été durement affectée par la pandémie. Heureusement, car sa fragilité structurelle ne lui aurait pas permis d'en bien gérer les effets. Elle n'en a pas moins subi les conséquences de la récession mondiale, de la baisse de la demande des matières premières et des hydrocarbures et de la chute des revenus des migrants et du tourisme.

Depuis le début du siècle, l'Afrique est devenue l'objet de convoitises de la part des grandes puissances économiques et de la Chine, grande importatrice des matières premières, son principal partenaire commercial. Elle remplit dorénavant le rôle de relais dans la stratégie chinoise « la route et la ceinture » dans son cheminement maritime vers l'Europe.

La problématique du sous-développement du continent, produit de la mondialisation, prend au XXIème siècle un aspect particulier du fait du dynamisme démographique qu'il connaît. Durant ce siècle, l'Afrique sera le seul continent dont la population continuera d'augmenter pour atteindre, selon les démographes, 40% de la population mondiale en 2100. Cette croissance démographique est un grand défi à la fois pour les pays africains eux-mêmes et pour le monde en raison de ses conséquences en termes d'urbanisation et d'exacerbation de la pauvreté et de la pression sur les flux migratoires. Mais, elle est porteuse d'espoir et d'atouts parce qu'elle pourrait se traduire par l'élargissement de la sphère des classes moyennes et le développement d'opportunités pour les Africains de s'approprier les outils de la nouvelle révolution technologique.

L'après Covid-19 pose le problème à court terme de l'endettement des pays africains qui ne peut être résolu que dans le cadre d'une concertation internationale entre les pourvoyeurs occidentaux et chinois de financements extérieurs (le G20 a recommandé la suspension du remboursement des services de la dette pour une année). A moyen terme, l'Afrique doit améliorer ses performances dans le domaine agricole, l'élargissement de ses marchés domestiques, la mise en place de la zone de libre-échange continentale, la promotion de l'électrification et la réalisation de grands progrès en matière de formation. Tout cela ne peut se faire sans progrès réel dans la gouvernance politique des pays. Le challenge essentiel est d'arriver à diversifier les tissus productifs dans toutes les régions du continent pour lui permettre de mieux négocier sa position dans les chaînes de valeur mondiales.

Pour une refondation réussie de la mondialisation, l'Afrique doit être au cœur des nouveaux centres d'intérêt des politiques publiques : santé, équité, environnement. Elle saura alors démontrer sa capacité à maîtriser ses rapports avec toutes les grandes puissances et à construire, dans le cadre de la multipolarité future et dans une approche de régionalisation avec l'Europe voisine, une zone de coproduction et une verticale Afrique-Europe avec un nouveau centre de rayonnement : la Méditerranée.

Le Maroc, qui appartient à cette aire afro-euro-méditerranéenne, aura certainement à être actif dans cette approche régionale



## Label'Vie réalise un chiffre d'affaires en hausse au premier trimestre

Le groupe Label'Vie a réalisé un chiffre d'affaires de 2,889 milliards de dirhams (MMDH) au terme du premier trimestre de 2020, en hausse de 26% par rapport à la même période de l'exercice précédent.

Cette évolution a concerné tous les segments d'activité du groupe, indique Label'Vie dans un communiqué sur ses résultats trimestriels T1-2020, faisant savoir que le segment des supermarchés Carrefour Market a enregistré une progression de 26% de ses ventes par rapport à la même période de l'exercice 2019.

Pour sa part, le segment des hypermarchés Carrefour a enregistré une hausse de 28% de ses ventes par rapport à la même période de l'exercice 2019, relève le groupe. Quant au segment de l'hyper cash Atacadao, il a confirmé une nette augmentation de ses volumes de ventes en enregistrant une progression de 33% par rapport à la même période de l'exercice précédent, selon la même source.

Ainsi, rapporte la MAP, le montant de l'investissement réalisé au T1-2020 s'est élevé à 72 millions de dirhams (MDH), soit 10 MDH de moins comparé à l'investissement réalisé au terme du T1-2019, poursuit Label'Vie, notant qu'au 31 mars 2020, le niveau de l'investissement global a atteint 6,377 MMDH.

Le groupe fait également remarquer que le premier trimestre 2020 a été marqué par l'arrêt provisoire de tous ses chantiers de construction et d'aménagement des futures ouvertures, notant qu'il est attendu que tous chantiers et travaux reprendront après la fin du confinement.

Concernant l'endettement net cumulé au 31 mars 2020, Label'Vie souligne qu'il a enregistré une baisse de 35 MDH par rapport à son niveau du 31 décembre 2019, relevant que le taux d'endettement est resté relativement stable par rapport au 31 décembre 2019, soit 49% du total du financement permanent.

Dans un contexte de crise pandémique sans précédent, le groupe a fait preuve d'une grande résilience et a mobilisé l'ensemble de ses équipes pour préserver son activité et continuer à servir au mieux ses concitoyens, conclut le communiqué.

## L'après Covid-19 marquera un nouveau tournant dans le e-commerce au Maroc



Les défis et les opportunités à saisir par les exportateurs marocains au lendemain de la crise engendrée par le coronavirus, étaient au centre d'un webinar organisé récemment par l'Association marocaine des exportateurs (ASMEX).

Outre l'état des lieux et l'évaluation de l'impact de la pandémie sur le commerce international, cette rencontre virtuelle, initiée en partenariat avec l'International Trade Center, l'APEX-CI et le cabinet Zafrifx, sur le thème "Impact du Covid-19 sur le commerce international", avait pour objectifs de comprendre les menaces actuelles et d'identifier les nouvelles opportunités à saisir par les exportateurs marocains au lendemain de la crise afin de mieux se positionner sur l'échiquier international et régional.

Le monde fait face à une crise généralisée, sans précédent, qui se propage avec une rapidité exceptionnelle et dont les conséquences prendront du temps à être assimilées et corrigées, ont indiqué les participants à ce webinar, notant que les différents scénarios qui se profilent à l'horizon pour la reprise économique mondiale comportent certes beaucoup de challenges et de difficultés mais aussi des opportunités dont le Maroc et les pays de l'Afrique Subsaharienne peuvent tirer profit.

La restructuration de l'ordre économique mondial impose ainsi une révision du fonctionnement des chaînes de valeur et une réduction de la dépendance à travers le renforcement de l'industrie nationale et la diversification de l'économie, ont-ils estimé.

Les intervenants ont souligné aussi l'importance d'une plus grande

intégration régionale pour réussir une relance saine et durable, rapporte la MAP. L'accent a été particulièrement mis sur le "nearshoring" pour renforcer les liens avec les fournisseurs de la même région. Une certaine forme de solidarité africaine doit se faire et se refléter, notamment via la ZLECAF pour un échange régional consolidé et un développement économique sans concurrence, ont-ils ajouté.

A ce titre, le président de l'ASMEX, Hassan Sentissi El Idrissi, a proposé la création d'une Association africaine des exportateurs, en coordination avec l'APEX-CI et le cabinet Zafrifx. Cette association aura pour rôle le suivi et la promotion des exportations africaines à travers le monde et de fédérer les exportateurs africains autour de projets régionaux d'envergure (ZLECAF, Maghreb...), a-t-il noté, précisant que d'autres partenaires stratégiques se joindront à ce projet

dans les prochaines semaines.

Par ailleurs, les participants ont insisté, au niveau local, sur l'urgence de la lutte contre l'informel et le développement nécessaire de la R&D, de la digitalisation des entreprises exportatrices et du e-commerce pour sortir le secteur de la crise. C'est grâce aux nouvelles technologies de l'information et au commerce électronique que plusieurs opérateurs ont pu survivre et maintenir leurs commandes, ont-ils dit.

Et de relever que l'après Covid-19 marquera très certainement un nouveau tournant dans le e-commerce au Maroc et dans le monde.

Pour sa part, le président de l'APEX-CI (Association pour la promotion des exportations de Côte d'Ivoire), Guy Mbengue, a analysé les impacts de la pandémie sur l'économie ivoirienne et présenté les différentes mesures mises en œuvre par le gouvernement et le secteur privé pour soutenir les entreprises et le secteur informel.

Il a, dans ce sens, appelé à prendre au sérieux le processus de transformation des matières premières et des produits semi-finis de l'Afrique au sein du continent et se pencher d'ores et déjà sur les composantes de la ZLECAF.

Rappelant que, selon l'OMC, la chute du commerce mondial de marchandises devrait afficher un recul de 13 à 32% en 2020 du fait de la pandémie, il a indiqué que la reprise des échanges attendue en 2021 dépendra de la durée de l'épidémie et de l'efficacité des mesures adoptées pour y faire face.

Presque toutes les régions enregistreront des baisses à deux chiffres du volume des échanges en 2020. Il est probable que le commerce chute plus brutalement dans les secteurs

ayant des chaînes de valeur complexes, notamment l'électronique et les produits automobiles. Le commerce des services pourrait être plus directement touché en raison des restrictions visant les transports et les voyages. Selon le FMI, une baisse du PIB mondial de 3% est prévue en 2020 avec une reprise en 2021 si la pandémie s'estompe au second semestre 2020. Pour sa part, la CNUCED prévoit que l'IDE connaîtra une chute de 30 à 40%.

En Afrique, la baisse de la croissance devrait se situer entre -1,7% et -2,6%, sans parler des perturbations majeures des chaînes d'approvisionnement attendues à ce niveau sur fond d'un recul de 51% des exportations et de 53% des importations. Les exportations de machines et équipements vers l'Afrique devraient baisser de 29% en glissement annuel à fin mars 2020, ce qui risque d'amplifier les perturbations des chaînes d'approvisionnement dans les secteurs manufacturiers.

Et de noter que les plus fortes baisses des exportations mondiales vers l'Afrique concernent les véhicules (-21%), les machines et équipements électroniques (-19%) et les vêtements et produits textiles (-18%).

Dans ce contexte tendu et face aux défis que les exportateurs marocains doivent relever pour réussir l'après Covid-19, l'ASMEX appelle à une forte mobilisation des exportateurs afin de permettre au secteur de jouer pleinement son rôle de levier de croissance et de relance économique nationale. L'association renouvelle son engagement auprès de ses membres pour les accompagner et les aider à promouvoir le produit national et à s'ouvrir sur de nouveaux marchés porteurs.



**Les exportateurs marocains examinent les défis et les opportunités à saisir au lendemain de la crise**

## Régression de 13,1 % du trafic au port de Safi à fin avril

Le port de Safi a enregistré, à fin avril dernier, une baisse de 13,1% du trafic transitant par cette structure portuaire, selon un rapport de l'Agence nationale des ports (ANP).

Ce port a atteint un volume de 2 millions de tonnes au terme des quatre premiers mois de l'année 2020, enregistrant une régression de 13,1%, imputable notamment au recul des importations du soufre (-10,7%), du charbon (-49%) et des exportations de l'acide phosphorique (-11%) et du gypse (-19,3%), explique le même rapport.

La même source a fait savoir que le port de Safi s'est accaparé 6,4% de l'activité commerciale des ports du Maroc, derrière le port de Jorf Lasfar arrivé en tête (41,1%), les ports de Casa-

blanca (33,7%) et d'Agadir (7,1%). Le port de Safi a, par contre, affiché une hausse de 37,6% au niveau des importations des céréales derrière les ports de Nador (+210%), de Jorf Lasfar (+52,5%) et devant les ports d'Agadir (+37,5%) et de Casablanca (+23,5%).

Cette même infrastructure portuaire s'est accaparé 4% du volume global de l'activité d'importation des céréales au niveau national, derrière les ports de Casablanca (54%), de Jorf Lasfar (22%), d'Agadir (12%) et de Nador (8%).

Au niveau national, le trafic transitant par les ports gérés par l'ANP a atteint, à fin avril 2020, un volume global de 31,3 millions de tonnes, marquant ainsi une hausse de 6,9%.

## Fitch revoit à la baisse les perspectives de trois banques marocaines

L'Agence Fitch Ratings vient de réviser la notation d'Attijariwafa bank, Bank of Africa et CIH de stable à négative, tout en confirmant à "BB+" la notation de défaut émetteur à long terme en devises étrangères et locales des trois banques.

Ces actions de notation font suite à la révision par Fitch de la notation souveraine du Maroc de stable à négative en perspective de l'impact négatif anticipé de la pandémie de Covid-19, explique l'Agence sur son site Web.

Néanmoins, Fitch estime que la

propension du Maroc à soutenir le secteur bancaire reste "élevée" en raison du "rôle qu'il joue dans le financement de l'économie et de la volonté des autorités à préserver la stabilité financière alors que le pays met en œuvre ses plans de développement économique". Par ailleurs, Fitch s'attend à ce que l'économie marocaine se contracte de 4,5% en 2020 et la dette des administrations publiques à 58% du PIB durant la même année, contre 52,5% en 2019 et ce conformément à son scénario de référence.

# Le Maroc, un partenaire fiable et un relais de compétitivité pour l'Europe

L'avenir du partenariat économique Maroc-UE a été au centre d'une visioconférence organisée, mardi, par Research Institute for European Mediterranean and African Studies

(RIEMAS) de l'Université Euromed de Fès.

A cette occasion, le président de l'Université Euromed de Fès, Mostapha Bousmina, a indiqué que "l'Europe est en train de réfléchir pour assoier sa souveraineté sur un certain nombre de secteurs avec des relocalisations", ajoutant que ceci représente à la fois une opportunité et une menace pour le Maroc.

Et de poursuivre que les relocalisations peuvent s'accompagner d'une montée du nationalisme, mettant l'accent à cet égard sur la nécessité pour le Maroc "de réfléchir sur son nouveau modèle de développement", rapporte la MAP.

Il a ensuite appelé à donner la priorité à l'industrialisation du pays pour une "souveraineté industrielle", alors qu'au niveau fiscal, M. Bousmina a plaidé pour que l'investissement dans l'industrie soit favorisé par rapport aux autres investissements tout en privilégiant la recherche & développement et la technologie.

"L'avenir de l'Europe est d'avoir une intégration régionale

économique", a-t-il estimé, notant que les liens tissés entre le Royaume du Maroc avec les pays africains sont en mesure de bénéficier à ladite intégration.

Pour sa part, la représentante de la Banque européenne d'investissement (BEI) au Maroc, Anna Barone, a fait savoir que le Maroc, qualifié d'un partenaire historique depuis 40 ans, est le deuxième bénéficiaire des fonds de la BEI après l'Égypte. Evoquant les actions menées par la BEI pour soutenir les efforts du Maroc à même de sortir de cette crise, Mme Barone a indiqué que la BEI a accéléré tous les déboursements de prêts pour aider les entreprises qui manquent de liquidité.

Et d'ajouter que la BEI a également mobilisé toutes les lignes de crédit pour apporter des fonds de roulement nécessaires aux entreprises pour continuer leur activité dans ce contexte et effectuer des investissements dans les domaines sanitaires, notamment pour l'acquisition du matériel médical nécessaire et le renforcement des infrastructures sanitaires.

Le deuxième axe d'intervention de la BEI concerne le capital humain, tandis que le troisième porte sur le climat, a fait savoir Mme Barone. Dans le long terme, Mme Barone a souligné que l'objectif de la BEI, en tant que partenaire du Maroc, est de préparer la sortie de la crise et soutenir les projets qui s'inscrivent dans les politiques publiques.

"Notre conseil d'administration avait approuvé une réponse à la pandémie de coronavirus qui permettra à la BEI de fournir jusqu'à 5,2 milliards d'euros en dehors de l'Union européenne (UE)", a-t-elle renchéri.

"Dans le contexte de la crise sanitaire où l'UE pense à la redéfinition des chaînes de valeurs, le Maroc se trouve dans une position où il doit pouvoir exploiter ses avantages compétitifs et profiter de cette opportunité à travers sa proximité géographique et ses relations de partenariat avec l'UE", a dit Mme Barone.

De son côté, le directeur de cabinet du ministre de l'Industrie, du Commerce et de l'Economie verte

et numérique, Ryad Mezzour, a relevé que le partenariat Maroc-UE est extrêmement solide à tous les niveaux, que ce soient sécuritaire, économique ou culturel avec une coopération exemplaire.

Ce partenariat profond doit être relu à travers un nouveau paradigme, a dit M. Mezzour, appelant à "éviter le divorce" et à consolider le partenariat. "Il faut que tous les mécanismes qui sont en train d'être préparés au niveau européen pour soutenir la relocalisation de certaines activités excluent le Maroc", a-t-il souligné, ajoutant que "le Maroc est un vrai partenaire fiable et un relais de compétitivité pour l'Europe".

Cette visioconférence, tenue sous le thème "Economie mondiale post-Covid-19: Quel rôle pour le partenariat économique Maroc-UE?", a pour objectif de mener une réflexion sur l'avenir du partenariat économique Maroc-UE dans une conjoncture mondiale qui sera durablement marquée par les conséquences socioéconomiques de la crise du Covid-19.



Réflexion sur l'avenir du partenariat économique Maroc-UE dans une conjoncture mondiale marquée par la crise du Covid 19

# L'USMBA de Fès organise une compétition régionale de la meilleure jeune entreprise

L'Université Sidi Mohamed Ben Abdellah (USMBA) de Fès vient d'organiser, en partenariat avec l'Association Injaz Al Marghrib, la première édition virtuelle de la compétition régionale de la meilleure jeune entreprise universitaire Company.

Company est un programme de formation de création d'entreprise où chaque groupe d'étudiants crée une micro-entreprise, qui se donne un nom, choisit les membres de son comité de direction, conçoit un produit ou service, conduit l'étude de faisabilité, place les actions de la société à constituer, établit un business plan, produit, commercialise et liquide l'entreprise en fin d'année, indique l'USMBA.

A l'issue de cette compétition, organisée

pendant quatre mois dans plusieurs établissements de l'USMBA, le prix de la meilleure jeune entreprise 2020 a été remporté par la microentreprise «SICoM IN». L'entreprise a développé un système appelé «PASS» qui facilite l'ouverture et la fermeture à distance (sans télécommande) de toutes sortes de portails, tout en garantissant une sécurité et une fiabilité maximales.

Cette jeune entreprise est représentée par les étudiants ingénieurs de la filière "Systèmes intelligents, communicants et mobiles" de la Faculté des sciences et techniques. L'équipe du projet a décroché le ticket pour représenter l'USMBA et la ville de Fès lors de la compétition nationale qui aura lieu à Casablanca.

Ce projet de création d'entreprise innovante bénéficiera également de l'accompagnement et du soutien matériel accordé par la cité de l'innovation de l'USMBA.

Cinq micro-entreprises issues du programme Company ont participé à la compétition. Outre "SICoM IN", il s'agit de la plateforme d'accompagnement "UCAN", qui favorise la création des start-up par de nouveaux entrepreneurs porteurs d'idées innovantes, et de "Brain & Gain", plateforme web et application mobile offrant la possibilité de publier et promouvoir les recherches et les projets des étudiants entrepreneurs, et permettant aux entreprises d'exprimer des besoins pour orienter les travaux et recherches des universitaires.

Les deux autres micro-entreprises sont "Women Trip Adventure" qui propose des voyages touristiques 100% féminins, afin de pouvoir vivre des aventures et des expériences dans la nature marocaine en toute sécurité, et "KhiDmAtt" qui offre aux clients la possibilité d'annoncer leurs demandes de service et permet aux artisans les plus proches de les retrouver pour effectuer le service dès que possible. Selon l'USMBA, les étudiants sont encouragés, à travers ce programme, à réfléchir différemment, à créer, à aller de l'avant, à rebondir et donc à intégrer les compétences comportementales d'un entrepreneur, tout en explorant et renforçant leurs aspirations professionnelles.



# Avec 6 cas positifs au Covid-19, la Premier League limite la casse



La Premier League un peu plus proche d'une reprise? La première vague de tests de dépistage du coronavirus dans les clubs du championnat de foot anglais a identifié six cas positifs sur 748 échantillons, un résultat plutôt encourageant alors que les craintes étaient vives.

"La Premier League peut confirmer aujourd'hui que 748 joueurs et membres de l'encadrement ont été testés dimanche et lundi. Sur ces (échantillons), six se sont révélés positifs", a indiqué l'organisateur du Championnat d'Angleterre dans un communiqué.

Autre point important, ces six personnes infectées sont regroupées dans trois des vingt équipes de l'élite seulement, ce qui réduit a priori la propagation possible du coronavirus. La Premier League n'a pas révélé les clubs ou les personnes touchés, mais le club de Burnley a confirmé dans la soirée que son entraîneur adjoint Ian Woan avait été testé positif dimanche, sans présenter de symptômes du Covid-19.

"Ian va maintenant s'isoler pour une période de sept jours, et sera testé à nouveau la semaine du lundi 25 mai", selon le club.

"Les joueurs ou membres des staffs testés positifs vont maintenant s'auto-isoler pendant sept jours", conformément au protocole médical mis en place, promet la Premier League.

"C'est une proportion incroyablement basse", a immédiatement réagi sur Twitter John Cross, le chef du service football du

quotidien The Mirror, avec un soulagement qui traduit bien les craintes existantes.

Avec 0,8% de cas positifs, la Premier League s'en sort honorablement face à l'Allemagne, par exemple, qui, avec 10 cas positifs sur 1.724 tests chez les 36 équipes de première et deuxième divisions, affichait 0,6% d'échantillons positifs.

Mais il faut prendre en compte que l'Allemagne fait partie des meilleurs élèves en matière de gestion de la pandémie en Europe, quand le Royaume-Uni affiche, lui, le deuxième pire bilan mondial au nombre de morts avec plus de 33.000 décès.

En outre, depuis l'interruption du championnat début mars, les journaux anglais se sont régulièrement délectés des frasques de joueurs qui, tout en appelant le public à respecter les mesures de distanciation sociale et à rester chez eux pour ménager les services de santé, n'en ont parfois fait qu'à leur tête.

Ces résultats, qui interviennent au lendemain du feu vert donné par les 20 clubs de l'élite anglaise à la reprise des entraînements par petits groupes et en continuant de respecter des précautions importantes, semblent donc une bonne nouvelle pour la Premier League.

Ils ne constituent en tout cas pas un revers dans l'optique du "Project Restart", le projet de reprise de la compétition pour disputer les 92 rencontres restantes de la saison.

Les clubs anglais sont actuellement en discussions poussées avec le gouvernement et les autorités sanitaires pour mettre au

point le protocole qui permettrait de passer prochainement à des entraînements complets avec contacts.

Les premiers matches encore à jouer pourraient alors se tenir dans la seconde moitié de juin et le rideau pourrait tomber fin juillet ou tout début août sur l'exercice en cours.

Pour cela, il faudra cependant une exécution presque sans faille et qu'aucune mauvaise surprise ne vienne faire dérailler ce plan, car les craintes restent vives y compris chez

certaines joueurs.

L'attaquant et capitaine de Watford, Troy Deeney, a ainsi annoncé mardi qu'il avait refusé de retourner s'entraîner avec son club.

"Mon fils a 5 mois et il a des difficultés respiratoires. Je ne veux pas le mettre en danger", a expliqué le joueur.

"On va être testés et on sera dans un environnement très sûr, mais il suffit d'une seule personne (contaminée) dans le groupe. Je ne veux pas ramener ça à la maison", a-t-il argumenté.

## L'appel de Manchester City étudié du 8 au 10 juin par le TAS

L'appel de Manchester City, qui conteste son exclusion pour deux ans des Coupes d'Europe de football pour avoir enfreint les règles du fair-play financier, sera étudié du 8 au 10 juin par le Tribunal arbitral du sport, a indiqué le TAS mardi.

Le TAS, qui siège à Lausanne, avait confirmé fin février avoir enregistré le recours du club anglais.

L'appel de "City" est dirigé contre la décision de la chambre de jugement de la Commission de contrôle financier des clubs (ICFC) du 14 février 2020.

Par cette décision, le gendarme financier de l'UEFA avait décidé d'exclure le champion d'Angleterre en titre pour les deux prochaines saisons de Coupes d'Europe, assortissant sa sanction d'une amende de 30 millions d'euros.

Interrogé par l'AFP, le TAS "ne sait pas encore" si l'audience se tiendra par vidéoconférence ou en personne, ni dans quel lieu elle pourra se dérouler si c'est une audience en personne.

Manchester City est épinglé pour avoir surévalué les revenus issus des contrats de sponsoring, dans ses comptes portant sur la période 2012-2016.

Les pertes financières encourues par une absence sur la scène européenne dépasseraient largement les 100 M EUR par an et ne seraient pas sans conséquences sur le train de vie du club, d'autant que la Ligue des champions fait office de grande vitrine d'exposition pour les propriétaires émiratis de ManCity.

# L'Italie autorise les entraînements collectifs



Les clubs de football de Serie A ont reçu le feu vert pour reprendre les entraînements collectifs mais devront attendre le 28 mai pour savoir si le championnat reprendra, a indiqué mardi le ministre italien des Sports Vincenzo Spadafora.

"Le comité scientifique technique a approuvé le protocole de la fédération italienne (FIGC) afin de reprendre les entraînements collectifs. C'est une excellente nouvelle", a déclaré M.Spadafora à la télévision publique, qualifiant la décision d'"étape décisive pour le retour du football en Italie".

Il a ajouté qu'un rendez-vous était prévu le 28 mai entre le président de la fédération Gabriele Gravina et celui de la Ligue Paolo Dal Pino afin de "décider si et quand la Serie A doit

reprendre".

"L'important est de reprendre avec la ferme intention de terminer le championnat, ensuite les fédérations décideront des modalités et des formats à adopter", a-t-il dit.

Une mesure controversée de quarantaine proposée par les autorités pour réduire les risques de propagation du Covid-19 est finalement abandonnée, a précisé le ministre.

Elle prévoyait une mise au vert obligatoire de deux semaines à la reprise des entraînements collectifs et une quarantaine collective en cas de test positif au coronavirus parmi l'effectif.

Si un joueur était testé positif, il serait placé en quarantaine et le reste de l'équipe sera isolé et suivi, tout en continuant les entraînements en groupe.

Les effectifs des clubs de Serie A s'entraînent individuellement depuis le 4 mai. Le championnat d'Italie, suspendu depuis le 9 mars, ne pourra pas reprendre avant le 14 juin, selon un décret gouvernemental publié lundi.

Le président du syndicat des joueurs Damiano Tommasi a estimé mardi que les joueurs auraient besoin d'au moins un mois d'entraînement avant de retrouver la compétition.

"Si certains parlent de six semaines, au minimum quatre seront nécessaires pour éviter les blessures. La précaution vient avant tout car en ce moment nous avons besoin de certitudes d'un point de vue médical et sanitaire", a plaidé l'ancien milieu international italien de la Roma.

La pandémie de Covid-19 a tué plus de 32.000 personnes en Italie.



# L'Inter Milan rejoint le lot des clubs intéressés par Achraf Hakimi

**D**écidément, ce ne sont pas les offres qui manquent pour Achraf Hakimi. Il serait, d'après la publication italienne la Gazzetta Dello Sport, aussi dans le viseur de l'Inter Milan, vivement intéressé par le renforcement de ses rangs par un latéral qui s'est bien aguerri au cours de ces deux dernières saisons en Bundesliga avec le Borussia Dortmund.

Sous contrat avec le Real jusqu'en juin 2021, le club merengue réclame 50 millions d'euros en vue de céder, pour de bon et non pas à titre de prêt, Achraf Hakimi.

Si ce transfert prendrait forme, Achraf Hakimi serait le deuxième joueur marocain à porter les couleurs nerazzurri, après l'ancien capitaine de la sélection marocaine, Houcine Kharja, qui avait été interiste en 2011.

Outre l'Inter Milan, d'autres grosses écuries du football européen avaient déjà manifesté leur intention de s'attacher les services du jeune international marocain. Si l'on écarte le Paris Saint-Germain, désormais hors course, parmi les pré-

tendants l'on compte surtout le Borussia Dortmund qui veut qu'Achraf Hakimi puisse continuer l'aventure du côté de la Rhur, la Juventus qui ne l'a jamais perdu d'œil, Chelsea qui peut revenir à n'importe quel moment, le Bayern encore hésitant, sans omettre le Real Madrid à qui revient le dernier mot dans cette transaction.

Depuis son départ du Real avec lequel il avait remporté la Ligue des champions en 2018, Achraf Hakimi, 21 ans, tenait délicatement dans ses déclarations à faire part de son intention de retrouver le club de ses premières amours où il avait fait d'ailleurs toutes ses classes. Et à propos de cet éventuel retour, il avait déclaré à El Pais : « Pourquoi pas. Si la possibilité existe, je dois conserver mon bon niveau ».

Même l'entraîneur du Real, Zinedine Zidane, n'a pas caché son souhait de voir Hakimi se produire sous ses ordres, selon le site espagnol El Desmarque qui ajoute que le coach français, triple vainqueur de la Ligue des champions avec le Real, fait du come-back de Hakimi « une priorité » et aimerait faire de lui « un cadre

de l'équipe ».

Il convient de rappeler qu'Achraf Hakimi a disputé jusqu'ici 65 matches, toutes compétitions confondues, avec le Borussia Dortmund avec la clé 10 buts marqués. Avec le Onze national, il compte 28 sélections et 2 buts inscrits.

Son dernier match avec le Borussia a eu lieu samedi dernier à l'occasion de la reprise du championnat allemand. C'était contre Schalke 04, match remporté par les partenaires de Hakimi sur le large score de 4 à 0.

Mohamed Bouarab

## WAC-EST : Le verdict du TAS le 29 courant

C'est le 29 de ce mois que le Tribunal arbitral du sport (TAS) devra rendre son verdict concernant l'affaire EST-WAC, match retour de la finale de la Ligue africaine des clubs champions, édition 2019.

Il y a lieu de rappeler que le WAC a été déclaré perdant par la Commission de discipline de la CAF. Le titre avait été attribué à l'Espérance de Tunis qui avait disputé au Qatar la dernière édition du Mondial des clubs.

La finale de la Ligue des champions, édition 2019, restera en travers de la gorge de l'ensemble des Wydadis. Le WAC avait refusé de terminer la finale retour de la C1 disputée au stade olympique de Radès face à l'EST, pour protester contre le non-recours à l'assistance vidéo à l'arbitrage (VAR), défaillante, après un but inscrit par Walid El Karti. Après une longue interruption, l'arbitre a jugé que l'EST pouvait être proclamée vainqueur. La plupart des observateurs ont considéré cette fin de match comme faisant partie des scandales qui resteront gravés dans les annales du football africain et international.

## Le Real, le Bayern et l'Inter créent une Coupe de la Solidarité



**L**e Real Madrid, l'Inter Milan et le Bayern Munich vont organiser en 2021 une Coupe de la Solidarité, lors de trois rencontres en présence de public, afin de récolter des fonds pour les services sanitaires, a annoncé mardi le Real Madrid.

"Le Real Madrid, avec le Bayern Munich et l'Inter Milan, organisera la Coupe européenne de la Solidarité en 2021", afin de "récolter des fonds

pour les services sanitaires d'Espagne et d'Italie" qui luttent contre la pandémie de nouveau coronavirus, est-il indiqué dans un communiqué du club espagnol.

Trois matches seront organisés en 2021 à Madrid, à Munich et à Milan, à des dates encore à déterminer. "Dans tous les cas, ils seront disputés quand il sera possible pour le public de venir en tribunes", est-il précisé.

Real Madrid - Inter Milan sera organisé à Madrid, Inter Milan - Bayern Munich à Milan, et celui entre le Bayern Munich et le Real Madrid à Munich.

Lors de chaque rencontre, le club hôte invitera le personnel soignant de la ville à venir assister à la rencontre en vue de le remercier pour sa lutte contre la pandémie.

"Les trois clubs souhaitent transmettre un message de solidarité et de fraternité entre les peuples d'Europe", et veulent "témoigner leur solidarité, leur respect et leur gratitude à ces héros", est-il souligné.

## La FIBA Afrique lance des sessions de formation à distance

**L**a FIBA Afrique a lancé des sessions de formation à distance au profit des entraîneurs de basket-ball, des arbitres et des dirigeants des fédérations africaines, notamment ceux de la Fédération Royale marocaine de basket-ball (FRMBB).

Ces sessions, qui se tiendront en mai et juin, visent à mettre à jour les données techniques de tous les cadres techniques et administratifs et à leur faire part des nouveaux développements dans le domaine du basket-ball en prévision des prochaines échéances sportives, indique, mardi, un communiqué du Comité provisoire chargé de la gestion de la FRMBB.

La première session consacrée aux entraîneurs, qui a débuté lors de la deuxième semaine de mai, a connu la participation d'environ 50 entraîneurs marocains, selon le classement adopté par la FIBA Afrique, précise le communiqué.

La deuxième session sera organisée au

cours de la troisième semaine de juin et comprendra dix arbitres marocains, poursuit la même source, ajoutant qu'une autre session de formation sera programmée au profit de dix dirigeants et cadres techniques nationaux en vue d'accompagner les transformations qualitatives et la généralisation du programme "Mini Basket".

La FIBA Afrique a porté son choix sur des cadres de renommée internationale ayant une expérience significative dans le domaine de la formation, dont des marocains, afin de superviser ces formations destinées à tous les pays du continent. Ces formations feront office de sessions préparatoires aux formations programmées pour la période post-Coronavirus, précise-t-on de même source.

Le Comité provisoire chargé de la gestion de la FRMBB veille, depuis sa création, à renforcer les liens avec la FIBA et la FIBA Afrique, conclut le communiqué.

# Libé Ramadan

## Les savants de l'Islam

### Ibn Nafis

### *Le médecin encyclopédiste*



**A**la-al-din abu Al-Hassan Ali ibn Abi-Hazm al-Qarshi al-Dimashqi (1210-1288), né près de Damas et mort au Caire, plus connu sous le nom d'Ibn Nafis, était un médecin arabe qui exerça et enseigna dans les hôpitaux de Damas et du Caire.

Il est connu pour avoir été le premier à décrire, avec exactitude, la petite circulation sanguine ou circulation pulmonaire, au Caire en 1242.

#### Ses écrits

Le plus volumineux de ses livres est *Al-Shamil fi al-Tibb* (Commentaires sur l'Anatomie du Canon de la médecine d'Ibn Sina), une encyclopédie prévue de 300 volumes, mais inachevée en raison de sa mort. Le manuscrit est disponible à Damas.

Il a également écrit :

- Un livre sur l'ophtalmologie, *Mujaz al-Qanun* (Abrégé sur la loi),

- Un ouvrage, *Kitab al-Mukhtar fi al-Aghdhiya*, relatif aux effets du régime sur la santé,

- Un *Al-Risalah al-Kamiliyyah* fil Siera al-Nabawiyyah, édité en Europe chrétienne sous le nom de *Theologus Autodidactus*, considéré parfois comme le premier roman théologique, et même comme un exemple précoce de science-fiction.

Il a également écrit de nombreux «commentaires» en matière de loi et de médecine, particulièrement sur des livres d'Hippocrate et d'Avicenne, ainsi que dans les domaines de la théologie, de la grammaire et de la logique.

#### Découverte de la circulation pulmonaire

En 1924 un médecin égyptien, le docteur Muhyo Al-Deen Al-tatawi, qui était intéressé par l'histoire de la médecine arabe, découvre un manuscrit d'Ibn-Nafis intitulé «Commentaires sur l'Anatomie du Canon d'Ibn Sina (Avicenne)» dans la librairie nationale berlinoise de Prusse.

Dans cet ouvrage, Ibn-Nafis interprète

de façon critique les descriptions anatomiques d'Avicenne pour les relier à des théories physiologiques, celles d'Hippocrate et de Galien (galénisme arabe). Toutefois, il se situe dans un courant hippocratique particulier, celui du pneumatisme (le corps est animé par des «souffles»), alors qu'Avicenne est plutôt aristotélicien (le corps est animé par des «âmes»).

Cette importance accordée aux souffles peut expliquer l'intérêt porté par Ibn-Nafis à ce qui se passe entre le cœur et les poumons. Selon le pneumatisme, les vaisseaux sanguins ne contiennent pas que du sang, ils transportent aussi (surtout les artères) des souffles ou pneumas, le souffle respiratoire étant à la source du pneuma vital qui maintient la vie organique et la vie psychique. Selon le modèle galénique classique, repris par Avicenne, il existe un passage direct du sang entre les deux ventricules du cœur, avec circulation à double sens dans la veine pulmonaire.

Ibn-Nafis innove, en réfutant le modèle galénique classique, pour expliquer dans son livre :

«Quand le sang a été raffiné dans cette cavité (le ventricule droit du cœur), il est indispensable qu'il passe dans la cavité gauche où naissent les esprits vitaux. Mais il n'existe pas de passage direct entre ces dernières. L'épais septum du cœur n'était nullement perforé et ne comportait pas de pores visibles ainsi que le pensaient certains, ni de pores invisibles tel que l'imaginait Galien.

Au contraire, les pores du cœur y sont fermés. Ce sang de la cavité droite du cœur devait circuler, dans la veine artérielle (notre artère pulmonaire), vers les poumons. Il se propageait ensuite dans la substance de cet organe où il se mêlait à l'air. Afin que sa partie la plus fine soit purifiée et passe dans l'artère veineuse (nos veines pulmonaires) pour arriver dans la cavité gauche du cœur et y forme l'esprit vital.»

#### Il dit ailleurs dans son livre :

«Le cœur ne possède que deux ventricules et il n'y a absolument aucune ouverture entre ces derniers. De même, la dissection s'oppose à ce qu'ils prétendaient puisque le septum entre ces deux cavités est beaucoup plus épais que nul autre. L'intérêt de ce sang (qui se trouve dans la cavité droite) est de rejoindre les poumons, de se mélanger avec l'air qui s'y trouve, puis de cheminer au travers des veines pulmonaires pour gagner la cavité gauche du cœur».

En décrivant l'anatomie des poumons il indique :

«Les poumons sont constitués de diverses parties, l'une d'entre elles est les bronches, la seconde correspond aux branches de l'artère pulmonaire et la troisième aux branches des veines pulmonaires. Toutes sont reliées au moyen d'un parenchyme lâche et poreux».

Il ajoute :

«Les poumons exigent une artère pulmonaire car celle-ci leur apporte le sang qui a été aminci et réchauffé dans le cœur afin que ce qui suinte au travers des pores des branches de ce vaisseau vers les alvéoles pulmonaires puisse se mélanger avec l'air qui s'y trouve et se combiner avec lui, la substance obtenue étant alors en mesure de devenir l'esprit après que ce mélange a gagné la cavité gauche du cœur. Le mélange est conduit vers la cavité gauche par les veines pulmonaires».

Il explique également le rôle des artères coronaires dans l'irrigation du cœur :

«En outre, le postulat [d'Avicenne] qui voudrait que le sang du côté droit serve à nourrir le cœur n'est absolument pas vrai, en effet la nutrition du cœur provient du sang circulant dans les vaisseaux qui pénètrent le corps du cœur».

#### Conséquences

Selon D. Jacquart, il n'est guère possible, d'après les données disponibles, de dire si la

découverte d'Ibn-Nafis relève de l'observation ou d'un raisonnement logique (basé sur l'utilité et les causes finales). En tout cas, Ibn-Nafis reste dans son cadre conceptuel de départ : le souffle respiratoire des poumons aboutissant à la formation d'un pneuma vital dans le cœur.

Sa découverte, présentée comme une simple affirmation (dans le cadre d'un ensemble d'autres opinions personnelles), est passée inaperçue dans le monde arabe. En Europe, un de ses ouvrages «Commentaires du Canon d'Ibn Sina» a été tardivement traduit en latin et publié à Venise, en 1527, par Andrea Alpago, qui avait été médecin du Consulat de Venise à Damas, en contact avec l'éminent médecin Ibn Makki. Toutefois, cet ouvrage de 1527 ne contient pas le texte sur la circulation pulmonaire, mais une transmission orale d'Alpago en Italie reste possible. A partir du XIVe siècle, en Europe, l'existence du passage entre les deux ventricules fait l'objet d'un débat fourni. Il est possible que ceux qui nient ce passage, comme Michel Servet, aient eu l'écho d'Ibn-Nafis, mais «aucune preuve ne vient le confirmer aux yeux de l'historien». A l'instar d'Ibn-Nafis, les médecins européens reconnaissant la circulation pulmonaire restent dans leur cadre conceptuel initial.

Finalement, au XVIIe siècle, les travaux de William Harvey établissent la grande circulation sanguine comprenant la circulation pulmonaire d'Ibn-Nafis, mais dans un cadre conceptuel différent, en dehors de la théorie des humeurs et de la formation d'un pneuma vital dans le cœur.

#### Postérité

Le visual novel *Ibn al-Nafis*, développé par le studio japonais Ramadan Soft, retrace l'histoire d'Ibn-Nafis

## La Peste (1947)

*Il est aussi raisonnable  
de représenter une espèce  
d'emprisonnement par une  
autre que de représenter n'importe quelle  
chose qui existe réellement par quelque  
chose qui n'existe pas.*

DANIEL DE FOE.

## Le livre

« Après le passage des premiers tramways, la ville s'éveille peu à peu, les premières brasseries ouvrent leur porte sur des comptoirs chargés de pancartes : "Plus de café", "Apportez votre sucre", etc. Puis les boutiques s'ouvrent, les rues s'animent. En même temps, la lumière monte et la chaleur plombe peu à peu le ciel de juillet. C'est l'heure où ceux qui ne font rien se risquent sur les boulevards. La plupart semblent avoir pris à tâche de conjurer la peste par l'étalage de leur luxe. Il y a tous les jours vers onze heures, sur les artères principales, une parade de jeunes hommes et de jeunes femmes où l'on peut éprouver cette passion de vivre qui croit au sein des grands malheurs. Si l'épidémie s'étend, la morale s'élargira aussi. Nous reverrons les saturnales milanaises au bord des tombes.

« À midi, les restaurants se remplissent en un clin d'œil. Très vite, de petits groupes qui n'ont pu trouver de place se forment à leur porte. Le ciel commence à perdre sa lumière par excès de chaleur. À l'ombre des grands stores, les candidats à la nourriture attendent leur tour, au bord de la rue craquante de soleil. Si les restaurants sont envahis, c'est qu'ils simplifient pour beaucoup le problème du ravitaillement. Mais ils laissent intacte l'angoisse de la contagion. Les convives perdent de longues minutes à essayer patiemment leurs couverts. Il n'y a pas longtemps, certains restaurants affichaient : "Ici, le couvert est ébouillanté." Mais peu à peu, ils ont renoncé à toute publicité puisque les clients étaient forcés de venir. Le client, d'ailleurs, dépense volontiers. Les vins fins ou supposés tels, les suppléments les plus chers, c'est le commencement d'une course effrénée. Il paraît aussi que des scènes de panique ont éclaté dans un restaurant parce qu'un client pris de malaise avait pâli, s'était levé, avait chancelé et gagné très vite la sortie.

« Vers deux heures, la ville se vide peu à peu et c'est le moment où le silence, la poussière, le soleil et la peste se rencontrent dans la rue. Tout le long des grandes maisons grises la chaleur coule sans arrêt. Ce sont de longues heures prisonnières qui finissent dans des soirs enflammés croulant sur la ville peuleuse et jacassante. Pendant les premiers jours de la chaleur, de loin en loin, et sans qu'on sache pourquoi, les soirs étaient désertés. Mais à présent, la première fraîcheur amène une détente, sinon un espoir. Tous descendent alors dans les rues, s'étourdissent à parler, se querellent ou se convoitent et sous le ciel rouge de juillet la ville, chargée de couples et de clameurs, dérive vers la nuit haletante. En vain, tous les soirs sur les boulevards, un vieillard inspiré, portant feutre et lavallière, traverse la foule en ré-



pétant sans arrêt : "Dieu est grand, venez à lui", tous se précipitent au contraire vers quelque chose qu'ils connaissent mal ou qui leur paraît plus urgent que Dieu. Au début, quand ils croyaient que c'était une maladie comme les autres, la religion était à sa place. Mais quand ils ont vu que c'était sérieux, ils se sont souvenus de la jouissance. Toute l'angoisse qui se peint dans la journée sur les visages se résout alors, dans le crépuscule ardent et poussiéreux, en une sorte d'excitation hagarde, une liberté maladroitement enfièvre tout un peuple.

« Et moi aussi, je suis comme eux. Mais quoi ! La mort n'est rien pour les hommes comme moi. C'est un événement qui leur donne raison. »

C'est Tarrou qui avait demandé à Rieux l'entrevue dont il parle dans ses carnets. Le soir où Rieux l'attendait, le docteur regardait justement sa mère, sagement assise dans un coin de la salle à manger, sur une chaise. Elle passait ses journées là quand les soins du ménage ne l'occupaient plus. Les mains réunies sur les genoux, elle attendait. Rieux n'était même pas sûr que ce fût lui qu'elle attendit. Mais, cependant, quelque chose changeait dans le visage de sa mère lorsqu'il apparaissait. Tout ce qu'une vie laborieuse y avait mis de mutisme semblait s'animer alors. Puis, elle retombait dans le silence. Ce soir-là, elle regardait par la fenêtre, dans la rue maintenant déserte. L'éclairage de nuit avait été diminué des deux tiers. Et, de loin en loin, une lampe très faible mettait quelques reflets dans les ombres de la ville.

– Est-ce qu'on va garder l'éclairage réduit pendant toute la peste ? dit Mme Rieux.

– Probablement.

– Pourvu que ça ne dure pas jusqu'à l'hiver. Ce serait triste, alors.

– Oui, dit Rieux.

Il vit le regard de sa mère se poser sur son front. Il savait que l'inquiétude et le surmenage des dernières journées avaient creusé son visage.

– Ça n'a pas marché, aujourd'hui ? dit Mme Rieux.

– Oh ! comme d'habitude.

Comme d'habitude ! C'est-à-dire que le nouveau sérum envoyé par Paris avait l'air d'être moins efficace que le premier et les statistiques montaient. On n'avait toujours pas la possibilité d'inoculer les sérums préventifs ailleurs que dans les familles déjà atteintes. Il eût fallu des quantités industrielles pour en généraliser l'emploi. La plupart des bubons se refusaient à percer, comme si la saison de leur durcissement était venue, et ils torturaient les malades. Depuis la veille, il y avait dans la ville deux cas d'une nouvelle forme de l'épidémie. La peste devenait alors pulmonaire. Le jour même, au cours d'une réunion, les médecins harassés, devant un préfet désorienté, avaient demandé et obtenu de nouvelles mesures pour éviter la contagion qui se faisait de bouche à bouche, dans la peste pulmonaire. Comme d'habitude, on ne savait toujours rien.

Il regarda sa mère. Le beau regard marron fit remonter en lui des années de tendresse.

– Est-ce que tu as peur, mère ?

– À mon âge, on ne craint plus grand-chose.

– Les journées sont bien longues et je ne suis plus jamais là.

– Cela m'est égal de t'attendre si je sais que tu dois venir. Et quand tu n'es pas là, je pense à ce que tu fais. As-tu des nouvelles ?

– Oui, tout va bien, si j'en crois le dernier télégramme. Mais je sais qu'elle dit cela pour me tranquilliser.

La sonnette de la porte retentit. Le docteur sourit à sa mère et alla ouvrir. Dans la pénombre du palier, Tarrou avait l'air d'un grand ours vêtu de gris. Rieux fit asseoir le visiteur devant son bureau. Lui-même restait debout derrière son fauteuil. Ils étaient séparés par la seule lampe allumée de la pièce, sur le bureau.

– Je sais, dit Tarrou sans préambule, que je puis parler tout droit avec vous.

Rieux approuva en silence.

– Dans quinze jours ou un mois, vous ne serez d'aucune utilité ici, vous êtes dépassé par les événements.

– C'est vrai, dit Rieux.

– L'organisation du service sanitaire est mauvaise. Vous manquez d'hommes et de temps.

Rieux reconnut encore que c'était la vérité.

– J'ai appris que la préfecture envisage une sorte de service civil pour obliger les hommes valides à participer au sauvetage général.

– Vous êtes bien renseigné. Mais le mécontentement est déjà grand et le préfet hésite.

– Pourquoi ne pas demander des volontaires ?

– On l'a fait, mais les résultats ont été maigres.

– On l'a fait par la voie officielle, un peu sans y croire. Ce qui leur manque, c'est l'imagination. Ils ne sont jamais à l'échelle des fléaux. Et les remèdes qu'ils imaginent sont à peine à la hauteur d'un rhume de cerveau. Si nous les laissons faire, ils périront et nous avec eux.

– C'est probable, dit Rieux. Je dois dire qu'ils ont cependant pensé aussi aux prisonniers, pour ce que j'appellerai les gros travaux.

– J'aimerais mieux que ce fût des hommes libres.

– Moi aussi. Mais pourquoi, en somme ?

– J'ai horreur des condamnations à mort.

Rieux regarda Tarrou :

– Alors ? dit-il.

– Alors, j'ai un plan d'organisation pour des formations sanitaires volontaires. Autorisez-moi à m'en occuper et laissez l'administration de côté. Du reste, elle est débordée. J'ai des amis un peu partout et ils feront le premier noyau. Et naturellement, j'y participerai.

– Bien entendu, dit Rieux, vous vous doutez que j'accepte avec joie. On a besoin d'être aidé, surtout dans ce métier. Je me charge de faire accepter l'idée à la préfecture. Du reste, ils n'ont pas le choix. Mais...

Rieux réfléchit.

– Mais ce travail peut être mortel, vous le savez bien. Et dans tous les cas, il faut que je vous en avertisse. Avez-vous bien réfléchi ?

Tarrou le regardait de ses yeux gris.

– Que pensez-vous du prêche de Pameloux, docteur ?

(A suivre)

## Mosquée

# Mosquée centrale de Lisbonne

## *L'Islam comme deuxième religion au Portugal*

La Mosquée centrale de Lisbonne (en portugais : Mesquita Central de Lisboa) est un sanctuaire islamique de la capitale portugaise. Le plus grand temple musulman du pays est situé avenue José Malhoa, à proximité de la place d'Espagne. L'imam actuel est le Cheikh David Munir.

Élevée à partir de 1979 d'après des plans réalisés par les architectes António Braga et João Paulo Conceição, elle est finalement inaugurée le 29 mars 1985.

Après avoir été rénovée au début des années 2000, elle est actuellement la plus grande mosquée du pays suite à l'importance de l'Islam qui est devenu la deuxième religion la plus pratiquée au Portugal. La plupart de la population musulmane au Portugal est composée de migrants marocains, bissau-guinéens, mozambicains, indiens et pakistanais.

Plusieurs pays islamiques ont contribué au financement de cette mosquée, dont l'Arabie Saoudite, le Koweït, la Libye, les Emirats arabes unis et le Sultanat d'Oman. A l'image du nombre de mosquées, celle de Lisbonne est compo-

sée de quatre parties principales : une cour intérieure destinée aux ablutions, une salle de prière, une madrasa et un minaret dont la forme inhabituelle évoque les ziggourats babyloniennes. La salle de prière intègre une coupole surbaissée et est éclairée par de longues baies rectangulaires. Un grand auditorium est également présent dans l'enceinte du lieu de culte.

La Mosquée de Lisbonne est à la fois un lieu de culte et d'enseignement de la foi musulmane. Des visites guidées peuvent être organisées sur demande préalable.

En 2007, le Dalaï-Lama s'est rendu à cette mosquée pour prier en compagnie de son imam, David Munir.

En 2010, elle fut mise à l'honneur suite aux visites du président de la République portugaise Anibal Cavaco Silva et de son épouse, du Premier ministre portugais José Socrates, mais aussi de Manuel Alegre, candidat socialiste aux présidentielles de 2011, saluant ainsi les fidèles de la communauté islamique du pays.

Depuis cette date, la Mosquée de Lisbonne fait partie des monuments culturels officiels du Portugal.



## Santé et bien-être

# Des chercheurs conçoivent un algorithme pour prédire les risques de suicide



Une équipe de médecins américains a conçu des modèles informatiques capables d'identifier des patients susceptibles d'attenter à leurs jours. Selon les auteurs de l'étude, le programme pourrait prédire les risques de tentatives de suicide jusque deux ans à l'avance.

Des médecins de l'hôpital pour enfants de Boston et de l'hôpital général du Massachusetts aux Etats-Unis ont élaboré des modèles informatiques afin d'identifier et prévenir les éventuels comportements suicidaires chez certains profils de patients. Les résultats de leurs travaux sont publiés dans la revue *Jama Network Open*.

“Les ordinateurs ne peuvent pas remplacer les équipes de soins dans l'identification des problèmes de santé mentale. Mais nous pensons que des algorithmes s'ils sont bien conçus, pourraient identifier des patients à haut risque qui pourraient passer inaperçus dans le système de santé actuel”, développe Ben Reis, co-auteur des travaux. Pour concevoir ces modèles, les chercheurs ont utilisé les données médicales électroniques de 3,7 millions de patients âgés de 10 à 90 ans suivis dans cinq établissements médicaux

(tous situés aux Etats-Unis). Les informations collectées mentionnent 39.162 tentatives de suicide au total. L'autre partie de ces données a ensuite été utilisée afin que l'algorithme puisse prédire quel patient ferait éventuellement une tentative de suicide.

Les modèles informatiques développés dans le cadre de cette recherche ont permis de détecter en moyenne 38% d'entre elles et environ deux ans avant la tentative de suicide proprement dite. Les prédicteurs les plus forts indiquaient des dépendances à la drogue ou à l'alcool ainsi que divers troubles de santé mentale, tels que le trouble de la personnalité borderline.

Selon les auteurs de l'étude, ces résultats suggèrent que les systèmes informatiques développés pourraient potentiellement alerter les professionnels de santé et donc aider les patients à bénéficier d'interventions appropriées.

L'équipe de scientifiques à l'origine des travaux souhaite améliorer son approche de modélisation, notamment en intégrant les notes cliniques des médecins dans les données traitées par l'algorithme

## Recettes

# Aubergines au four

### Ingrédients

4 aubergines  
Huile d'olive  
Herbes de Provence  
Poivre  
Sel

### Préparation

Coupez chaque aubergine en 2 dans le sens de la longueur (ne pas les éplucher). Zébrez la chair avec un couteau.

Tartinez d'une 1/2 cuillère d'huile d'olive la chair de chaque 1/2 aubergine.

Ajoutez les herbes, saler, poivrer.

Mettez au four jusqu'à ce que la chair soit molle. Ce plat se mange 'à la coque' avec une petite cuillère.



# Soupe Pho



### Ingrédients

400 g de viande de boeuf maigre  
1 citron vert  
1 morceau de gingembre  
1 petit piment vert  
1 petit bouquet de coriandre  
1 petit bouquet de ciboulette  
400 g de nouilles de riz fraîches (dans les magasins asiatiques)  
150 cl de bouillon de pot au feu ou un bouillon préparé avec 2 cubes de Maggi ou autre.  
1 étoile de badiane (2 si vous aimez)  
Sauce Nuoc-mâm

### Préparation

Lavez, séchez, ciselez la ciboulette et la coriandre, émincez le piment, coupez le citron vert en 4 dans le sens de la longueur et mettez-les en attente dans des coupelles.

Portez à ébullition le bouillon de boeuf, ajoutez-y l'étoile de badiane et le morceau de gingembre pelé et émincé. Couvrez et laissez cuire doucement pendant 12 min.

Détaillez le boeuf en fines lamelles, faites cuire les nouilles de riz dans de l'eau bouillante salée, respectez les indications sur le paquet.

Dans 4 grands bols versez 1 cuillerée à soupe de sauce Nuoc-mâm, égouttez les nouilles de riz, répartissez-les dans les bols, posez les lamelles de boeuf, et versez le bouillon de boeuf brûlant, parsemez de ciboulette et de coriandre. Servez aussitôt.

Chacun ajoutera à son goût, citron vert et piment.

# Art & culture

## Le renvoi aux assises de Saad Lamjarred annulé



La Cour de cassation, plus haute juridiction française, a annulé le renvoi aux assises pour viol du chanteur marocain Saad Lamjarred, selon un arrêt consulté mardi par l'AFP et révélé par le quotidien le Parisien.

En janvier, la cour d'appel de Paris avait estimé que Lamjarred devait être jugé pour viol, et donc devant une cour d'assises, après les accusations d'une jeune femme fin 2016. Elle infirmait ainsi une ordonnance rendue en avril 2019 par un juge d'instruction parisien, qui avait requalifié les faits en "agression sexuelle" et "violences aggravées", et l'avait de fait renvoyé en correctionnelle. Mais l'artiste marocain avait formé un pourvoi en cassation, faisant valoir que l'arrêt de la cour d'appel ne

respectait pas le Code de procédure pénale, n'ayant pas été signé par le président de la chambre de l'instruction.

Dans son arrêt, la Cour de cassation estime que "l'arrêt attaqué ne satisfait pas, en la forme, aux conditions essentielles de son existence légale" et renvoie le dossier devant la chambre de l'instruction de la cour d'appel de Paris.

Dans sa plainte, Laura P. affirmait avoir été agressée à l'âge de 20 ans par le chanteur dans la chambre d'hôtel de ce dernier en octobre 2016, quelques jours avant son concert à Paris, sur fond d'alcool et de drogue. Incarcéré dans la foulée, Saad Lamjarred avait été libéré sous bracelet électronique en avril 2017.

Dans un second volet de la même

information judiciaire, le chanteur avait été mis en examen pour viol en avril 2017, cette fois pour les faits dénoncés par une jeune Franco-Marocaine affirmant avoir été agressée et frappée par le chanteur à Casablanca (Maroc) en 2015.

La plaignante s'était ensuite mise en retrait de la procédure et le juge avait ordonné un non-lieu sur cette partie du dossier. Le chanteur a également été mis en examen en août 2018 pour viol, cette fois après la plainte d'une jeune femme au terme d'une soirée à Saint-Tropez (sud-est). Il avait ensuite été incarcéré durant deux mois et demi avant d'être libéré sous contrôle judiciaire et contraint de résider à Paris le temps de l'enquête.

Pour rappel, en 2010, le chanteur, encore inconnu, a été poursuivi par un tribunal de New York pour «agression et viol». Libéré sous caution avant d'être jugé, il en avait profité pour fuir. Jamais jugé, l'artiste est sommé par la Cour suprême de l'Etat de New York de se présenter au tribunal. S'il retourne aux Etats-Unis, il risquerait jusqu'à vingt-cinq ans de prison.

Originaire de Rabat, Saad Lamjarred a grandi dans une famille d'artistes renommés. Il a commencé à se faire connaître dans le monde arabe en 2007 en participant à l'émission libanaise "Super Star" avant de devenir une vedette en 2013 avec son titre "Mal Hbib Malou".

## Vers un report des Oscars pour cause de pandémie



L'édition 2021 des Oscars, les plus prestigieux prix de Hollywood, pourrait être reportée en raison de l'impact de la pandémie sur l'industrie cinématographique, a averti mardi le média spécialisé Variety. Cette soirée de gala, suivie dans le monde entier, reste pour l'instant officiellement programmée le 28 février prochain. Mais avec des cinémas américains fermés depuis deux mois, des plateaux de tournage désertés et toute la chaîne de production désorganisée, l'Académie des Oscars a déjà été contrainte de modifier exceptionnellement son règlement. Et Variety cite maintenant une source selon laquelle la cérémonie des Oscars elle-même va "probablement" devoir être repoussée. Aucune discussion formelle n'a toutefois eu lieu à ce sujet, ajoute Variety.

Sollicitée par l'AFP, l'Académie des arts et sciences du ci-

néma, qui remet ces prestigieuses statuettes, n'avait pas réagi mardi après-midi. Le mois dernier, l'Académie avait assoupli ces règles pour permettre aux films ne pouvant sortir en salle cette année de tout de même pouvoir concourir aux Oscars, soulignant que d'autres ajustements pourraient s'avérer nécessaires.

A ce jour, les films doivent être sortis au plus tard le 31 décembre de l'année précédente pour être en lice pour les Oscars, qui terminent généralement la saison des prix cinématographiques en février ou mars.

Aucune cérémonie cinématographique américaine n'a pour l'instant décalé sa date en raison de la pandémie de Covid-19, même si beaucoup se sont adaptées à la situation, en autorisant la présence de films sortis directement sur les plateformes de vidéo à la demande.

# Céline Dion remporte deux prix aux Webby Awards



La diva canadienne Céline Dion a remporté deux prix aux Webby Awards, une manifestation qui récompense les meilleures initiatives sur le web. «Céline Dion était en lice dans la catégorie « People's Voice – Social Experiment & Innovation » pour la chasse aux trésors que son équipe a orchestrée sur Instagram et Spotify pour découvrir les titres de

chansons de son album *Courage*», rapportent les médias locaux. L'artiste canadienne a été aussi récompensée pour sa publication Instagram dans laquelle elle recrée le clip qui accompagnait son succès de 1996, *It's All Coming Back To Me Now*, sacré meilleure vidéo sociale – volet publicité, médias et relations publiques.

Les deux prix lui ont été attribués à la suite d'un vote du public. Jimmy Fallon, Greta Thunberg, Tom Hanks, Cardi B, LeBron James, Dolly Parton et *Game of Thrones* figurent parmi les gagnants, ajoute-t-on. Il s'agit de la 24<sup>ème</sup> présentation des Webby Awards, une initiative de l'Académie internationale des arts et des sciences numériques.

## Bouillon

de culture

### Concours

Le Réseau de lecture au Maroc a lancé récemment un «concours national pour la créativité des lecteurs au temps du coronavirus», en deux catégories, nouvelles et beaux-arts et qui se poursuit jusqu'au 30 mai.

Ce concours vise à «à documenter le moment historique que traversent aujourd'hui toutes les nations, "indique un communiqué du réseau, ajoutant qu'il consiste également "à encourager les talents créatifs des enfants et des jeunes élèves et étudiants, en raison de notre conviction que la créativité contribue à affiner les âmes et les exhorte à de nobles valeurs humaines". La compétition, ouverte aux personnes âgées entre 7 et 34 ans, exige que les participants n'évoquent que des événements, des attitudes, des comportements et des sentiments en cette période de confinement, ainsi que des valeurs humaines comme l'égalité, la solidarité, la paix, la cohabitation et le respect des droits de l'homme tels que les droits à la santé, à l'éducation, à l'emploi et à la liberté d'expression, précise-t-on de même source. Dans la catégorie des nouvelles, le nombre de mots doit osciller entre 400 et 2000 mots, et l'œuvre doit être le fruit d'un effort personnel, qu'elle ne soit pas publiée avant et il doit être correctement écrit, tandis que pour ceux qui souhaitent participer à la catégorie des beaux-arts, ils ne doivent présenter qu'un seul tableau, selon le communiqué.



# L'UE récompense ses talents littéraires



L'Union européenne (UE) a dévoilé mardi les noms des lauréats de son Prix de littérature pour 2020.

Treize talents littéraires ont été distingués cette année dans le cadre de ce prix qui révèle des auteurs nouveaux et émergents en provenance des quatre coins de l'Europe, soulignant la richesse de la littérature européenne contemporaine tout en mettant en lumière le riche patrimoine culturel et linguistique du vieux continent.

Parmi les lauréats de cette édition figurent Nathalie Skowronek de Belgique, Lana Bastašić de Bosnie-Herzégovine, Maša Kolanović de Croatie, Stavros Christodoulou de Chypre, Asta Olivia Nordenhoff de Danemark, et Made Luiga d'Estonie.

La liste des lauréats comprend également Matthias Nawrat d'Allemagne, Shpëtim Selmani du Kosovo, Francis Kirps du Luxembourg, Stefan Bošković de

Monténégro, en plus de Petar Andonovski de Macédoine du Nord, Maria Navarro Skarange de Norvège et Irene Solà d'Espagne.

«Aujourd'hui, nous nous réjouissons en Europe pour offrir à certains de nos meilleurs auteurs émergents le tremplin qu'ils méritent pour grandir et enrichir nos vies et nos sociétés», a commenté la commissaire européenne en charge de la culture, Mariya Gabriel qui se félicite de voir l'UE «pleine de talents qui méritent» son soutien.

Lancé par la Commission européenne en 2009 et soutenu par le programme Europe créative, le prix de littérature de l'Union européenne est organisé en partenariat avec l'industrie du livre.

Des jurys nationaux composés d'éditeurs, de libraires, d'auteurs et de critiques sélectionnent les lauréats de chacun des pays participants. Chaque gagnant recevra un prix de 5 000 euros.

Mots flechés

Par Abou Salma

JEUX & LOISIRS

PAGÈ	BRANLE-LIR SPONSOR	SYMBOLE DU NÉON	ARGENT GUETTÉE	EN A ASSEZ	IMMOB- ILE	DÉMANG- EATION	POINT IMAGIN- AIRE
		ARTICLE			MORCEAU D'ACIER		
FIN DE VERBE		TÊTE DE TIGRE	MÉNAGE				
COTERIE			MUSE				
			EN KIT LETTRES DE NÎMES		LA 1ère DAME CÉRÉMO- NIES		
BOSS						PRONOM PAREIL	
LETTRES DE SANAÀ		ÉMINENT					BAUDET
FIN D'ANNÉE		NAVET À L'HUILE	SORT DU SOMMEIL	SAISON HISSENT			CATÉGO- RIQUE
EXCESSIF	FIRMA- MENT				LANCÉE		
					AIGRE	TÊTE DE BÉLIER RAPPORT	
ORDRE DU JOUR	FORME D'ÊTRE	DE BAS EN HAUT: POSSÉSSIF	PRÉNOM FÉMININ		LETTRES DE TOLSTOÏ		FLEUVE D'AFRIQUE
			EXIGE UN COMPLÉ- MENT				
DÈS POLTRON- MINET			LETTRES DE GONCOURT		PERSON- NAGE BIBLIQUE		
SAISON			BOURRE LES CÔTES		À LA MIE DE PAIN		

Solution mots flechés d'hier

PARTIS- AN	A	QUARTIER DE NICE	SODIUM	EN VOILÀ ASSEZ	S	IDIOT NOTE	D	ÉPLUCHÉ EN HAUT: ENZYME	ROUGE À LONDRES	LE CHANT DES SIRÈNES
ENTRE CHÛV ET LOUP	D	INGO			AGIT AGENT DE LIASON	O	OPERA			
ÉLOIGNÉ BREQUE INVERSEE	E	CARTE			A L'ENVERS: ENDOMMA- GÉE	E	ESEL			
	I	P	ÂGE	MESQUIN	A	MÉLANGE CONFUS	S	SALADE		
STROPHE DE TROIS VERS	T	ERCET			SYMBOLE DU NICKEL	E	VAGUE DE CHALEUR	PARTIRAIT		
	F	ERIE	BALAI		A	ANN	RIT			
CHÔMÉ	E	K	CAFARD	POIRE	F	FIGURE				
FACTOLE	F	IS	MORCEAU DE POIRE	E	EN PARTANT	R	TALÉ			
	J	POT			DE BAS EN HAUT: MAIS	E	MORCEAU DE TIBIA HYPOPISTE			
FONCTION	U	TILITE			LETTRES DE SARTRE VIBRIA	S	STR			
RATÉE	C	E	LE BOUT DE LA LANGUE	CHEF DE PARTI	GÂINE LIÉ	E	TUI	COLLÉE DE LAVE		
	L	OUPEE			FORME D'ÊTRE	E	S	PIGE		
RIEN	N	EANT			UNE SATANÉE MONTURE	B	BALAI			

**Directeur de la Publication et de la Rédaction**  
Mohamed Benarbia

**Secrétariat**  
Asmaa Tabaa

**Photographe**  
Ahmed Laaraki

**Secrétaire général de la Rédaction**  
Ahmed Saâidi

**Documentation**  
Nadia Ghazali

**Rédaction**  
Mohamed Bouarab  
Hassan Benteleb  
Alain Bouithy  
Mourad Tabet  
Wafaa Mejdoubi  
Mehdi Ouassat  
Chady Chaabi

**Correspondants**  
Ahmadou El Katab (Laâyoune)  
Abdelali khallad (Essaouira)

**Collaborateurs**  
Mustapha Elouizi  
Chouaib Sahnoun  
Khalil Benmouya

**Responsable des ressources humaines**  
Atika Rachdi

**Adresse de la Rédaction**  
33, Rue Amir Abdelkader  
B.P. 2165 - Casablanca Maroc

**Directeur artistique**  
Fouad Ezzafir

**Service technique**  
Khadija Sabi (Responsable)  
Meryem Warrach  
Myriem Rehane  
Khadija Halafi  
Hafid Bouzarouata  
Mariama Farki  
Elkandoussi Elmardi

**Révision**  
Abdelmoumein Warrach

**Youssef El Gahs**  
Mouna El Youssoufi  
Loubna Baghdadi  
Latifa Mounib  
Rkia Ait Dahman  
Siham Zaiter  
Fadwa Choukri

44, Avenue des F.A.R  
3ème Etage - Casablanca  
Tél: 0522 31.00.62  
Fax: 0522 31.28.10

**Imprimerie**  
Les Editions Maghrebines

**Distribution**  
SAPRESS  
Dossier de PRESSE  
130/64

**Site web:**  
www.libe.ma

**Journal Libération**

**Libération Maroc**

**o.j.d. MAROC**

2017  
www.ojd.ma

**E-mail:**  
liberation@libe.ma

**Téléphone:**  
0522 61.94.04  
0522 62.32.32

**Fax de la rédaction:**  
0522 62.09.72

**Service annonces et publicité**  
E-mail:  
annoncesliberation@libe.ma

## Mots croisés

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

**HORIZONTELEMENT**

- 1- Edifiant
- 2- Mère de glacier – Période – Matin et soir
- 3- Maison de sous
- 4- Note – Lâche
- 5- Respect – L'absent
- 6- Lopin – Héros de Virgile
- 7- Pompette – Théâtre chanté
- 8- Mais latin – Missive – Renvoi
- 9- Prophète hébreu – Mer gréco turque
- 10- Contente – Club marocain

**VERTICALEMENT**

- 1- Méditations
- 2- Sherry – Poilu
- 3- Première épouse – Avancé
- 4- Vieux monsieur – En agrafe
- 5- A moi – Grecque
- 6- Projet de batracien – Saint du bas
- 7- Charge utile – Guette
- 8- Faillite – Gallium
- 9- Quolibets
- 10- Lane – Politique portugais

## Solution mots croisés d'hier

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1	N	O	N	O	B	S	T	A	N	T
2	A	P	O	D	E		E		O	U
3	R	I	M	E		S	N	O	B	E
4	C	U		S	A	I	T		E	
5	O	M	O		S	T	A	B	L	E
6	T		T	R	I	E		E		L
7	I	D	E	A	L		A	R	M	E
8	Q	U	E	M	A	N	D	E		V
9	U	E		E	H	O	N	T	E	E
10	E	L	U	S		N	E	S	T	E

## Grilles de sudoku

**Facile**

	2	3	6		7			
		9	4					
9	4				2	8		
4	8	1	9	6	3			
	3	8	5					
1	6	4	3	8	2			
3	5				4	6		
		8	5					
7		4	1	3				

**Moyen**

4	5	9		6	1			
		6	3	2		5		
9					5	8		
5	4	3	2		6			
	3	8					9	
9		5	3	7				
7	2			9	3	5		

**Difficile**

3	6	2	5					
	5				6			
	7		1	8				
	3		6	7				
7					8			
6	2		4					
7	4		9					
2		3						
1	9	5	6					

**Expert**

	5					7		
8		9		4				
		8	1			5		
						8		
2	6	4	3	1	5	9		
9								
1		3	6					
7		1		3				
8				6				

## Rappel des règles

Remplir chaque carré de 9 cases par des chiffres allant de 1 à 9. Aucun de ces chiffres ne doit apparaître deux fois dans la même case, la même ligne ou la même colonne.

## Solution sudoku d'hier

**Facile**

3	2	4	5	7	8	6	9	1
6	8	1	4	2	9	7	3	5
7	9	5	6	3	1	2	4	8
1	7	8	9	6	3	4	5	2
2	6	9	7	5	4	1	8	3
4	5	3	8	1	2	9	7	6
9	1	2	3	4	5	8	6	7
5	4	6	1	8	7	3	2	9
8	3	7	2	9	6	5	1	4

**Moyen**

8	7	2	6	4	3	1	5	9
9	6	3	7	5	1	8	2	4
1	4	5	8	9	2	3	7	6
2	8	7	3	1	4	6	9	5
5	3	4	2	6	9	7	8	1
6	9	1	5	7	8	4	3	2
4	1	8	9	2	7	5	6	3
7	2	6	4	3	5	9	1	8
3	5	9	1	8	6	2	4	7

**Difficile**

2	3	4	1	8	9	6	7	5
9	8	5	7	3	6	2	4	1
1	7	6	4	5	2	9	8	3
6	2	7	5	1	8	4	3	9
4	5	1	9	6	3	7	2	8
3	9	8	2	7	4	1	5	6
7	1	9	3	4	5	8	6	2
8	4	3	6	2	1	5	9	7
5	6	2	8	9	7	3	1	4

**Expert**

5	4	6	8	7	2	1	3	9
8	1	7	9	6	3	5	2	4
3	2	9	5	1	4	7	8	6
4	9	3	1	8	6	2	7	5
2	7	8	4	5	9	6	1	3
6	5	1	2	3	7	4	9	8
9	8	2	6	4	1	3	5	7
1	3	4	7	9	5	8	6	2
7	6	5	3	2	8	9	4	1

Royaume du Maroc  
Ministère de l'Éducation Nationale  
de la Formation Professionnelle  
l'enseignement supérieur et de la  
recherche scientifique  
A.R.E.F Marrakech Safi  
Direction Provinciale de Rhamna



المملكة المغربية  
وزارة التربية الوطنية والتكوين المهني  
والتعليم العالي والبحث العلمي  
الأكاديمية الجهوية للتربية والتكوين  
جهة مراكش أسفي  
المديرية الإقليمية الرحامنة

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT  
SUR OFFRES DE PRIX N° 07/RH/2020/EXP  
(Séance publique)**

Le 12/06/2020, à 10 heures, il sera procédé au siège de la direction de RHAMNA relevant de l'AREF-MS, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix N° 07/RH/2020/EXP.

OBJET	Montant du cautionnement provisoire	Montant de l'Estimation des fournitures TTC
Achat de matières et fournitures d'enseignement au profit des classes de l'enseignement préscolaire et des établissements de l'enseignement primaire, secondaire collégial, secondaire qualifiant relevant de la direction provinciale de RHAMNA (En Lot Unique)	15 000.00DHS	482 974.62 DHS

Le dossier d'appel d'offre peut être retiré du bureau des marchés de la Direction Provinciale de RHAMNA, HAY RIAD, BEN GUERIR. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du Décret 02-12-349 du 8 jourmada 1er 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.

**Les concurrents peuvent :**

- Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau des marchés, Siège de la direction provinciale RHAMNA ;
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis ;

**N.B :- Les concurrents peuvent faire aussi un dépôt électronique au niveau du portail des marchés publics marocain.**

- Les pièces exigées à fournir sont celles prévues dans les articles 8 et 9 du Règlement de la consultation.
- le dépôt des échantillons comme prévue dans l'article 13 du règlement de consultation.

**N° 3898/PA**

Royaume du Maroc  
Ministère de l'Éducation Nationale  
de la Formation Professionnelle  
l'enseignement supérieur et de la  
recherche scientifique  
A.R.E.F Marrakech Safi  
Direction Provinciale de Rhamna



المملكة المغربية  
وزارة التربية الوطنية والتكوين المهني  
والتعليم العالي والبحث العلمي  
الأكاديمية الجهوية للتربية والتكوين  
جهة مراكش أسفي  
المديرية الإقليمية الرحامنة

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT  
SUR OFFRES DE PRIX N° 08/RH/2020/EXP  
(Séance publique)**

Le 15/06/2020, à 10 heures, il sera procédé au siège de la direction provinciale de RHAMNA relevant de l'AREF- MS, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix N° 08/RH/2020/EXP.

Désignation des prestations	Montant du cautionnement provisoire	Montant de l'Estimation des fournitures TTC
Achat des denrées alimentaires au profit des cantines scolaires des établissements de l'enseignement primaire relevant de la direction provinciale de RHAMNA (1 <sup>ère</sup> tranche).	120 000,00 DHS	4 718 887,93 DHS

Le dossier d'appel d'offre peut être retiré du bureau des marchés de la Direction Provinciale de RHAMNA, HAY RIAD, BEN GUERIR. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du Décret 02-12-349 du 8 jourmada 1er 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.

**Les concurrents peuvent :**

- Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau des marchés, Siège de la direction provinciale RHAMNA ;
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis ;

**N.B :** Les concurrents peuvent faire aussi un dépôt électronique au niveau du portail des marchés publics marocain.

Les pièces exigées à fournir sont celles prévues dans les articles 8 et 9 du Règlement de la consultation.

**N° 3899/PA**

Royaume du Maroc  
Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime,  
du Développement Territoriale et des Eaux et Forêts  
Direction Provinciale de l'Agriculture d'Azilal

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N°10/2020  
(RÉSERVÉ AUX PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES NATIONALES)**

Le Vendredi 12 Juin 2020 à 10 heures, il sera procédé dans la salle de réunion de la Direction Provinciale de l'Agriculture d'Azilal à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour objet : **Travaux de plantation de 100 ha de caroubier dans la Commune Territoriale de Moulay Issa Ben Driss, Cercle de Bzou, Province d'Azilal.**

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des marchés de la Direction Provinciale de l'Agriculture d'Azilal, et il peut être également téléchargé à partir du Portail des marchés de l'Etat : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma),

**Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Trente cinq mille dirhams (35 000.00 dhs)**

**L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Deux millions et quatre cents dirhams (2 000 400,00 dhs)**

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau des marchés de la Direction Provinciale de l'Agriculture d'Azilal ;
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- Soit les déposer par voie électronique au portail des marchés Publics.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de consultation.

**- Le dossier technique comprend :**

Conformément aux dispositions des l'arrêté du Ministre de l'agriculture et de la pêche maritime n°3032-13 et n°3033-13 du 1er novembre 2013, il est exigé des concurrents, la production de la copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classification de la façon suivant :

Branche d'activité	Qualifications	Catégorie
10 : Travaux de plantation et de réhabilitation des arbres fruitiers	10.1 : Travaux de plantation et de réhabilitation des arbres fruitiers	Classe : 4

**N° 3900/PA**

Royaume du Maroc  
Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime,  
du Développement Rural et des Eaux et Forêts  
Direction Provinciale de l'Agriculture d'Azilal

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT  
N° : 11/2020  
(RESERVE AUX PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES NATIONALES)**

Le Mardi 16 Juin 2020 à 10 heures, il sera procédé dans la salle de réunions de la Direction Provinciale de l'Agriculture d'Azilal, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offre des prix pour : **construction de l'unité de valorisation des Caroubes au niveau de la commune territoriale Moulay Issa Ben Driss prévue dans le cadre du programme de développement rural des zones de montagne (PDRZM)-province d'Azilal**

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du bureau des marchés de la Direction Provinciale de l'Agriculture d'Azilal, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics de l'Etat à partir de l'adresse électronique suivante : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Le cautionnement provisoire est fixé à : **Cent mille dirhams (100 000.00)**

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : **Trois millions neuf cent cinquante-huit mille sept cent vingt-deux Dirhams (3 958 722,00 dhs) TTC.**

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27 et 29 et 31 du décret n°2-12-349 du 8 Jourmada 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés Publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau des marchés de la Direction Provinciale de l'Agriculture d'Azilal ;
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- Soit les envoyer par voie électronique au portail des marchés publics.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

**Le dossier technique comprend :**

Il est exigé aux concurrents la production de la copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classification de la façon suivant (MINISTERE DE L'EQUIPEMENT, DU TRANSPORT ET DE LA LOGISTIQUE)

Secteur d'activité	qualification	Classe
A : Construction	A2. : Travaux courants en béton armé-maçonnerie pour bâtiment	3
L : Menuiserie - Charpente	L8.charpente métallique	3

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 8 du règlement de consultation.

**N° 3901/PA**

Royaume du Maroc  
Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime,  
du Développement Territoriale et des Eaux et Forêts  
Direction Provinciale de l'Agriculture d'Azilal  
=====

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N°12/2020**  
**(RÉSERVÉ AUX PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES NATIONALES)**

Le Mercredi 17 Juin 2020 à 10 heures, il sera procédé dans la salle de réunion de la Direction Provinciale de l'Agriculture d'Azilal à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour objet : Travaux de plantation de noyer dans la zone d'action de la Direction Provinciale de l'Agriculture d'Azilal.

- Lot n°01 : Travaux de plantation de 5 250 pieds de noyer au Cercle d'Oultana, Province d'Azilal.
- Lot n°02 : Travaux de plantation de 12 250 pieds de noyer au Cercle de Fetouaka, Province d'Azilal.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des marchés de la Direction Provinciale de l'Agriculture d'Azilal, et il peut être également téléchargé à partir du Portail des marchés de l'Etat : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

**Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de :**

- Lot n° 1 : Vingt mille dirhams (20 000,00 dhs)
- Lot n° 2 : Cinquante mille dirhams (50 000,00 dhs)

**L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :**

- Lot n° 1 : Un million deux cent quarante et un mille cent dirhams (1 241 100,00 dhs)
- Lot n° 2 : Deux millions huit cent quatre-vingt-quinze mille neuf cents dirhams (2 895 900,00 dhs)

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau des marchés de la Direction Provinciale de l'Agriculture d'Azilal;
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- Soit les déposer par voie électronique au portail des marchés Publics.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de consultation.

**- Le dossier technique comprend :**

- Pour lot n°02 : Conformément aux dispositions des arrêtés du Ministre de l'agriculture et de la pêche maritime n°3032-13 et n°3033-13 du 1er novembre 2013, il est exigé des concurrents, la production de la copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classification de la façon suivant :

Branche d'activité	Qualifications	Catégorie
10 : Travaux de plantation et de réhabilitation des arbres fruitiers	10.1 : Travaux de plantation et de réhabilitation des arbres fruitiers	Classé : 4

**N° 3902/PA**

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA PÊCHE MARITIME  
Direction Régionale de l'Agriculture Du Souss-Massa  
Direction Provinciale de l'Agriculture  
TIZNIT

**AVIS D'APPELS D'OFFRES OUVERTS**  
**N° 11/2020/DPA/TZ/SMP**  
**(SEANCE PUBLIQUE)**

Le Lundi 15 Juin 2020 à 10 H, il sera procédé, à la Salle de réunion de la D.P.A de Tiznit, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour : Travaux de Plantation de 400 Ha d'amandier dans le cadre de plan Maroc vert à travers la province de Tiznit. répartis en 4 lots séparés comme suit :

LOT N°1 Travaux de plantation de 100 ha d'amandier dans le cadre de plan Maroc vert , Cercle de Tafraout, Province de Tiznit  
LOT N°2 : Travaux de plantation de 100 ha d'amandier dans le cadre de plan Maroc vert, C.T Tassirt , Cercle de Tafraout, Province de Tiznit.  
LOT N°3 : Travaux de plantation de 100 ha d'amandier dans le cadre de plan Maroc vert, C.T Tassirt , C.T Tarsouat, Cercle de Tafraout, Province de Tiznit.  
LOT N°4 : Travaux de plantation de 100 ha d'amandier dans le cadre de plan Maroc vert, C.T Tassirt , Cercle de Tafraout, C.T Tizoughrane, Cercle d'anezi Province de Tiznit .

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des Marchés de la D.P.A de Tiznit, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de :

- Lot n° 1 : 50.000,00 (Cinquante mille dirhams)
- Lot n° 2 : 50.000,00 (Cinquante mille dirhams)
- Lot n° 3 : 50.000,00 (Cinquante mille dirhams)
- Lot n° 4 : 50.000,00 (Cinquante mille dirhams)

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :

- Lot n° 1 : 2.650.000,00 dhs (Deux millions six cent cinquante mille dirhams)
- Lot n° 2 : 2.650.000,00 dhs (Deux millions six cent cinquante mille dirhams)
- Lot n° 3 : 2.650.000,00 dhs (Deux millions six cent cinquante mille dirhams)
- Lot n° 4 : 2.650.000,00 dhs (Deux millions six cent cinquante mille dirhams)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27 et 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics du 8 Joumada 1 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés Publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau des Marchés de la D.P.A de Tiznit ;
- Soit les remettre au Président de la commission d'appel d'offre au début de la séance et avant l'ouverture des plis
- Soit les envoyer par voie électronique du portail des marchés publics

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 et 5 du règlement de consultation.

**Les qualifications minimales requises pour les entreprises sont :**

\* Pour les concurrents installés au Maroc  
Les concurrents doivent produire une copie légalisée du certificat de qualification et de classification dans le secteur, classe et qualification suivant :

	Secteur	Qualification	Classe
Lot 1, Lot 2, Lot 3 et Lot 4	10	10.1	3

\* Pour les concurrents non installés au Maroc :  
Les concurrents doivent produire le dossier technique prévu par le règlement de la consultation.

**N° 3905/PA**

الضمان الاجتماعي  
البحوث والدراسات  
CNSS

**PROGRAMME PREVISIONNEL EXERCICE 2020**

**Programme prévisionnel des Marchés que la Direction Régionale – CNSS de l'Orient – DRO envisage de lancer au titre de l'exercice budgétaire 2020**

**Services :**

Type de Services	Objet des travaux	Lieu d'exécution	Mode de passation	Période prévue pour le lancement	Cordonnées du Service concerné	Marchés réservés à la PME
Prestation de service de nettoyage	Prestation de service de nettoyage des locaux de la DR Orient et agences rattachées	Direction Régionale de l'Orient et aux Agences Rattachées	AOO	SEPTEMBRE 2020	Bd Echouhada Oujda	
Prestation de service de gardiennage	Prestation de service de gardiennage des locaux de la DR Orient et agences rattachées					

**Fournitures :**

Type de Fournitures	Objet des fournitures	Lieu de livraison	Mode de passation	Période prévue pour le lancement	Cordonnées du Service concerné	Marchés réservés à la PME
Fournitures de bureau	Achats de fournitures de bureau	Direction Régionale de l'Orient et aux Agences Rattachées	AOO	JUN 2020	Bd Echouhada Oujda	
Fournitures informatiques	Achats de fournitures informatiques					
Mobilier de Bureau	Acquisition des bureaux et sièges pour le personnel DRO	Direction Régionale de l'Orient et aux Agences Rattachées	AOO	JUILLET 2020	Bd Echouhada Oujda	
Matériel de Bureau	Acquisition de photocopieurs multitaâches					
Installations techniques	Acquisition et installation des onduleurs électriques au profit des agences relevant de la DRO					
Autres installations techniques, Matériel et outillage	Acquisition et installation des climatiseurs					

**NB : Conformément à l'article 139 du règlement fixant les conditions et les formes de passation des marchés et commandes de la CNSS, 20% des projets est réservé aux petites et moyennes entreprises.**

الصندوق الوطني للضمان الاجتماعي - المديرية الجهوية للشرق - شارع الشهداء - وحدة - الهاتف: 05 22 41 81 27 / فاكس: 05 36 70 25 62 / شارع الشهداء - المديرية الجهوية للشرق - وحدة - الهاتف: 05 22 41 81 27 / فاكس: 05 36 70 25 62 / Fax: 05 22 41 81 27

**N° 3903/PA**

Royaume du Maroc  
Ministère de l'Éducation Nationale  
de la Formation Professionnelle  
de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique  
AREF DE LA REGION FES MEKNES  
DIRECTION PROVINCIALE A MOULAY YAACOUB

**Avis d'appels d'offres ouverts**

Le Mardi 16 juin 2020 à partir de 10h, il sera procédé au siège de la Direction Provinciale à Moulay Yaacoub de l'AREF de la région Fès – Meknès, boulevard Tarik ibn ziad Ain kadouss fes, BP n°4059, à l'ouverture des plis relatifs aux appels d'offres ouverts sur offres de prix suivants :

N° d'appel d'offres	Objet	Caution provisoire en dhs	Estimation maximale des coûts des prestations en dhs
01 EXP/2020	<b>Gardiennage et surveillance des locaux des établissements scolaires et les services administratifs relevant de la Direction Provinciale de l'AREF de Fès-Meknès à My Yaacoub en lot unique.</b>	175 000 . 00( cent soixante quinze mille )	9 207 198 . 00(neuf million deux cent sept mille cent quatre vingt dix huit )
02 EXP/2020	<b>Nettoyage et entretien des locaux des établissements scolaires et des services administratifs relevant de la Direction Provinciale de l'AREF de Fès-Meknès à My Yaacoub en lot unique</b>	26 000,00(Vingt six Mille )	1 374 332,40 ( un million trois cent soixante quatorze mille trois cent trente deux dhs 40 cts )

Les dossiers des appels d'offres peuvent être retirés du service des affaires Administratives et financières (Bureau des marchés) à la direction provinciale de Moulay Yaacoub, ils peuvent également être téléchargés à partir du portail des marchés publics ([www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma))

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret 2.12.349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit envoyer leurs plis par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité ;
- Soit les déposer contre récépissé, dans le bureau d'ordre de la direction provinciale à moulay yaacoub de l'AREF de la région Fès – Meknès ;
- Soit les déposer par voie électronique, conformément à l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n°20-14 du 04/09/2014 relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de consultation.

**N.B : Toute pièce exigée non certifiée conforme à l'originale sera considérée nulle et non avenue.**

**N° 3904/PA**

ROYAUME DU MAROC  
OFFICE NATIONAL DE L'ELECTRICITE ET DE L'EAU POTABLE  
BRANCHE EAU  
DIRECTION REGIONALE DU CENTRE A KHOURIBGA

**AVIS RECTIFICATIF DE L'APPEL D'OFFRE N° 87DR7/CA/AS7/2/2019**  
**REPORT DE LA DATE D'OUVERTURE DES PLIS**

Renforcement et réhabilitation du réseau d'assainissement de la zone Nord de la ville de Khénifra Lot 1 : Conduites d'interception et de transfert

**La séance publique d'ouverture des plis aura lieu le Mardi 30 Juin 2020 à 10h00**  
**à la Direction**  
**Régionale du Centre de Khouribga**

Le reste est sans changement.

N° 3906/PC

ROYAUME DU MAROC  
OFFICE NATIONAL DE L'ELECTRICITE ET DE L'EAU POTABLE  
BRANCHE EAU  
DIRECTION REGIONALE DU CENTRE A KHOURIBGA

**AVIS RECTIFICATIF DE L'APPEL D'OFFRE N° 88DR7/CA/AS7/2/2019**  
**REPORT DE LA DATE D'OUVERTURE DES PLIS**

Renforcement et réhabilitation du réseau d'assainissement de la zone nord de la ville de Khénifra. Lot n°2 : station de pompage PR6 et PR7

**La séance publique d'ouverture des plis aura lieu le Mardi 30 Juin 2020 à 10h15**  
**à la Direction Régionale du Centre de Khouribga**

Le reste est sans changement

N° 3907/PC

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'ÉQUIPEMENT, DU TRANSPORT,  
DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU  
DÉPARTEMENT DE L'EAU  
DIRECTION PROVINCIALE DE TAROUDANT



المملكة المغربية  
وزارة التجهيز والنقل  
والمواصلات والموارد  
المائية  
إدارة المياه  
المديرية الإقليمية لتارودانت

**Avis d'Appel d'Offres Ouvert N°06/2020**

Le 18 Juin 2020 à 10 h, il sera procédé, dans le bureau de Monsieur le Directeur Provincial de l'Équipement, du Transport, de la logistique et de l'Eau de TAROUDANT à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres des prix pour :

**TRAVAUX DE REALISATION D'UN FORAGE D'EXPLOITATION POUR L'APPROVISIONNEMENT EN EAU POTABLE DE L'ÉCOLE DU DOUAR AGHBALOU CT TINZERT PROVINCE DE TAROUDANT .**

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des marchés de la Direction Provinciale de l'Équipement, du Transport et de la logistique, Rue Settatt -M'Haita Taroudant, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'état : <http://www.marchéspublics.gov.ma>.

\*Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de :5 500,00dhs (CinqMille Cinq Cent dirhams)

\* L'estimation des couts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixé à la somme de :  
**387 480.00dhs (Trois Cent Quatre Vingt SeptMilleQuatre Cent Quatre Vingt dhs)**

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27-29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- > Soit envoyer leurs plis par courrier avec accusé de réception au bureau précité ;
- > Soit déposer contre récépissé dans le bureau du Secrétariat du Directeur Provincial de l'Équipement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau de Taroudant ;
- > soit transmettre leurs dossiers par voie électronique ;
- > Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles énumérées par l'article 9 du règlement de consultation.

> **Dossier technique comprenant :**

- \* **Pour les concurrents installés au Maroc:**
- > Les concurrents doivent produire une copie légalisée du certificat d'agrément suivant :

Secteur	Qualification	Classe
H	H3	4

\* **Pour les concurrents non installés au Maroc :**

- > Les concurrents doivent produire le dossier technique prévus par le règlement de la consultation.

N° 3911/PA

ROYAUME DU MAROC  
Ministère de L'Équipement du  
Transport de la Logistique et de  
l'Eau  
Direction Provinciale de  
Mohammedia

**AVIS RECTIFICATIF CONCERNANT L'APPEL D'OFFRES OUVERT**  
**N°12/2020**

Le Directeur Provincial de l'Équipement du Transport de la Logistique et de l' Eau de Mohammedia porte à la connaissance du public que l'AOO N°12/2020 du 02/06/2020 à 11 Heures, concernant : **Travaux d'abattage et dessouchage des arbres le long de la route nationale n°1 du PK318+600 au PK331+100 relevant de la DPETLE de Mohammedia** que :

L'estimation des couts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : **Cinq cent quatre-vingt-cinq mille dirhams, zéro centimes TTC (585000,00dhs TTC).**

Le reste est inchangé

N° 3908/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'ÉQUIPEMENT DU  
TRANSPORT DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU  
DIRECTION PROVINCIALE DE KHOURIBGA

**Avis d'annulation de l'AO N°: 14/2020/DPETLE/Khouribga**

Le Directeur Provincial de l'Équipement du Transport de la logistique et de l'eau de Khouribga porte à la connaissance du public que l'avis d'appel d'offre N° 14/2020/DPETLE/ Khouribga relatif à la Réalisation des essais de contrôle de qualité des Travaux de construction de la piste NC reliant la CR Lagnadiz RR 403 et Ouled Mhammed du PK 0+000 AU PK 5+000 – Province de Khouribga - ,prévu le 10/06/2020 à 10h 00 mn , paru au Portail Marocaine des Marchés Publics le 13/05/2020, et publié dans les journaux, LIBERATION paru le 14/05/2020 sous le N° 9014 et AL ITTIHAD AL ICHTIRAKI paru le 15/05/2020 sous le N° 12.541, est annulé, pour une date ultérieure.

N° 3909/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'ÉQUIPEMENT, DU TRANSPORT,  
DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU  
DÉPARTEMENT DE L'EAU  
DIRECTION PROVINCIALE D'AZILAL



المملكة المغربية  
وزارة التجهيز والنقل  
والمواصلات والموارد  
المائية  
إدارة المياه  
المديرية الإقليمية لآزبال

**Direction provinciale d'Azilal**

**AVIS D'APPELS D'OFFRES OUVERTS SUR OFFRES DE PRIX**

Il sera procédé, le **vendredi 12/06/2020** à partir de **10h30** Au siège de la direction du MENFPESRS, Avenue Hassan II Azilal, à l'ouverture des plis relatifs aux appels d'offres ouverts sur offres de prix selon le programme suivant :

Ao N°	Objet	Cautionnement Provisoire en dhs TTC	Estimation Du Cout Des Prestations en dhs TTC	Date Et Heure D'ouverture Des Plis
08/EXP/2020/AZ	ACHAT DE FOURNITURES D'ENSEIGNEMENT AU PROFIT DES ÉCOLES PRIMAIRES, LYCÉES COLLEGIUMS ET LYCÉES QUALIFIANTS RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE D'AZILAL .LOT UNIQUE	3000.00 DH (Trois mille dirhams)	141 775.00 DH (cent quarante et un mille sept cent soixante-quinze dirhams 00 cts)	12/06/2020 à 10h30
09/EXP/2020/AZ	ACQUISITION DE FOURNITURES DE BUREAU AU PROFIT DE LA DIRECTION PROVINCIALE D'AZILAL. (LOT UNIQUE)	6 000.00 DH (Six mille dirhams)	307 170.00 DH (trois cent sept mille cent soixante-dix dirhams 00 cts)	12/06/2020 à 11h30

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au Service des affaires administratives et financières au sein de la direction provinciale d'Azilal. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat : [www.marchéspublics.gov.ma](http://www.marchéspublics.gov.ma).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 du 8 Joumada 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics. Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 8 du règlement de la consultation.

Les concurrents peuvent :

- \* Soit déposer contre récépissé leurs plis au plus tard le **11/06/2020 à 16 :30** au service sus-indiqué ;
- \* Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au service précité ;
- \* Soit les remettre, au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis au siège de la Direction Provinciale d'Azilal.
- \* Soit les envoyer par voie électronique via le portail des marchés publics : [www.marchéspublics.gov.ma](http://www.marchéspublics.gov.ma)

Les concurrents sont invités à déposer les échantillons au plus tard le 11/06/2020 à 16h30 min au service des affaires administratives et financières à la direction provinciale d'Azilal.

N° 3910/PA

Royaume du Maroc  
Ministère de l'Énergie,  
des Mines  
et de l'Environnement  
Département  
de l'Environnement  
SG/LNESP  
AVIS D'APPEL  
D'OFFRES OUVERT  
N°10/Lab/2020  
Réservé aux PME, aux  
coopératives, union de  
coopératives et aux auto-  
entrepreneurs nationaux  
Le02/07/2020 à 10h, il  
sera procédé à la salle de  
réunion du Laboratoire  
National des Etudes et de  
Surveillance de la Pollu-  
tion relevant du départe-  
ment de l'environnement  
relevant du Ministère de  
l'Énergie des Mines et de  
l'Environnement; sis à  
Avenue Mohammed Ben  
Abdellah Erregragui,  
Madinat Al Irfane Agdal-  
Rabat, à l'ouverture des  
plus relatifs à l'Appel  
d'Offres ouvert sur offres  
de prix n°10/Lab/2020,  
pour l'entretien et la  
maintenance des équipe-  
ments techniques des  
stations fixes de mesure  
de la qualité de l'air au  
profit du Laboratoire Na-  
tional des Etudes et de  
Surveillance de la Pollu-  
tion en lot unique.  
Le dossier d'appel d'of-  
fres peut être retiré au se-  
crétariat du Laboratoire  
National des Etudes et de  
la Surveillance de la Pol-  
lution relevant du départe-  
ment l'environnement,  
sis Avenue Mohammed  
Ben Abdellah Erregragui,  
Madinat Al Irfane Agdal-  
Rabat. Il peut également  
être téléchargé à partir du  
portail des marchés pub-  
lics : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)  
Le montant du cautionne-  
ment provisoire est fixé à  
: 10 000,00Dhs (dix mille  
dirhams);  
L'estimation du coût des  
prestations est de : 2 993  
280,00Dhs TTC (Deux  
millions neuf cent quatre-  
vingt-treize mille deux  
cent quatre-vingts dir-  
hams) Toutes taxes com-  
prises).  
Le contenu ainsi que la  
présentation et le dépôt  
des dossiers des concu-  
rrents doivent être  
conformes aux disposi-  
tions des articles 27, 29 et  
31 du décret n°2.12.349 du  
8 jourmada 1er 1434 (20  
mars 2013) relatif aux  
marchés publics.  
Les concurrents peuvent :  
1. Soit les envoyer par  
courrier recommandé  
avec accusé de réception  
au secrétariat du Labora-  
toire National des Etudes  
et de Surveillance de la  
Pollution relevant du dé-  
partement l'environne-  
ment, sis Avenue  
Mohammed Ben Abdel-  
lah Erregragui, Madinat  
Al Irfane; Agdal - Rabat ;  
2. Soit déposer, contre ré-  
cépissé, leurs plis au se-  
crétariat du Laboratoire  
National des Etudes et de  
Surveillance de la Pol-  
lution relevant du départe-  
ment l'environnement, sis  
Avenue Mohammed Ben  
Abdellah Erregragui, Ma-  
dinat Al Irfane; Agdal -  
Rabat ;  
3. Soit les remettre au pré-

sident de la commission  
d'appel d'offres au début  
de la séance et avant l'ou-  
verture des plis.  
4. Soit les transmettre par  
voie électronique conformé-  
ment aux dispositions de  
l'arrêté du Ministère de  
l'Économie et des Fi-  
nances n° 20-14 du 8  
kaada 1435 (4 septembre  
2014) relatif à la dématé-  
rialisation des procédures  
de passation des marchés  
publics.  
Les pièces justificatives à  
fournir sont celles pré-  
vues par l'article 9 du ré-  
glement de la  
consultation.

N° 3875/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE  
DE L'INTÉRIEUR  
PROVINCE DE SIDI  
BENNOUR  
COMMUNE  
DE ZEMAMRA  
DIRECTION  
DES SERVICES  
SERVICE BUDGET ET  
MATÉRIEL  
AVIS D'APPEL  
D'OFFRES OUVERT  
N°: 11/2020/CZ

Le vendredi 12/06/2020  
à 10H00, il sera procédé,  
au siège de la commune  
de Zemamra, à l'ouver-  
ture des plus relatifs à l'ap-  
pel d'offres n° :  
11/2020/CZ ayant pour  
objet: Location des locaux  
n° : 01, 02, 03, 04, 05, 06,  
07, 08, 09, 14, 17, (1-1), et  
(2-2) du stade de football  
municipal donnant sur Bd  
Mohamed VI à la ville de  
Zemamra.

Le dossier d'appel d'of-  
fres peut être retiré auprès  
du service des marchés de  
la commune, il peut éga-  
lement être téléchargé à  
partir du portail des  
marchés publics :  
[www.marchespublics.gov](http://www.marchespublics.gov.ma)  
.ma..

Le cautionnement provi-  
soire pour chaque maga-  
sin est équivalent au loyer  
de trois mois pour chaque  
magasin selon le prix  
d'ouverture conformé-  
ment à la section 7 du ca-  
hier des charges.

L'estimation du coût (prix  
d'ouverture) pour chaque  
magasin est fixée au ta-  
bleau indiqué au chapitre  
2 du cahier des charges.  
Le concurrent retenu doit  
payer le montant forfaitaire  
prescrit à la section  
18 du cahier des charges.  
Le contenu, la présenta-  
tion ainsi que le dépôt  
des dossiers des concu-  
rrents doivent être  
conformes aux disposi-  
tions du cahier des charges.  
Les concurrents peuvent :

- Soit déposer leurs plis  
auprès du service des  
marchés de la commune;  
- Soit les remettre au pré-  
sident de la commission  
d'appel d'offres au début  
de la séance et avant l'ou-  
verture des plis.  
Les pièces justificatives à  
fournir sont celles pré-  
vues au chapitre 9 du ca-  
hier des charges.

N.B : Pour plus d'informa-  
tion, le concurrent est  
tenu de se présenter au  
service du patrimoine de  
la commune.

N° 3915/PA

ROYAUME DU MAROC

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE,  
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE  
ACADÉMIE RÉGIONALE D'ÉDUCATION ET DE FORMATION RÉGION MARRAKECH-SAFI  
DIRECTION PROVINCIALE DE SAFI

**AVIS DE LA CONSULTATION ARCHITECTURALE n° : 11/SI/2020**

Le 16/06/2020 à 9h, Il sera procédé, dans les bureaux de la direction provinciale du ministère de l'éducation nationale et de la formation professionnelle à SAFI, à l'ouverture des plus relatifs à la consultation architecturale suivante:

N° AO	OBJET	Le budget prévisionnel maximum du maître d'ouvrage, HT, pour l'exécution des travaux à réaliser est de :	Date et heure d'ouverture
11/SI/2020	<b>LES ETUDES ARCHITECTURALES ET SUIVI DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 24 (Vingt Quatre) SALLES DE CLASSE dans les communes suivantes: Laamamra - Lamsabih - Khat Azakane - Labkhathi - Sidi Aissa - El Gouraani - Lahdar - Ghiate - Moul Bergui - Bouguedra et Dar Caid Aissa -PROVINCE DE SAFI-</b>	2 570 000,00 DH (DEUX MILLIONS CINQ CENT SOIXANTE DIX MILLE DIRHAMS H.T)	16/06/2020 à 9h

N° 3912/PA

ROYAUME DU MAROC

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE,  
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE  
ACADÉMIE RÉGIONALE D'ÉDUCATION ET DE FORMATION DE MARRAKECH / SAFI  
DIRECTION PROVINCIALE DE SAFI

**AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT n° : 17/SI/2020 en Huit Lots**

Le 16/06/2020 à 10 h, Il sera procédé, dans les bureaux de la direction provinciale du ministère de l'éducation nationale et de la formation professionnelle à SAFI, à l'ouverture des plus relatifs aux appels d'offres sur offres de prix suivant:

N° AO	OBJET	Estimation des études du maître d'ouvrage Dhs TTC	Date et heure d'ouverture
17/SI/2020	<b>Les études techniques et le suivi tous corps d'état des travaux d'Aménagement et de réhabilitation: Lot 1 : de Cinq (5) Ecoles Primaires aux communes rurale :Ghiate, Bkhathi , Hrara et Goraani -PROVINCE DE SAFI- Lot 2 : de l'Ecole Youssef Ben Tachfine dans la ville de SAFI -PROVINCE DE SAFI- Lot 3: de l'Ecole Jrifate dans la ville de SAFI -PROVINCE DE SAFI- Lot 4: de l'Ecole Khalid Bno Lwalid dans la ville de SAFI -PROVINCE DE SAFI- Lot 5: de l'Ecole Fkih Al Haskouri dans la ville de SAFI -PROVINCE DE SAFI- Lot 6: de l'Ecole Monad bno Jabal dans la ville de SAFI -PROVINCE DE SAFI- Lot 7: du lycée collégial Sidi Abdelkarim dans la ville de SAFI -PROVINCE DE SAFI- Lot 8:du lycée collégial Oqba Bno Nafaa dans la ville de SAFI -PROVINCE DE SAFI-</b>	<b>Pour chaque Lot : -Lot 1 :50 400,00 DH (Cinquante Mille Quatre Cent) -Lot 2 : 50 400,00 DH (Cinquante Mille Quatre Cent) -Lot 3 : 50 400,00 DH (Cinquante Mille Quatre Cent) -Lot 4 : 50 400,00 DH (Cinquante Mille Quatre Cent) -Lot 5 : 50 400,00 DH (Cinquante Mille Quatre Cent) -Lot 6 : 50 400,00 DH (Cinquante Mille Quatre Cent) -Lot 7 : 72 000,00 DH (SOIXANTE DOUZE Mille) -Lot 8 : 72 000,00 DH (SOIXANTE DOUZE Mille)</b>	16/06/2020 à 10 h

Le dossier des appels d'offres peut être retiré de la direction provinciale du ministère de l'éducation nationale et de la formation professionnelle à SAFI, service des affaires administratives et financières, Rue Damas, Ville Nouvelle. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics de l'Etat : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.  
Les concurrents peuvent :  
-Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;  
-Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du service des affaires administratives et financières à la délégation provinciale du ministère de l'éducation nationale à SAFI.  
-Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.  
-Soit par voie Electronique.  
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de consultation.

\* **Pour les entreprises installées au Maroc :** Le certificat de qualification et de classification ou sa copie conforme à l'originale, délivré par le Département ministériel chargé de l'Équipement. Les concurrents doivent fournir le certificat de qualification et de classification suivant : domaine d'activité: **D14, D15, et D16**

\* **Pour les entreprises non installées au Maroc :** Doit présenter le dossier technique conformément aux spécifications du règlement de consultation.

N° 3913/PA

ROYAUME DU MAROC

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE,  
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE  
ACADÉMIE RÉGIONALE D'ÉDUCATION ET DE FORMATION DE MARRAKECH / SAFI  
DIRECTION PROVINCIALE DE SAFI

**AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT n° : 18/SI/2020 en Lot Unique**

Le 16/06/2020 à 10 h 30 mn, Il sera procédé, dans les bureaux de la direction provinciale du ministère de l'éducation nationale et de la formation professionnelle à SAFI, à l'ouverture des plus relatifs aux appels d'offres sur offres de prix suivant:

N° AO	OBJET	Estimation des études du maître d'ouvrage Dhs TTC	Date et heure d'ouverture
18/SI/2020	<b>Les études techniques et le suivi tous corps d'état DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 24 (Vingt Quatre) SALLES DE CLASSE dans les communes suivantes: Laamamra - Lamsabih - Khat Azakane - Labkhathi - Sidi Aissa - El Gouraani - Lahdar - Ghiate - Moul Bergui - Bouguedra et Dar Caid Aissa -PROVINCE DE SAFI-</b>	45 000,00 DH (Quarante Cinq Mille)	16/06/2020 à 10 h 30 mn

Le dossier des appels d'offres peut être retiré de la direction provinciale du ministère de l'éducation nationale et de la formation professionnelle à SAFI, service des affaires administratives et financières, Rue Damas, Ville Nouvelle. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics de l'Etat : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.  
Les concurrents peuvent :  
-Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;  
-Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du service des affaires administratives et financières à la délégation provinciale du ministère de l'éducation nationale à SAFI.  
-Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.  
-Soit par voie Electronique.  
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de consultation.

\* **Pour les entreprises installées au Maroc :** Le certificat de qualification et de classification ou sa copie conforme à l'originale, délivré par le Département ministériel chargé de l'Équipement. Les concurrents doivent fournir le certificat de qualification et de classification suivant : domaine d'activité: **D14, D15, et D16**

\* **Pour les entreprises non installées au Maroc :** Doit présenter le dossier technique conformément aux spécifications du règlement de consultation.

N° 3914/PA

Royaume du Maroc  
Ministère  
de l'Agriculture,  
de la Pêche Maritime, du  
Développement Rural et  
des Eaux et Forêts  
Département des Eaux et  
Forêts  
Direction Régionale des  
Eaux et Forêts et de la  
Lutte Contre la Désertifi-  
cation du Nord-Est  
Direction Provinciale des  
Eaux et Forêts et de la  
Lutte Contre la Désertifi-  
cation de Taza  
AVIS D'APPEL  
D'OFFRES OUVERTES  
N°09/2020/  
DPEFLCD/11/PS

Le 16 Juin 2020 à 10H, il sera procédé, dans le bureau du Directeur Provincial des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification de Taza (Place 20 Août - Taza El Jadida /Taza), à l'ouverture des plis relative à l'appel d'offres sur offres de prix pour : L'exécution des Travaux d'aménagement de deux clôtures de faune dans le Parc National de Tazekka, relevant de la Direction Provinciale des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification de Taza, commune de Bouchfâa ,dans la Province de Taza, en un seul lot.

Le dossier d'appel d'offre peut être retiré au Bureau des projets et de suivi de la Direction Provinciale des Eaux et Forêts et de la lutte contre la désertification de Taza, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat. « www.marchés publics.gov.ma »

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de Onze Mille Dirhams (11 000,00Dh). L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est estimée à la somme de Quatre Cent Cinq Mille Six Cent Dirhams (405 600,00Dh) Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics. Les concurrents peuvent : - Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le Bureau des projets et de suivi de la Direction Provinciale des Eaux et Forêts et à la lutte contre la désertification de Taza.

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au Bureau précité. - Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit les transmettre par voie électronique au maître d'ouvrage via le portail des marchés public

- Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.

N° 3918/PA

OFFICE NATIONAL DE  
l'électricité et de L'EAU  
POTABLE (ONEE)  
Branche Eau  
DIRECTION  
REGIONALE DRÂA  
TAFILALET  
AVIS D'APPEL  
D'OFFRES OUVERT  
N°28/DRD/CE/  
AMD/1/2020

La Direction Régionale Drâa Tafilalet de l'ONEE-Branche Eau, sise à Meknès lance l'appel d'offres suivant :

- A.O N°28/DRD/CE/AMD/1/2020 :

Objet : Travaux d'entretien du réseau de distribution d'eau potable, des branchements existants et la réalisation des nouveaux branchements au niveau du centre d'OUARZAZATE.

Estimation : 600 000,00 DH TTC.

Caution provisoire : 6 000,00 DH

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de la consultation. Cette consultation est ouverte uniquement aux petites et moyennes entreprises nationales telles que définies par l'article n°1 de la loi n°53-00 formant charte de la petite et moyenne entreprise.

Le dossier d'appel d'offres est consultable et téléchargeable sur le portail des marchés publics à l'adresse : <https://www.marchespublics.gov.ma/>.

Le règlement des achats de l'ONEE et les cahiers généraux sont consultables et téléchargeables à partir du site internet des achats de l'ONEE - Branche Eau à l'adresse : <http://www.onep.ma/> (Espace Entreprise - rubrique Achats).

Les plis des concurrents, établis et présentés conformément aux prescriptions du règlement de la consultation, doivent être :

- soit déposés contre récépissé au Bureau d'Ordre de la Direction Régionale de Drâa Tafilalet de l'ONEE-Branche Eau, sise à 20, Rue Antsirabe BP 54 V.N Meknès avant la date et l'heure fixées pour la séance d'ouverture des plis.

- soit envoyés par courrier recommandé avec accusé de réception au Bureau d'Ordre de la Direction Régionale de Drâa Tafilalet de l'ONEE-Branche Eau, sise à 20, Rue Antsirabe BP 54 V.N Meknès avant la date et heure de la séance d'ouverture des plis.

- soit remis au président de la commission d'appel d'offres en début de la séance publique d'ouverture des plis.

L'ouverture des plis aura lieu le Mercredi 17 Juin 2020 à 10H00 à la Direction Régionale de Drâa Tafilalet de l'ONEE-Branche Eau, sise à 20, Rue Antsirabe BP 54 V.N Meknès Les demandes d'éclaircissement doivent être formulées uniquement sur le portail des marchés publics.

N° 3919/PC

Royaume du Maroc  
  
Ministère de l'Éducation Nationale et de la Formation Professionnelle  
De l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique  
Académie Régionale d'Éducation et de Formation  
Région Marrakech Safi  
Direction Provinciale de Safi

**AVIS D'APPELS D'OFFRES OUVERT n° : 19/SI/2020 en Lot Unique**

Le 16/06/2020 à 11h, Il sera procédé, dans les bureaux de la direction provinciale du ministère de l'éducation nationale et de la formation professionnelle à SAFI, à l'ouverture des plis relatifs aux appels d'offres sur offres de prix suivant:

N° AO	OBJET	Estimation des études du maître d'ouvrage	Date et heure d'ouverture
19/SI/2020	L'avis géotechnique des sols de fondation et la réception des fonds de fouilles et le contrôle de la qualité des matériaux <b>DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 24 (Vingt Quatre) SALLES DE CLASSE dans les communes suivantes: Laamama - Lamsabih - Khat Azakane - Labkhati - Sidi Alissa - El Gouraani - Lahdar - Ghiate - Moul Bergul - Bougedra et Dar Cald Alissa - PROVINCE DE SAFI-</b>	45 000,00 DH (Quarante Cinq Mille)	16/06/2020 à 11h

Le dossier des appels d'offres peut être retiré de la direction provinciale du ministère de l'éducation nationale et de la formation professionnelle à SAFI, service des affaires administratives et financières, Rue Damas, Ville Nouvelle. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics de l'Etat : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma). Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du service des affaires administratives et financières à la délégation provinciale du ministère de l'éducation nationale à SAFI.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit par voie électronique.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de consultation.

\* **Pour les entreprises installées au Maroc :** Le certificat de qualification et de classification ou sa copie conforme à l'originale, délivré par le Département ministériel chargé de l'Équipement :

Activités	Qualifications exigées	Catégorie
Etudes géotechniques	EG.1	4
Contrôle Qualité	CQ.1	4

\* **Pour les entreprises non installées au Maroc :** Doit présenter le dossier technique conformément aux spécifications du règlement de consultation.

**N° 3916/PA**

**ROYAUME DU MAROC**  
**AGENCE NATIONALE DES PORTS**  
**DIRECTION REGIONALE DES PORTS D'EL JADIDA**  
**DIRECTION DU PORT DE JORF LASFAR**

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT**  
**07/ANP/DRP/JL/2020**

**SEANCE PUBLIQUE**

Le **16/06/2020 à 11H00** Il sera procédé, dans les bureaux de la Direction Régionale des Ports d'El Jadida -Port de Jorf Lasfar au km 22 route de Oualidia Jorf Lasfar -EL Jadida - à l'ouverture des plis de l'appel d'offres relatif à l'appel d'offres sur offres de prix, pour :

**LA MISE A NIVEAU DU SYSTÈME DE BALISAGE AU PORT DE JORF LASFAR**

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à ANP- Direction Régionale des Ports d'El Jadida (Port de Jorf Lasfar) auprès de la Division Support-bureau des marchés- au km 22, route de Oualidia- EL Jadida.

Il peut également être téléchargé à partir du portail marocain des marchés publics [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma), dans les conditions prévues à l'article 19 du règlement du 09 Mai 2014 fixant les conditions et les formes de passation des marchés de l'ANP ainsi que certaines règles relatives à leur gestion et à leur contrôle.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de: **15 000,00** QUINZE MILLE DIRHAMS

L'estimation du coût des prestations établie par le maître d'ouvrage est de: **1 272 000,00** TTC  
**UN MILLION DEUX CENT SOIXANTE DOUZE MILLE DIRHAMS TOUTE TAXES COMPRISES**

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du règlement fixant les conditions et les formes de passation des marchés de l'ANP.

**Les concurrents peuvent :**

- \*Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau de la Direction Régionale des Ports d'El Jadida -Port de Jorf Lasfar au km 22 route de Oualidia Jorf Lasfar - EL Jadida.
- \*Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité à l'adresse suivante : Agence Nationale des Ports, Direction du Port de Jorf Lasfar, BP3182 EL JADIDA PRINCIPALE/ EL JADIDA
- \*Soit les envoyer, par voie électronique conformément à l'arrêté du Ministère de l'Economie et des Finances n° 20-14 en date du 04/09/2014 ;
- \*Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

**LES PIECES JUSTIFICATIVES A FOURNIR SONT CELLES PREVUES PAR L'ARTICLE 10, 11 ET 13 DU REGLEMENT DE LA CONSULTATION.**

**Pour les sociétés marocaines :**

Une copie légalisée du certificat de qualification et de classification des entreprises du BTP délivré par le Ministère de l'Équipement, Transports et de la logistique:

SECTEUR: E QUALIFICATION: E15 CLASSE: 5

**Pour les sociétés non installées au Maroc :**

Elles doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de la consultation.

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser à l'ANP- la Direction Régionale des Ports d'El Jadida - (Port de Jorf Lasfar) auprès de la Division Support- Bureau des Marchés -au km 22 route de Oualidia -EL Jadida - Tél. 05 23 38 91 50 – 06 20 69 51 82 – 06 20 69 53 11 – Fax : 05 23 34 54 31.

**N° 3917/PA**

Royaume du Maroc  
Ministère de l'Intérieur  
Région Rabat sale Kenitra  
Province de Kénitra  
Commune de Kénitra  
Division des ressources  
financières

AVIS d'Appel d'offre  
Ouvert (N° 01 /2020)  
Le Mardi 07 Juillet 2020 à  
11 heures , il sera procédé  
dans les locaux de la Com-  
mune de kénitra ,Sis place  
administrative à l'appel  
d'offres ouvert sur offres  
de prix , ayant pour objet  
location des deux aires des-  
tinées à la vente des sacrifi-  
ces de l'Aid al Adha et  
des endroits de stationne-  
ment des voitures et cam-  
ions les deux aires  
destinées sont :

\*Aire sise au souk sebt  
route Ain Sebba  
\*Aire sise lotissement Had-  
dada secteur 5 près de  
l'établissement Moly Ismail  
Le montant estimatif est  
fixé à : 280.000,00 DH.  
La caution provisoire est  
fixé à 60.000,00 DH

Les personnes intéressées  
sont priées de se présenter  
au jour et à l'heure sus-  
indiqués accompagnées du  
récépissé du cautionne-  
ment provisoire fourni par  
le Trésorerie provincial de  
kénitra ou d'une attesta-  
tion bancaire .

Le dossier d'appel d'offre  
peut-être retiré au sein de  
la division des ressources  
financière Sise Angle Rue  
Mly Abdellah et Mly Ab-  
derrahmane ou téléchargé  
à partir du site de la com-  
mune suivant : www.keni-  
tra.ma

Les concurrents peuvent :  
• Soit envoyer leurs plis  
par courrier recommandé  
avec accusé de réception au  
siège de la commune de ke-  
nitra place administrative-  
kénitra-ou via le portail du  
marchés publics :  
www.marchés.public.ma  
• Soit les placés contre ré-  
cépissé au secrétariat du  
président le la commune  
de kenitra.

• Soit les remettre au pré-  
sident de la commission  
d'appel d'offres au début  
de la séance avant l'ou-  
verture des plis (en séance  
tenante).

Les pièces justificatives à  
fournir sont celles prévues  
par l'article 4 du règlement  
de consultation.

N° 3923/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE  
DE L'INTERIEUR  
PROVINCE  
DE SIDI KACEM  
SG/ DBM  
AVIS DE LA  
CONSULTATION  
ARCHITECTURALE  
N°: 02/2020/PSK

Le 23 Juin 2020 à 11 Heures,  
Il sera procédé dans les bu-  
reaux de M. le Gouverneur  
de la Province de Sidi  
Kacem à l'ouverture des  
plis des architectes relatifs  
à la consultation architectu-  
rale pour l'étude architectu-  
rale et le suivi des  
travaux de construction  
des postes de commande-  
ment suivants :

A/ 1ère annexe adminis-  
trative au Pachalik Mach-  
raa Bel Ksiri

B/ 1ère annexe adminis-  
trative au Pachalik Jorf El  
Melha

C/ 2ème annexe adminis-  
trative au Pachalik Jorf El  
Melha

-Province de Sidi Kacem.  
Le dossier de la consulta-  
tion architecturale peut être  
retiré au service des marchés  
(Division du budget et  
des marchés de la province  
de Sidi Kacem), il peut éga-  
lement être téléchargé à  
partir du portail des marchés  
publics : www.mar-  
chespublics.gov.ma.

Le budget prévisionnel  
maximum, hors taxes, pour  
l'exécution des travaux à  
réaliser est de : Trois mil-  
lions neuf cent trente sept  
mille cinq cent Dirhams 00  
Cts (3 937 500.00 dhs).

Le contenu, la présentation  
ainsi que le dépôt des dos-  
siers des concurrents doi-  
vent être conformes aux  
dispositions des articles  
100, 101 et 102 du décret  
n°2-12-349 du 8 Jourmada I  
1434 (20 mars 2013) relatif  
aux marchés publics.

Les architectes peuvent :  
- soit déposer contre récé-  
pissé leurs plis dans le bu-  
reau du service des  
marchés (Division du bud-  
get et des marchés de la  
province de Sidi Kacem);  
- soit envoyer, par courrier  
recommandé avec accusé  
de réception, au bureau  
précité;

- soit les remettre au prési-  
dent du jury de la consulta-  
tion architecturale au début  
de la séance et avant l'ou-  
verture des plis.

Les pièces justificatives à  
fournir sont celles prévues  
par l'article 05 du règle-  
ment de la consultation ar-  
chitecturale.

N° 3924/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE  
DE L'INTERIEUR  
PROVINCE  
DE SIDI KACEM  
SG/ DBM  
AVIS DE LA  
CONSULTATION  
ARCHITECTURALE  
N°: 03/2020/PSK

Le 23 Juin 2020 à 12  
Heures, Il sera procédé  
dans les bureaux de M. le  
Gouverneur de la Province  
de Sidi Kacem à l'ou-  
verture des plis des archi-  
tectes relatifs à la consulta-  
tion architecturale pour l'étude  
architecturale et le suivi  
des travaux de construc-  
tion des logements de fonc-  
tion afférents aux postes de  
commandement suivants :

A/ 1ère annexe adminis-  
trative au Pachalik Mach-  
raa Bel Ksiri

B/ 1ère annexe adminis-  
trative au Pachalik Jorf El  
Melha

C/ 2ème annexe adminis-  
trative au Pachalik Jorf El  
Melha  
-Province de Sidi Kacem.  
Le dossier de la consulta-  
tion architecturale peut être  
retiré au service des marchés  
(Division du budget et  
des marchés de la province  
de Sidi Kacem), il peut éga-  
lement être téléchargé à  
partir du portail des marchés  
publics : www.mar-  
chespublics.gov.ma.

Le budget prévisionnel  
maximum, hors taxes, pour  
l'exécution des travaux à  
réaliser est de : un million  
neuf cent douze mille cinq  
cent Dirhams 00 Cts (1 912  
500.00 dhs).

N° 3926/PA

Le contenu, la présentation  
ainsi que le dépôt des dos-  
siers des concurrents doi-  
vent être conformes aux  
dispositions des articles  
100, 101 et 102 du décret  
n°2-12-349 du 8 Jourmada I  
1434 (20 mars 2013) relatif  
aux marchés publics.

Les architectes peuvent :  
- soit déposer contre récé-  
pissé leurs plis dans le bu-  
reau du service des  
marchés

(Division du budget et des  
marchés de la province de  
Sidi Kacem);

- soit envoyer, par courrier  
recommandé avec accusé  
de réception, au bureau  
précité;

- soit les remettre au prési-  
dent du jury de la consulta-  
tion architecturale au  
début de la séance et avant  
l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à  
fournir sont celles prévues  
par l'article 05 du règle-  
ment de la consultation ar-  
chitecturale.

N° 3925/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE  
DE L'INTERIEUR  
PROVINCE  
DE SIDI KACEM  
SG/ DBM  
AVIS DE LA  
CONSULTATION  
ARCHITECTURALE  
N°: 04/2020/PSK

Le 25 Juin 2020 à 11 Heures,  
Il sera procédé dans les bu-  
reaux de M. le Gouverneur  
de la Province de Sidi  
Kacem à l'ouverture des  
plis des architectes relatifs  
à la consultation architectu-  
rale pour l'étude archi-  
tecturale et le suivi des  
travaux de construction  
d'un centre de santé (CSR1)  
à la commune Nourate-  
Province de Sidi Kacem.

Le dossier de la consulta-  
tion architecturale peut être  
retiré au service des marchés  
(Division du budget et  
des marchés de la province  
de Sidi Kacem), il peut éga-  
lement être téléchargé à  
partir du portail des marchés  
publics : www.mar-  
chespublics.gov.ma

Le budget prévisionnel  
maximum, hors taxes, pour  
l'exécution des travaux à  
réaliser est de : Neuf cent  
dix mille Dirhams 00 Cts  
(910 000.00).

Le contenu, la présentation  
ainsi que le dépôt des dos-  
siers des concurrents doi-  
vent être conformes aux  
dispositions des articles  
100, 101 et 102 du décret  
n°2-12-349 du 8 Jourmada I  
1434 (20 mars 2013) relatif  
aux marchés publics.

Les architectes peuvent :  
- soit déposer contre récé-  
pissé leurs plis dans le bu-  
reau du service des  
marchés (Division du bud-  
get et des marchés de la  
province de Sidi Kacem);  
- soit envoyer, par courrier  
recommandé avec accusé  
de réception, au bureau  
précité;

- soit les remettre au prési-  
dent du jury de la consulta-  
tion architecturale au  
début de la séance et avant  
l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à  
fournir sont celles prévues  
par l'article 05 du règle-  
ment de la consultation ar-  
chitecturale.

ROYAUME DU MAROC  
\*\*\*\*  
MINISTÈRE DE L'EQUIPEMENT, DU  
TRANSPORT, DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU  
\*\*\*\*\*

DIRECTION DES ROUTES  
\*\*\*\*\*

DIRECTION PROVINCIALE DE L'EQUIPEMENT,  
DU TRANSPORT, DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU  
DE MIDELT

AVIS RECTIFICATIF DE L'APPEL D'OFFRES  
OUVERT N° 24/2020.

Le Directeur Provincial de l'Équipement du Transport et de l'Eau de Midelt  
porte à la connaissance des intéressés que l'appel d'offres ouvert n° 24/2020 prévu le 02/06/2020 à  
11 :30min du matin relatif à la : **Mission d'assistance à Maitrise d'ouvrage pour le  
contrôle et suivi des Travaux d'élargissement et de renforcement de la RN13  
du PK 435+731au PK 442+456 (Tizi N° Taighomt)- Province de Midelt-**  
, et Publié aux journaux :

➤ Libération n° 8952 du 09-10/02/2020.

➤ Al Itihad Ichtiraki n° 12.536 du 09-10/05/2020.

Comporte une erreur au niveau de l'estimation des couts des prestations établies par le maitre d'ouvrage  
est fixée à la somme de :

Que l'estimation est de **801 600,00 Dhs ((Huit cent un mille six cent dirhams, 00 cts)**

Au lieu de : **681 600,00 dhs (Six cent quatre vint et un mille six cent dirhams.)**

Et Le concurrent doit fournir la copie certifiée conforme de l'attestation d'agrément pour les  
domaines **D4** et **D5**. Au lieu de la copie certifiée conforme de l'attestation d'agrément pour le  
domaine **D4**.

N° 3920/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'EQUIPEMENT, DU TRANSPORT,  
DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU  
Direction des Systèmes d'Information

AVIS RECTIFICATIF  
DE L'APPEL D'OFFRES OUVERT  
N° 04/2020/DSI

La Directrice des Systèmes d'Information informe tous les concurrents que l'Appel d'Offre n°  
**04/2020/DSI** relatif à **L'ACQUISITION ET L'INSTALLATION DE MATERIEL DE REFONTE ET DE  
MISE A NIVEAU DU RESEAU INFORMATIQUE LOCAL DU MINISTERE DE L'EQUIPEMENT,  
DU TRANSPORT DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU** ».

A été rectifiée comme suit :

✓ L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage sera rectifiée  
comme suit :

- La somme de : **Un million quatre cent vingt-six mille huit cent Dirhams Toutes Taxes  
Comprises (1.426.800,00 DH TTC) au lieu de la somme de Deux million cinq cent onze  
mille six cent Dirhams Toutes Taxes Comprises (2 511 600,00 DH TTC) ;**

N° 3921/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'EQUIPEMENT, DU TRANSPORT,  
DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU  
Direction des Systèmes d'Information

AVIS DE REPORT  
DE L'APPEL D'OFFRES OUVERT  
N° 04/2020/DSI

La Directrice des Systèmes d'Information informe tous les concurrents que l'Appel d'Offre n°  
**04/2020/DSI** relatif à **L'ACQUISITION ET L'INSTALLATION DE MATERIEL DE REFONTE ET DE  
MISE A NIVEAU DU RESEAU INFORMATIQUE LOCAL DU MINISTERE DE L'EQUIPEMENT, DU  
TRANSPORT DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU** ».

A été reporté comme suit :

✓ La date d'ouverture des plis prévue pour le **Mardi 02 Juin 2020 à 10h00** est reportée à  
la date du **Mercredi 17 Juin 2020 à 10h00 ;**

✓ Les Prospectus exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés au  
secrétariat de la Direction des Systèmes d'Information du Ministère de l'Équipement,  
du Transport et de la Logistique et de l'eau, Avenue Maa Al Aynayne – Agdal - Rabat,  
avant le **Mardi 16 Juin 2020 à 12h00** au lieu de **Lundi 01 Juin 2020 à 12h00**.

N° 3922/PA